

- Un éditorial de Vincent Prince sur le conflit des postes: négociateur ou légiférer. (page 4)
- En bloc-notes, Paul Sauriol commente le règlement municipal sur la propreté des terrains. (page 4)
- Pâquerette Villeneuve interroge le président de la Ligue israélienne des droits de l'homme. (page 5)

■ la météo

Généralement ensoleillé. Risque d'orages. Maximum de 90.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

S. Pierre Chrysologue

VOL. LXI - NO 175

Montréal, jeudi 30 juillet 1970

10 CENTS

# Manseau: un festival sans artistes?

par Michel Roy, Jean Basile et Guy Deshaies

A 24 heures de l'ouverture du Festival "pop" de Manseau, on ne sait toujours pas quels sont les artistes qui s'y produiront. Mais on sait par contre que l'organisation a réussi à surmonter un obstacle qui risquait d'entraîner la révocation du permis; il s'agit du problème de la sécurité sur les lieux mêmes de la manifestation. Woods Production a donné l'assurance hier soir qu'elle peut compter sur le concours de 100 agents de l'Agence Citadelle, d'une centaine de policiers municipaux de plusieurs villes, de 70 "gardes spéciaux". Cette force, dont les salaires

et les frais sont à la charge du Festival, sera appuyée par "quelque 200 policiers" de la Sûreté du Québec. A moins d'imprévu, la manifestation aura donc lieu; les préparatifs et les aménagements nécessaires sont en cours d'achèvement: 3.000 jeunes gens sont déjà sur les lieux. Un représentant de la Sûreté du Québec a déclaré que celle-ci dispose de tous les hommes et des moyens suffisants pour assurer le bon déroulement de la manifestation. Plusieurs groupes ont retenu des moyens de transport pour se rendre à Manseau; les accusations de fraude portées contre trois

individus à l'emploi de l'organisation visent des agissements qui ne relèvent pas du Festival malgré des apparentements qui laissent subsister des doutes. D'autres difficultés sont toutefois prévues. L'incertitude qui entoure l'identité des artistes attendus, à Manseau demeure complète. Assailli de questions hier au cours d'une conférence de presse, M. Ziggy Wiseman, conseiller technique de Woods Production, n'a pas voulu produire les contrats qui lient les artistes au Festival, ni même indiquer les noms de ces artistes. "La véritable vedette d'un Festival

pop, a-t-il laissé tomber, c'est le public qui y assiste!"

Donc, à la veille de l'ouverture de ce festival "de paix, d'amour et de musique", personne n'est en mesure de dire qui fera les frais du spectacle. Rappelons que le public est admis à raison de \$15 par personne.

M. Wiseman a d'autre part précisé que M. Roger Vandal, détenteur du permis et président du Woods Production, est actuellement sur la ferme Napoléon de Manseau où se tient le Festival. La majorité des fonds investis dans cette opération, a-t-il dit, sont américains.

Pour protester contre le caractère insolite de l'organisation, contre le mercantilisme qui semble la caractériser, contre les dangers d'exploitation abusive que présente cette initiative, un comité de jeunes s'est récemment formé sous le nom de "Comité culturel du Québec". Au cours d'une conférence de presse donnée hier, ce Comité a distribué un communiqué dont un passage retient l'attention: "Les trois frères Filiatrault, leur beau-frère Claude Lahaise (du Festival de Sainte-Croix), sous la bénédiction "légal" d'Auguste Choquette, cousin du ministre de la justice, Jérôme Choquette, nous organisent un Festival américain "à Manseau in Québec in Canada". Ces pseudo-organisateur québécois assoiffés d'argent n'hésitent pas à exploiter l'amour et la paix pour garnir leur portefeuille. Le Comité culturel du Québec, formé de jeunes de tous les coins du Québec, entend manifester son droit de ne pas être exploité sur son territoire en payant \$15 comme prix d'entrée."

Le Comité a donc décidé d'organiser une manifestation qui prendra la forme d'un sit-in. Dès le jour de l'ouverture (vendredi), le Comité convie à s'asseoir devant les guichets, ainsi qu'à informer ceux qui se présenteront de la façon dont a été organisé ce Festival de Manseau.

L'un des membres de ce comité a précisé qu'il ne s'agit pas de protester contre la musique, ni d'engager les participants à commettre des actes de violence, quels qu'ils soient, mais bien à les mettre devant leurs responsabilités, un tel Festival ne pouvant se tenir sans leur présence.

Au sujet des accusations portées contre les frères Filiatrault (deux sont encore au large, le troisième a comparu hier matin), M. Wiseman a tenu, au cours de sa conférence de presse, à rassurer le public. L'individu arrêté et accusé, Fernand Filiatrault (alias Fernand Leroy) n'a plus rien à voir avec le Festival. Les deux autres n'étaient que de simples employés. Mais ils auraient pris la fuite avec plusieurs centaines de billets en poche.

Au chapitre de la sécurité, dont les normes doivent être rigoureusement respectées par les organisateurs, Woods Production a réussi à retenir les services de l'Agence Citadelle après avoir rompu les négociations engagées avec l'Agence Alliance-Sécurité. Celle-ci avait exigé un dépôt en argent que l'organisation n'a pu fournir, semble-t-il. L'Agence Citadelle a également exigé un dépôt dont l'importance était moindre, toutefois, puisqu'elle n'assure les services que d'une certaine d'agents. Tout indiquait hier soir que Woods Production avait réussi à réunir les fonds nécessaires.

Il a cependant fallu l'intervention de M. André Villeneuve, délégué du ministère de la justice auprès de l'organisation du Festival. Les autres agents de

sécurité sont des policiers municipaux en congé qui louent leurs services pour le week-end.

Enfin, un porte-parole du ministère de la justice a déclaré que les incidents et événements des jours derniers, l'anonymat des artistes attendus, les difficultés matérielles ne sont pas des causes qui justifient l'intervention du ministère. Celui-ci se borne à veiller au respect des exigences prévues lors de l'octroi du permis. Il incombe ensuite à la Sûreté de porter à la connaissance des autorités toute irrégularité qui pourrait se produire.

Retenu au Japon où il assiste à un congrès, le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, pourra au besoin communiquer avec la direction de la Sûreté au cours du week-end.

La police a d'autre part procédé hier à l'arrestation d'un employé de Woods Production, M. Fernand Filiatrault, qui a comparu sous une double accusation de fraude et de conspiration.

La police a fait savoir cependant que ses accusations n'avaient rien à voir avec l'organisation du festival "pop" mais les deux frères de Filiatrault, Ray-

Voir page 2: Le festival

## IRAK 10,000 soldats sous commandement palestinien

L'Irak a placé hier ses 10.000 hommes de troupe stationnés en Jordanie sous le commandement du Comité central de la résistance palestinienne, a annoncé hier un speaker de Radio-Bagdad, dans une émission qui retransmettait le déroulement d'une manifestation contre l'acceptation par la RAU et la Jordanie du plan de paix américain.

Pendant ce temps, le chef de l'Etat irakien, le général Ahmed Hassan Al Bakr, décidait de déléguer son ministre du Travail auprès du Caire, d'Amman et de Damas, premier geste d'une campagne

diplomatique destinée à exposer l'attitude hostile de son pays envers le plan Rogers.

De son côté, la résistance palestinienne, qui a organisé mardi soir à Amman une autre manifestation réunissant 10.000 personnes et ordonné pour aujourd'hui une grève générale de deux heures, entreprenait elle aussi une vaste offensive diplomatique dans les capitales arabes dont l'issue pourrait être la convocation d'un nouveau sommet.

A Pékin, la presse chinoise radicalisait ses positions sur le conflit du Proche-Orient, condamnant les solutions "capitalistes" et réaffirmant à propos de la question palestinienne le principe maoïste selon lequel "le pouvoir est au bout du fusil".

Enfin, deux autres pays arabes se sont manifestés hier: la Libye, dont les nouveaux dirigeants sont notamment nassériens, a approuvé la position du Raïs, tandis que le Soudan suspendait provisoirement une émission palestinienne à la radio-télévision d'Etat, à la suite de l'intransigence des commentaires sur l'initiative américaine.

### La position irakienne

La soumission des soldats irakiens au commandement palestinien a été décrite par le commentateur de Radio-Bagdad comme un geste destiné à aider la guérilla à affronter la situation créée par le ralliement du Caire et d'Amman aux propositions américaines, considéré à Bagdad comme une "haute trahison".

Cette décision est interprétée à Damas comme un geste symbolique, pour mettre en évidence la solidarité du gouvernement irakien avec la résistance à propos du règlement négocié.

L'agence de nouvelles irakienne rapporte d'autre part que le gouvernement a offert aux Palestiniens des périodes sur les ondes de la radio officielle afin de compenser la perte des émissions jadis transmises par le Caire et suspendues depuis mardi.

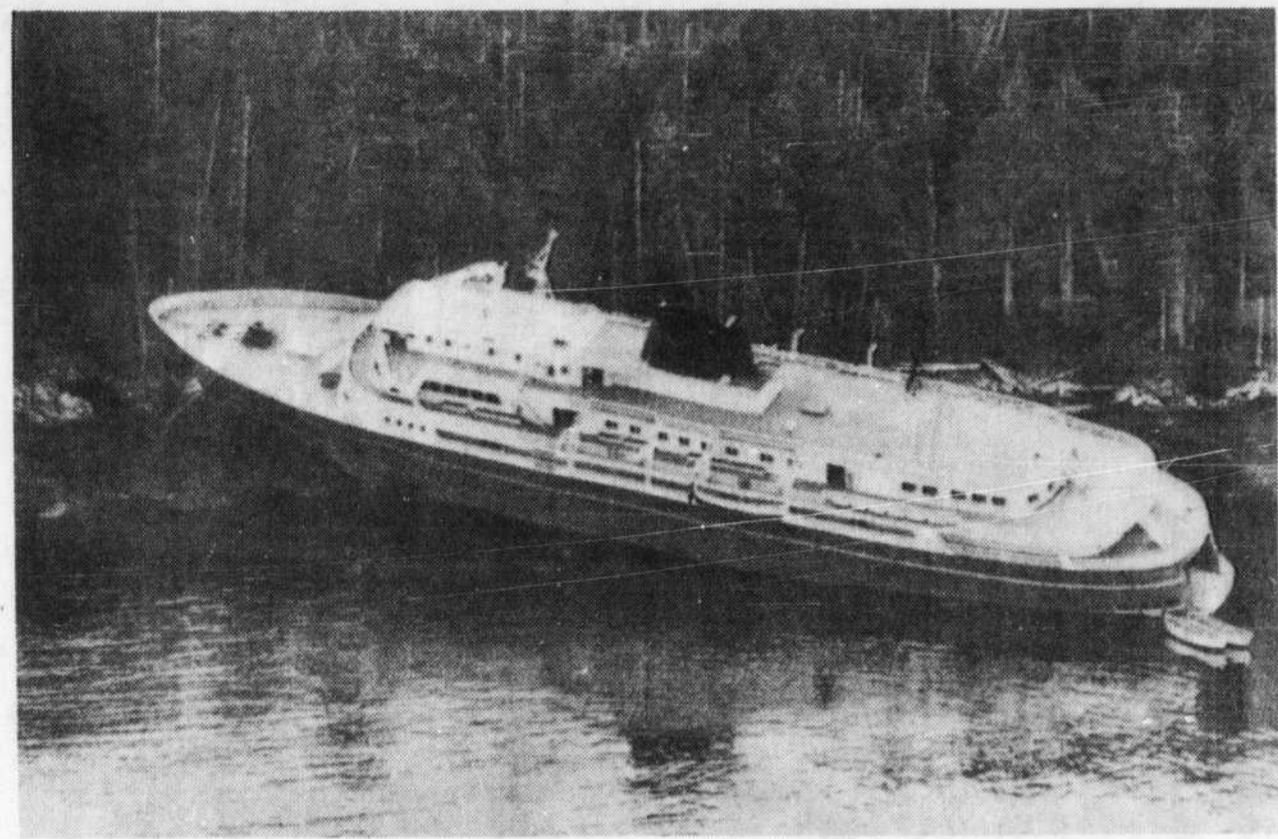
M. Hadissi, ministre irakien du travail, a annoncé à la presse, à son arrivée à Beyrouth hier, qu'il était porteur de messages personnels du général Bakr au Dr Nouredine Atassi, chef de l'Etat syrien, au roi Hussein de Jordanie et au président Nasser.

Le contenu de ces messages, a-t-il indiqué, fait ressortir notamment que la position adoptée par l'Irak est conforme aux engagements pris lors du petit sommet arabe de Tripoli en juin dernier. M. Hadissi a souligné enfin que le général Bakr demandait, dans ces messages, l'adoption d'une attitude arabe commune face à l'initiative de paix américaine.

### L'offensive palestinienne

Le départ pour Alger de M. Hassan El Khatib, membre du comité exécutif de l'O.L.P. (Organisation de libération palestinienne) marque le début d'une vaste campagne. Le comité central a, en effet, décidé d'envoyer des émissaires à Alger, Bagdad, Damas, le Caire, Tripoli, Ryad et Khartoum

Voir page 2: L'Irak



Un risque de pollution par le pétrole, dans le port de Prince-Rupert (au nord de la Colombie-Britannique) existe depuis mercredi matin. Le traversier Taku donne de la bande après être "monté" sur l'île West Kinahan à une vitesse de 17 noeuds; le navire, long de 352 pieds, transportait 342 personnes et 73 véhicules. Personne n'a été grièvement blessé. Des pilotes estiment que le bateau a raté une bouée dans une courbe prononcée, un demi-mille avant d'entrer dans le port de Prince-Rupert. (Téléphoto CP)

## La réforme fiscale coûterait \$16 millions à Claire Bombardier

OTTAWA (PC) — Claire Bombardier-Beaudoin de Valcourt, Québec, souligne dans un mémoire qu'elle a présenté hier au comité des Communes sur la fiscalité qu'elle pourrait être appelée à verser \$16.250.000 en impôts pour l'année 1976 si la proposition du Livre blanc sur la fiscalité touchant l'imposition des gains de capital était acceptée. Vu, dit-elle qu'elle n'aurait pas alors la liquidité nécessaire pour faire face à cette situation, elle serait obligée de vendre 500.000 des actions qu'elle détient dans Bombardier Ltée.

feraient face dans les circonstances au même problème. Il en résulterait que les ventes d'actions que tous ensemble ils devraient effectuer, feraient dangereusement baisser la valeur des actions de Bombardier Ltée. Pour éviter ce grave inconvénient, les membres de la famille Bombardier pourraient choisir de céder leur entreprise à une autre compagnie importante. Le risque serait grand alors que seule une compagnie américaine soit intéressée et que la famille Bombardier doive céder malgré elle, son entreprise à des intérêts étrangers.

C'est M. Marcel Bélanger, le comptable de la compagnie, qui a présenté le mémoire aux membres du comité qui étudie présentement le Livre blanc du

gouvernement fédéral sur la fiscalité. Il a expliqué que tout le problème résidait dans la proposition de réévaluer périodiquement les actions détenues dans des compagnies publiques. Le mémoire précise que la compagnie Bombardier ne se serait jamais convertie en compagnie publique si elle avait pu prévoir que le gouvernement songerait à adopter une telle politique. Le mémoire laisse entendre que les auteurs du Livre blanc n'ont pas été contents du fait que leur proposition heurterait très sérieusement les compagnies publiques étant un petit nombre de gros actionnaires. Les quatre enfants de la famille Bombardier, quant à eux, détiennent 13.000.000 d'actions non inscrites à la Bourse, 2.900.000 autres actions sont inscrites à la Bourse et circulent dans le public. Bombardier Ltée s'est transformée en compagnie publique en 1969 afin de permettre d'une part aux enfants de la famille Bombardier de payer leurs impôts successoraux et d'autre part pour faciliter l'expansion de la compagnie.

La proposition du Livre blanc forcerait les membres de la famille Bombardier à payer tous les cinq ans une taxe sur la plus-value de leurs actions. Ceux-ci recommandent plutôt que l'on taxe les gains de capital uniquement lorsque celui-ci est réalisé, c'est-à-dire au moment où il y a une vente réelle des actions. Selon eux, les gains non réalisés ne devraient donc pas être imposés, sauf à la mort de l'actionnaire, car, disent-ils, en somme, de tels impôts ne peuvent "qu'accélérer le processus de vente des industries canadiennes à des intérêts étrangers".

### En Chine

## Washington autorise la réexportation de moteurs américains

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a autorisé une firme italienne à vendre à la Chine communiste 80 camions lourds équipés de moteurs achetés aux Etats-Unis, a annoncé hier le département du Commerce.

Le porte-parole du département a ainsi confirmé les informations parues dans plusieurs journaux américains selon lesquelles la société italienne Roberto Per-

lini allait vendre à la Chine 80 camions-bennes équipés de moteurs "General Motors" pour un prix total de \$2.400.000.

C'est la plus grosse transaction autorisée avec la Chine communiste depuis que le gouvernement Nixon a annoncé en décembre dernier l'assouplissement de l'embargo sur le commerce avec ce pays. Aux termes de la loi américaine, la firme italienne n'aurait pu sans l'autorisation qui lui a été accordée, réexporter en Chine les moteurs achetés aux Etats-Unis. Les nouvelles dispositions sur le commerce avec la Chine permettent l'exportation de matériel non stratégique.

La décision du gouvernement américain d'autoriser la réexportation de ces camions constitue un pas important dans les efforts de normalisation avec Pékin. Après que le département du Commerce eut confirmé hier l'autorisation de la transaction, on apprenait dans les milieux officiels américains que cette décision avait été prise la semaine dernière au niveau politique le plus élevé au cours d'une réunion du conseil national de sécurité. L'avis favorable du département d'Etat avait prévalu, auprès du président Nixon, sur l'opposition manifestée par le département de la Défense.

Malgré son caractère indirect, cette transaction constitue la première manifestation importante de l'assouplissement sur le commerce avec la Chine communiste que le gouvernement Nixon avait annoncé en décembre dernier. Cette porte entrebâillée entre les deux pays n'a pas encore pratiquement abouti à des échanges directs devant lesquels la Chine recule encore pour des raisons

Voir page 2: Washington

## Canicule et canular

NEW YORK (AFP) — Moiteur, pollution de l'air coupures de courant par suite d'un abus de climatiseurs, sont à l'ordre du jour de toutes les conversations à New York. Un journaliste est "allé plus loin". Il a distribué hier soir une dépêche imaginaire qu'il a intitulée "Est-ce un mythe?" et dont voici la traduction:

"New York, 29 juillet 1975. 100.000 New-yorkais morts. Aucun signe de relâche dans la pollution. L'inversion de température empoisonne la côte est, de Boston à Savannah. Tunnels et ponts de sortie de Manhattan irrémédiablement embouteillés. Morts et mourants jonchent les routes à New Jersey, Staten Island, Westchester, Connecticut et Long Island. Des milliers de corps flottent dans les Hudson, Harlem et East River. Les agents de

Voir page 2: Canular

## Les postiers rentrent pour le jour de la paie

OTTAWA (CP) — Il n'y a rien comme le jour de la paie pour faire cesser, momentanément, les grèves tourmentées des employés des postes...

C'est ce qu'on peut déduire des événements d'hier au Canada, où seulement quatre débrayages des employés des postes ont été enregistrés, tous en Ontario. Tous les autres bureaux de poste sont demeurés ouverts et les facteurs et postiers y sont allés quérir leur paie.

Un autre arrêt de travail, à l'Hôtel des postes de Montréal, s'est produit

hier, mais avec l'assentiment du ministère: il faisait près de 100 degrés de chaleur dans cet édifice hier. Lundi et mardi déjà, le travail avait été interrompu par la chaleur. Des travaux de réfection sont en cours à l'Hôtel des postes en vue de l'installation d'un système de climatisation; on a scellé les fenêtres, mais le système de climatisation proprement dit ne fonctionne pas encore...

A la décharge des employés des postes

Voir page 2: Les postiers

# La révolution culturelle américaine

## 4) L'ALEXANDRIE DU 20e SIÈCLE

par ALFRED FABRE-LUCE

● La contestation étudiante en Californie, la montée d'un "nouveau pragmatisme", le désarroi des psychiâtres, tels sont les phénomènes qu'Alfred Fabre-Luce a analysés jusqu'ici.

SAN FRANCISCO (Le Monde) — Pas de reportage californien sans hippies, drogues et nudistes. Ce que j'avais lu à ce sujet m'a pourtant paru, sur place, bien dépassé. La horde des hippies s'est décomposée en artistes, en ascètes, en ratés, en criminels. On n'en voit plus guère dans les grandes villes de la côte Pacifique; ils sont à l'intérieur, dans des

ranches. Mais ils ont laissé une trace profonde. Depuis leur passage, les valeurs ne sont plus seulement exprimées en dollars. La société américaine aurait-elle, d'elle-même, accompli cette évolution? En tout cas, sans eux, elle l'aurait fait plus tard.

La drogue a cessé de progresser dans les universités. Elle aura été quelque temps, face à l'alcool (ils coexistent rarement), le symbole d'une contre-culture. A quarante ans d'intervalle (mon premier voyage aux Etats-Unis remonte au temps de la prohibition), j'ai entendu défendant l'un et l'autre de ces fléaux au nom de la liberté. Les deux camps vantaient leur mode d'évasion et se reprochaient leurs maladies: kick contre speed

cirrhose contre psychose. Ce qui rend certaines drogues pires que l'alcool, c'est que leurs ravages sont immédiats et frappent des êtres très jeunes. J'ai visité une clinique où des drogués sont soignés par d'anciens drogués. J'ai pensé à ces autres couples que forment le psychanalyste et le psychanalysé, le médecin et le patient, qu'il s'acharne à prolonger pour lutter contre sa propre crainte de la mort. J'y ai vu des vieux de vingt-cinq ans.

Ce qu'on constate présentement, c'est une certaine remontée de la pire des drogues: l'héroïne. Du phénomène, j'ai entendu deux explications. La première, c'est qu'il y a une loi du marché: si une drogue manque, on la remplace par une

autre. Une saisie de haschich fait augmenter la demande d'autres produits. (On peut en tirer argument pour ou contre l'interdiction de la marijuana, selon que l'on formule d'une façon ou d'une autre la théorie de l'escalade). La seconde explication, c'est que l'héroïne satisfait mieux les simples. On pourrait alors résumer l'histoire récente de l'ivresse chimique de la façon suivante: des aristocrates (Aldous Huxley, Leary) ont prôné des drogues "distinguées" (les hallucinogènes), dont la consommation "heureuse" implique une culture, un décor, une modération, des amis. Puis sont venus des pauvres hères qui ne peuvent réunir ces préalables et cherchent

Voir page 5: La révolution



WASHINGTON

Le département de la défense, qui avait déjà contribué à décourager M. Henry Ford d'aider l'Union soviétique à construire une usine de camions lourds...

LES POSTIERS

tes, il faut dire qu'ils ne sont pas allés uniquement chercher leur paye hier: ceux de la région de Montréal et de Québec ont décidé d'entrer au travail pour livrer les chèques de pension de vieillesse.

Robarts et Smallwood ne peuvent se rendre à Winnipeg, dimanche

WINNIPEG (d'après CP) — Il se confirme que MM. Robarts et Smallwood n'assisteront pas à la conférence inter-provinciale qui se tient à Winnipeg du 2 au 5 août.

Un avion argentin dérouté sur Cuba

CORDOBA (Argentine) (AFP) — Le Boeing 737 des Aerolíneas Argentinas qui a été dérouté sur Cuba hier alors qu'il volait entre Salta et Buenos Aires...

CP Rail réclame une hausse des tarifs de banlieue

CP Rail a soumis hier à la Commission des transports du Canada une nouvelle échelle augmentant les tarifs de banlieue du service entre Montréal et Rigaud.

Les nouveaux tarifs signifient une augmentation de 21 pour cent, en moyenne, à compter du 1er août.

Les tarifs du service ferroviaire seront alors semblables aux tarifs des compagnies d'autobus qui desservent la région du Lac-St-Louis.

CP Rail fait remarquer que les nouveaux tarifs n'empêcheront pas le chemin de fer de connaître un déficit important dans son service de banlieue.

La nouvelle échelle comprend des majorations allant de 10 à 20 cents pour un aller simple; de 10 à 16 cents et demi par billet d'une série de 10; de trois cents trois-quart à sept cents et quart par voyage dans le cas de cartes mensuelles.

Les tarifs étudiants, qui sont actuellement à 50 pour cent des tarifs généraux, seront portés à 60 pour cent.

Des majorations entrent également en vigueur sur la ligne Montréal-St-Thérèse et jusqu'à LaSalle et Adirondack Junction.

CP Rail exploite quotidiennement 26 trains entre Montréal et Rigaud.

Aux obsèques de l'ancien juge en chef Taschereau

QUEBEC (PC) — De nombreuses personnalités ont assisté, hier matin, à Québec, aux obsèques de l'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, Me Robert Taschereau, décédé dimanche soir, à Montréal, à la suite d'une brève maladie, à l'âge de 73 ans.

Outre le lieutenant-gouverneur de Québec, M. Hugues Lapointe, on remarquait le ministre fédéral de la justice, M. John Turner, représentant personnel du premier ministre Trudeau et du gouvernement fédéral ainsi que le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard-D. Lévesque, représentant du gouvernement du Québec.

ont été touchés hier par la grève tour-nante sont ceux de St. Charles, Is-lington, Etobicoke et le centre de l'aé-roport de Toronto.

En outre, le ministère a fermé sept bureaux de postes à Terre-Neuve à la suite du débrayage de mardi à St-Jean.

Seuls les membres de l'Union canadienne des employés des postes et de l'Union des facteurs sont exclus des bureaux de postes qui sont ainsi fermés. Le reste du personnel, le maître de poste, les sténos, restent au travail et sont payés.

Dans certains centres, les camionneurs affectés à la livraison postale demeurent aussi au travail.

Pendant que ces grèves se poursuivent, les négociations durent toujours à Ottawa. Mais, de part et d'autre, on avoue que le règlement du différend n'est pas encore en vue.

ISRAËL

pas moins que nous luttons pour une question qui concerne le destin et l'avenir même du pays et nous ne pourrions pas transiger là-dessus.

Dans certains milieux politiques on est assuré que le Gahal ne quittera pas le cabinet d'union nationale si une solution lui permettant de "sauver la face" était trouvée. On souligne à ce sujet que Mme Meir, qui sait que Washington lui accorde quelques jours de répit avant de donner sa réponse au plan Rogers, n'épargnera aucun effort pour sauver la coalition qu'elle dirige.

Certaines informations parues dans la presse britannique et parvenues du canal de Suez sont venues rendre la situation encore plus difficile. Selon ces informations en effet, de récentes activités soviétiques laisseraient penser que les Soviétiques veulent créer une situation de fait sur les lignes de cessez-le-feu israélo-égyptiennes avant même que le cessez-le-feu préconisé par le plan Rogers ne soit entré en vigueur.

Si ces informations étaient vérifiées, la position de M. Begin serait encore renforcée. Mme Meir serait alors dans une situation difficile, le Gahal passant dans l'opposition et créant dans le pays un mouvement d'opinion dur. Le Gahal n'en-

traînerait pas la chute du gouvernement s'il s'en retirait mais la situation politique se compliquerait énormément du fait que les positions respectives des partis changeraient et entraîneraient une redistribution des portefeuilles. En outre, dit-on à Tel Aviv, Mme Meir ne serait pas très satisfaite d'un renforcement de la tendance "colombe" au sein du gouvernement car il romprait l'équilibre qu'elle a réussi jusqu'à maintenant à maintenir.

Dans ces conditions, estime-t-on dans les milieux politiques le retrait du Gahal pourrait précipiter l'organisation d'une nouvelle consultation électorale, que le chef du gouvernement cherche encore à éviter.

Pendant, on pense dans les milieux politiques israéliens qu'Israël pourrait accepter le plan Rogers, sans pour autant changer le fond de ses positions. Ces milieux considèrent en effet que le président Nasser n'a pas agi autrement en acceptant la procédure Rogers sans pour autant changer l'essence de sa politique.

CANULAR

l'anti-pollution qualifie l'indice de l'air de "non-satisfaisant".

"Le courant électrique n'est distribué que deux heures par jour et flanche. Les hôpitaux refusent les patients. La foule attaque les hôpitaux. Médecins et infirmières se suicident. Pillage dans la ville. Pas d'arrestations, la police est impuissante, car 75 pour cent de ses effectifs sont morts ou hors de service. Le président refuse d'envoyer des troupes sur le "front de la mort".

"Les trains, avions, bateaux sont annulés ou dirigés sur Montréal ou la Nouvelle-Ecosse. Circulation de camions nulle.

"Le maire de New York, parlant de son bureau, installé d'urgence sur le Mont Washington, promet une enquête exhaustive et nomme une commission d'étude du désastre. Il déclare qu'il est profondément déçu par le manque de coopération de la part du gouverneur et des législateurs de l'Etat.

"L'URSS, la Grande-Bretagne, la France, le Japon, l'Egypte, Israël et le Brésil promettent d'envoyer de l'aide aussitôt que la sécurité de leur personnel pourra être assurée.

"Il n'y aura plus de dépêches sur ce fil. Nos bureaux sont provisoirement transférés à Harrisburg, Fin".

LE FESTIVAL

mond et Pierre, qui devaient comparaître pour les mêmes chefs d'accusation sont présentement recherchés.

Les accusations portées contre Filiatrault sont relatives à des spectacles qu'il aurait organisés entre le 25 août 69 et le 1er mai 70 dans la région de Montréal en se présentant comme agent officiel des Productions Illimitées Enregistrées. C'est à ce titre qu'il aurait d'après les chefs d'accusation, vendu des spectacles où les artistes annoncés et invités ne se présentaient jamais. Le montant de la fraude se chiffre par \$4,500.

Le procureur de Filiatrault, Me Auguste Choquette, qui est en même temps conseil juridique de Woods Productions, a qualifié cette arrestation de "geste inopportun posé pour élabousser les organisateurs du festival de Manseau".

Fernand Filiatrault a été libéré sous un cautionnement de \$1,000 par le juge Redmond Roche après avoir nié sa culpabilité. Le juge a fixé l'enquête préliminaire au 4 août.

L'IRAK

pour défendre la cause palestinienne.

Les dirigeants de la résistance passent pour être préoccupés. Ils redoutent notamment une réponse positive d'Israël qui les mettrait dans une situation très difficile. Ils craignent aussi, selon certains, des pressions de l'Union soviétique. Ces dernières pourraient être d'autant plus efficaces que les fedayin sont équipés à 80 pour cent avec des armes en provenance des pays de l'Est de l'Europe.

Is craignent aussi de faire les frais d'un règlement négocié du conflit israélo-arabe et que la résistance soit purement et simplement liquidée par une sorte de coalition des Etats arabes favorables à un plan de paix américain.

Les ordaniens, de leur côté, redoutent de nouveaux affrontements entre fedayin et forces royales.

Les diplomates arabes en poste à Amman estiment que la Syrie a déjà accepté d'aligner son attitude sur celle de la RAU, mais qu'elle ne l'annonce pas ouvertement pour des raisons de politique intérieure. L'Irak, disent-ils, fera de même sous la pression des Soviétiques.

Les caisses adhèrent à l'assurance-dépôts

LEVIS — M. Paul-Emile Charron, directeur général de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, annonce que les 1,300 Caisses populaires affiliées aux dix Unions régionales des Caisses populaires Desjardins du Québec sont inscrites à la Régie de l'Assurance-dépôts du gouvernement du Québec, depuis le 1er juillet 1970.

Les Caisses populaires Desjardins manifestent leur désir de collaboration en profitant de la première journée d'application de cette nouvelle loi du gouvernement du Québec qui voit à garantir les dépôts d'un déposant jusqu'à \$20,000.

Les 2,400,000 membres des Caisses populaires Desjardins pourront se procurer sur place un dépliant de la Régie de l'Assurance-dépôts leur expliquant cette loi du gouvernement du Québec. De plus, on remarquera, dans chacune des institutions financières concernées, l'affichage d'un permis officiel de cette Régie.

Les ventes d'armes à l'Afrique du Sud

Stanfield a bon espoir qu'aucune décision précipitée ne sera prise

LONDRES (PC) — Le chef tory canadien, M. Robert Stanfield, a déclaré, hier, qu'il est encouragé par les discussions qu'il a pu avoir à Londres, lui permettant de croire qu'aucune décision précipitée ne sera prise sur l'épineuse question de la vente d'armes britanniques à l'Afrique du Sud.

Il a précisé, au cours d'une conférence de presse, qu'il a fait valoir au premier ministre Heath et aux autres personnalités gouvernementales avec qui il a eu des entretiens que les avantages stratégiques possibles d'une telle transaction pourraient bien être annulés par les répercussions qui en résulteraient au sein du Commonwealth.

Se défendant d'attribuer quelque déclaration que ce soit au premier ministre britannique, il a tout de même affirmé qu'il croit bien que le gouvernement de Londres "ne va pas agir précipitamment sans une bonne dose de consultations" avec les pays du Commonwealth.

Le chef conservateur a d'autre part confié qu'il partage l'inquiétude dont le premier ministre Trudeau a fait part à son homologue britannique dans une missive personnelle que la presse britannique a ébruitée, en fin de semaine.

Tout en faisant remarquer que c'est à M. Trudeau qu'il faudrait poser cette question, M. Stanfield a tout de même précisé: "Je ne crois pas que le Canada doive appliquer une politique de deux poids, deux mesures. Pour ma part, je suis opposé à la vente d'armes françaises à l'Afrique du Sud."

Quant aux pays africains qui ont menacé de quitter le Commonwealth si Londres donne suite à son projet de vente d'armes à l'Afrique du Sud, M. Stanfield, a déclaré qu'il espère bien que le Canada ferait jouer alors toute l'influence qu'il peut avoir auprès de ces pays pour les amener à rester dans le Commonwealth et trouver une solution au problème.

Un journaliste lui ayant demandé si le Canada boycotterait la conférence des premiers ministres du Commonwealth, à cause de cette question de vente d'armes, le chef conservateur a répondu par une autre question: "Un pays quitte-t-il les Nations unies parce qu'il n'est pas d'accord avec une politique d'une autre puissance?"

Au cours de cette conférence de presse qu'il accordait avant de prendre l'avion du retour, aujourd'hui, à la fin d'une tournée de quatre semaines en Europe occidentale et en Grande-Bretagne, M. Stanfield a révélé que ce voyage lui laisse l'impression "malheureuse" que le Canada est en perte de vitesse en Europe.

"Pour un pays comme le Canada, il est absurde, a-t-il déclaré, de laisser l'impression d'être étranger à ce qui se fait en Europe, particulièrement dans le contexte des négociations en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, décision qui se traduirait par la perte d'une certaine partie du marché britannique."

La FTQ fait bande à part 22,500 travailleurs (CSN) du bâtiment ont débrayé

Depuis 17 jours qu'elle dure, la grève dans l'industrie de la construction a pris une ampleur inattendue.

Jusqu'à maintenant, 22,500 des 25,000 syndiqués de la construction de la CSN ont débrayé, tandis que les cotisants de la FTQ, qui se regroupent pour la plupart à Montréal, sont demeurés au travail, traversant souvent les lignes de piquetage établies par leurs camarades du syndicat rival.

Tout repose sur la parité de salaire avec les gens du bâtiment de Montréal, parité que le plus gros employeur de la province, la Fédération de la construction, se refuse à accorder.

Le ministère du travail, dernièrement, a proposé à la partie patronale que cette hausse soit échelonnée sur une période de trois ans. Un tel plan, ont répondu les

"Le Canada, a-t-il ajouté, devrait entretenir les liens les plus étroits avec le Marché commun de sorte qu'il soit en position de faire des propositions lorsque l'occasion se présentera. J'ai l'impression que le gouvernement et les milieux d'affaires canadiens ne font pas un effort suffisant pour trouver des débouchés européens."

"A moins que nous ne soyons prêts à accepter une politique d'intégration éventuelle de l'Amérique du Nord, devait-il conclure, le gros bon sens nous dicte de resserrer nos liens avec l'Europe."

A titre de mesure pratique pour atteindre cet objectif, le chef de l'Opposition aux Communes a suggéré que le Canada établisse une mission diplomatique auprès du Marché commun, mission dirigée par un ambassadeur. Il a également proposé que le gouvernement canadien reprenne la formulation de son dernier livre blanc sur la politique étrangère qui, selon lui, a semblé avoir été jugé par les Européens comme une manifestation de repli sur soi-même.

patrons, se traduirait par une hausse de 25 à 50% des coûts de construction dans la province.

La partie patronale a par contre offert une hausse de .75 cents l'heure, ce qui n'est pas suffisant pour combler la différence de \$1 à \$1.65 qui existe entre les salaires horaires payés à Montréal et ceux payés à l'extérieur de la métropole.

Hier, le ministre du travail, M. Pierre Laporte, a rappelé qu'une session d'urgence pourrait être convoquée pour régler ce problème si les grèves continuent à s'étendre.

D'importants chantiers sont paralysés par cette grève, dont celui de l'usine de la Johns Manville à Asbestos (\$75,000,000) et celui de l'Alcan dans le nord-ouest du Québec (\$25,000,000).

La production canadienne

L'OCDE prédit une relance en 71

OTTAWA (PC) — Après avoir subi un ralentissement sensible durant le second semestre de 1970, le taux de croissance de la production au Canada, connaîtra une forte accélération au cours de la première moitié de 1971, indique un rapport de prévisions économiques réalisé par 22 membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique OCDE.

Le rapport de l'OCDE, dont le siège est à Paris, indique que les périodes de ralentissement puis de reprise de la production seront plus accentuées au Canada qu'aux Etats-Unis et que, en plus, le programme canadien de lutte contre l'inflation connaîtra davantage de succès.

Le rapport de l'OCDE, rendu public parallèlement à Paris et à Ottawa, indique que le produit national brut du Canada, pour le second semestre de 1970, aura probablement un taux de croissance de 3.25 pour cent enregistré pour le premier semestre. Par contre, au cours du premier semestre 1971, le taux de croissance pourrait atteindre 4.5 pour cent.

Quant au taux d'inflation au Canada, qui a atteint 4 pour cent durant le premier semestre 1970, il pourrait redescendre à 3.5 pour cent durant le second semestre, puis à 3 pour cent au cours de la première moitié de 1971.

Le rapport de l'OCDE indique d'autre part, qu'on ne devrait procéder à "aucun adoucissement général" des restrictions économiques actuelles. Toutefois, on pourrait appliquer certaines mesures sélectives afin d'adoucir le fardeau du chômage dans les régions du Canada où il est par trop élevé.

Passant en revue les six premiers mois de cette année, le document économique souligne que le Canada a enregistré une intéressante croissance de ses exportations et a connu des conditions de prospérité durant une période où il rattrapait les pertes subies en 1969 par suite des grèves.

La demande réelle pour les marchandises et services n'a pas crû de manière significative sur le marché intérieur, et l'augmentation de l'activité

réelle n'atteindra qu'environ la moitié de la capacité physique du pays en 1970.

"Le taux de chômage pourra continuer d'augmenter pour atteindre peut-être un moyen de six pour cent pour l'ensemble de l'année", note le rapport. "Comme les mises à pied pour raison économique, augmentent, on peut s'attendre à un ralentissement plus marqué dans la montée des prix", souligne-t-il encore.

Le rapport consacre une section spéciale à la décision du gouvernement fédéral de laisser flotter librement le taux de chômage du dollar, le

1er juin, pour lui permettre de trouver son propre niveau dans les taux de change internationaux.

Grâce aux diverses mesures adoptées au sujet du dollar, indique le rapport de l'OCDE, le gouvernement canadien a contribué à accroître les réserves de devises canadiennes.

Advertisement for Budget Rent a Car. Includes text: 'Composez 937-9126 pour ce SPÉCIAL DE VACANCES! 7 jours complets \$79.50\* 1050 milles gratuits (vous payez seulement l'essence)'. Also includes address: '1460 GUY Garage MANSION STATION C.N.R. AÉROPORT DE DORVAL'.

Advertisement for Carlsberg beer. Includes text: 'Si vous pensez que la bière Carlsberg est trop chère, c'est que vous ne l'avez pas goûtée.' Also includes image of a Carlsberg beer bottle and a small boat.

Advertisement for L'ANGLAIS chez L.P.S. Includes text: 'L'ANGLAIS chez L.P.S. COURS INTENSIFS DE CONVERSATION 2 semaines, du lundi au vendredi, de 9h à 18 heures. Maximum 4 élèves par classe, \$250.00. Test de classification sans obligation.' Also includes logo for L.P.S. LANGUAGE POWER SYSTEMS.

## Québec enquête sur le refus de 16 dentistes

QUÉBEC (Le Devoir) — Le premier ministre par intérim, M. Pierre Laporte, a déclaré hier que le gouvernement a créé une commission qui enquêtera sur le refus du Collège des dentistes chirurgiens du Québec d'admettre 16 nouveaux dentistes.

Ces dentistes ont passé avec succès les examens de l'Université de Montréal et ceux du National Dental Board of Canada. Ils ont cependant échoué à deux reprises l'examen d'admission du Collège des dentistes. Ceci signifie qu'ils peuvent pratiquer n'importe où au Canada sauf au Québec.

M. Laporte a déclaré que cet incident pourra être le point de départ d'un examen sérieux des pouvoirs que détiennent les corporations professionnelles au Québec et de tout le problème du conflit d'intérêts existant entre ces associations et les universités. La commission Nepveu-Castonguay dans un récent rapport sur l'organisation des professions au Québec, a dénoncé le caractère abusif de certains pouvoirs des corporations professionnelles et a proposé un réaménagement de ces pouvoirs, entre autres celui d'octroyer des diplômes qui donnent le droit d'exercer une profession.

La commission devra faire rapport d'ici une semaine. Elle est composée du Docteur Jacques Brunet, sous-ministre à la santé et de M. René Dussault, conseiller spécial au même ministère. M. Laporte a noté que cela posait un problème sérieux considérant la pénurie de dentistes dont souffre le Québec.

## Neuf provinces se liguent dans la lutte anti-pollution

Des représentants des groupes engagés dans la lutte contre la pollution et préconisant la conservation tiendront une importante réunion dans la région des Laurentides au cours de la prochaine fin de semaine. La réunion, à laquelle participeront des représentants de neuf provinces, vise à mettre sur pied un organisme national des ambiances au Canada.

Le 31 juillet ainsi que les 1er et 2 août, on tentera de créer une association d'envergure nationale qui agira comme porte-parole de tous les groupes du pays intéressés à la préservation des ambiances et qui centralisera en même temps l'intérêt public sans cesse croissant dans cette lutte contre la pollution.

Parmi les personnalités qui assisteront à la réunion on remarque le Dr Donald Chant du Toronto's Pollution Probe, M. Derek Gallad du groupe SPEC de Vancouver et M. Gordon Peel de l'Association de chasse et pêche de l'Alberta. Dix-sept autres experts en préservation venant de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique seront également présents.

Le comité du prix conservation White Owl, par l'intermédiaire de son commanditaire la General Cigar Company de Montréal, agira comme hôte de la rencontre.

## Premier contrat chez les conseillers en orientation

QUÉBEC (PC) — Une convention collective vient d'être signée entre 11 commissions scolaires, soit 10 régionales et une locale, et les conseillers en orientation à leur emploi.

Cette première convention collective, d'une durée d'un an, comporte une rémunération non plus basée sur l'échelle de rémunération des enseignants mais sur une échelle unique qui prévoit des salaires variant entre \$7.500 et \$13.700.

Les vacances, congés et heures de travail, qui étaient basés sur ceux des enseignants, seront maintenant semblables à ceux du personnel d'administration.

Cette première convention collective, qui touche quelque 75 conseillers en orientation, remplace le système de contrats individuels.

Au cours des négociations, les commissions scolaires étaient représentées par la Fédération des commissions scolaires et les conseillers en orientation par le Syndicat des conseillers en orientation du Québec, affilié à la CEQ.



Une séquence de film pour une émission d'aventure produite par la Télévision éducative du ministère de l'éducation de l'Ontario est ici tournée près du Fort-Edmonton, dans le secteur de la Ronde de Terre des Hommes. Cette séquence fait appel au talent de quelques-uns de nos comédiens dont Jean-Guy Moreau dans le rôle d'un policier, Danielle Ouellette et Daniel Lesourd. Cette production est inscrite à un programme de français destiné aux étudiants de langue anglaise de l'Ontario. Les cinéastes et les comédiens seront à l'œuvre toute la semaine. (Photo Terre des Hommes)

## Jean Marcotte dirigera le service d'épuration des eaux de la CUM

par Gilles Léveillé

Le service d'assainissement des eaux de la Communauté urbaine de Montréal, créé il y a à peine un mois, a maintenant un directeur. L'exécutif du gouvernement régional métropolitain a en effet

hier désigné à cette fonction M. Jean R. Marcotte, ci-devant chef de la division des eaux usées du service des Travaux publics de Montréal.

La nouvelle en a été annoncée par le

président de l'exécutif, M. Lucien Saulnier, à la suite d'une séance régulière de l'organisme.

La nomination, comme c'est la coutume, vaut d'abord pour une période intermédiaire de 90 jours et n'a pas à recevoir l'approbation du conseil. Ce n'est qu'au moment où on voudra accorder la permanence à M. Marcotte que l'assemblée des conseillers sera appelée à se prononcer.

Le service d'assainissement des eaux de la CUM a été créé le 23 juin dernier lors d'une réunion du conseil du gouvernement régional au cours de laquelle on a également adopté un projet d'entente entre la ville de Montréal, la CUM et certaines autres municipalités de l'île, régissant la préparation des études sur les usages d'épuration des eaux.

La mise en place des nouvelles structures administratives permettra de se conformer à l'ordonnance de la Régie des eaux au sujet de la construction prochaine d'une usine d'épuration pour le traitement des eaux usées de la partie est de l'île de Montréal et d'être prêt lorsque éventuellement la Régie émettra une seconde ordonnance concernant cette fois la partie ouest du territoire de la CUM.

Le service d'assainissement des eaux de la CUM devra assurer la surveillance et la coordination des travaux et études que Montréal s'est engagée à exécuter pour le compte du gouvernement métropolitain.

Le poste de directeur du service commande un salaire de \$22.000.

## Le diocèse de Montréal établit ses priorités dans le domaine pastoral

par Jean-Pierre Proulx

- Evaluation du personnel et des tâches.
- Poursuite du recyclage des prêtres.
- Mise sur pied du conseil de pastorale diocésain.
- Planification accrue de la pastorale caritative.
- Préparation d'un synode de pastorale diocésain.
- Meilleure "utilisation" des mass media.
- Organisation d'un centre d'instruments audio-visuels.

Ce sont là les principales priorités pastorales que devrait poursuivre à partir de septembre prochain le diocèse de Montréal.

La liste de ces priorités a été établie grâce à un questionnaire envoyé à cet effet à la fin d'avril dernier par l'abbé Jean-Marie Lafontaine, coordonnateur général de la pastorale du diocèse, à chaque paroisse, à chaque conseil de zones pastorales (20) et à chaque conseil de région (6).

Six régions, 12 zones et 88 paroisses sur 221 (soit 40%) ont répondu au questionnaire d'évaluation. La synthèse des réponses et l'établissement des priorités ont été réalisés au cours de l'assemblée générale des conseils de région tenue en juin.

D'autre part, les participants ont établi des priorités pour les régions pastorales: attribution à chaque région d'un animateur de la pastorale à plein temps et décentralisation véritable et efficace en accordant plus d'autonomie au conseil de région et en respectant davantage ses initiatives ou projets pastoraux.

Précisons ici que chaque région est formée d'un certain nombre de zones pastorales. A la tête de chaque région se trouve un président nommé par l'évêque sous présentation d'une liste de trois noms choisis par tous les prêtres de la région.

Selon le statut provisoire des régions, promulgué en septembre 69, le président de région a un "rôle de promoteur et de coordonnateur". Il voit au bon fonctionnement des zones et des conseils de zones; il visite les paroisses de sa région et participe aux consultations

faites en vue des nominations des curés dans sa région.

Le statut de 69 lui accorde "un statut d'intermédiaire, d'une part, entre l'autorité diocésaine et les responsables de la pastorale dans sa région, d'autre part entre tous ces responsables".

Il a le droit d'assister aux réunions qui se tiennent dans sa région: réunions de prêtres, religieuses, marguilliers et sert de courroie de transmission avec l'archevêque et les responsables de services diocésains.

En ce qui touche d'autre part, les priorités pastorales dans les paroisses, l'assemblée de juin a retenu les suivantes: rénovation et adaptation de la pastorale sacramentelle au milieu urbain, participation des laïcs à la pastorale sous la forme de conseil de pastorale; mise en place d'une pastorale tournée vers le monde (famille, travail, culture) et d'une pastorale missionnaire, enfin, en pastorale scolaire, spécialisation des prêtres, animation des parents et des catéchètes.

D'autre part un examen des priorités proposées par les paroisses révèle que celles-ci attendent des directives claires en un certain nombre de domaines. On y relève des expressions telles que: Unité dans la liturgie; Unité dans la doctrine, déclarations sur la vague d'érotisme actuelle. Dénoncer les erreurs. Indications claires sur la pureté des jeunes. Unité dans la catéchèse. Contrôle par la direction catéchétique de la prétendue éducation sexuelle. Directives sur la matière à enseigner. Directives claires sur l'obligation de la messe. Politique uniforme sur la confirmation et la pénitence. Empêcher les absolutions sans confession. Précisions sur la pastorale du mariage. Politique claire sur le bingo. Que la revue Eglise de Montréal soit le véhicule de toutes les directives, etc.

Revient aussi le souhait d'une meilleure information sur les projets diocésains, sur la vie du diocèse, sur les expériences en cours. On demande aussi fréquemment une étude des finances diocésaines et paroissiales, etc.

## Air Canada modifie ses moteurs Conway

Suivant les recommandations du constructeur britannique Rolls-Royce, la société Air Canada a entrepris depuis les 15 derniers mois de modifier les moteurs de type Conway de ses avions à réaction, a révélé un porte-parole de la compagnie.

Il a précisé qu'Air Canada a commencé à remplacer certains disques de compression en 1968, après que Rolls-Royce eût signalé que cette partie du réacteur avait probablement provoqué des incendies dans deux appareils.

Environ un tiers des 65 avions à réaction d'Air Canada sont munis de moteurs Conway, a indiqué le porte-parole, et les modifications devraient être achevées avant le milieu de 1971.

Rolls-Royce estime qu'un disque de compression défectueux aurait été à l'origine de l'écrasement d'un Boeing 707 de la société British Overseas Airways. L'accident survenu à Londres il y a deux ans avait fait deux morts.

## Malgré la canicule, l'aqueduc est loin d'être à sec

par Gilles Léveillé

La consommation d'eau est à son maximum ces jours-ci à Montréal mais, selon le responsable de l'approvisionnement, il n'y a pas lieu de s'affoler.

L'ingénieur-surintendant de la division des eaux et assainissement à la ville de Montréal, M. Roland Brodeur, pense que certains rapports de presse laissant entrevoir une pénurie d'eau potable si la vague de chaleur actuelle se poursuit sont exagérés.

La capacité de l'usine de filtration de Verdun est de 350.000.000 de gallons par jour. Lundi, la consommation s'est élevée à 352 millions mais, grâce au jeu des réservoirs d'équilibre de pression, les citoyens n'ont pas eu à souffrir de baisse de pression.

Il y a eu une légère accalmie mardi, la demande totale s'établissant à 341 millions de gallons seulement. M. Brodeur prévoyait pour hier une consommation de 348 millions de gallons.

Selon l'ingénieur montréalais, le fait qu'au cours d'une journée la consommation dépasse la capacité de filtration de l'aqueduc n'a rien d'alarmant. Il faut 3 ou 4 jours d'une telle situation avant de pouvoir parler de point critique. Et puis au bout de ce délai arrive la fin de semaine, période de relâche chronique, de sorte que les vraies crises se produisent rarement.

Il est important cependant, note M. Brodeur, de ne pas abuser d'eau au moment des heures de pointe de consommation. Car même si la capacité de filtration, considérée sur l'étendue de 24 heures, est suffisante, il peut arriver qu'à certaines heures de l'après-midi par exemple la demande dépasse de

beaucoup le rythme de production et taxe ainsi trop lourdement les réservoirs d'équilibre. D'où la nécessité d'arroser les gazons dans la soirée plutôt qu'en plein jour.

Cette pratique de l'arrosage est l'une de celles qui crée le plus d'ennui à l'aqueduc. La ville de Montréal a d'ailleurs un règlement qui l'interdit à certaines heures mais il se fait quand même des abus.

Et s'il y a trop d'abus, de dire M. Brodeur, les Montréalais devront se passer d'eau... et ne boire que du gin!

## Trois familles des Ilots St-Martin iront à Vancouver

Trois familles montréalaises participeront du 4 au 11 août à un voyage d'échange avec des familles de Maillardville près de Vancouver.

Deux de ces familles viennent des Ilots St-Martin et une autre de l'est de Montréal. Mme Solange Tellier, une des organisatrices du voyage, a déclaré que les participants ont l'intention de jeter un coup d'oeil sur les problèmes de logement à Vancouver et sur la façon dont y oeuvre le Bine-Etre social.

Ce voyage est rendu possible grâce à une subvention du gouvernement fédéral. Un peu plus tard dans le mois d'août des familles de Vancouver viendront vivre une semaine à Montréal.

## Les spécialistes en chirurgie buccale négocient avec Québec

QUÉBEC (PC) — L'Association des spécialistes en chirurgie buccale du Québec (ASCBQ) vient de rencontrer les négociateurs du ministère de la santé, au cours d'une réunion préliminaire aux négociations qui débiteront incessamment en vue d'établir le plan d'assurance-maladie du Québec.

Le président de l'ASCBQ, le Dr André Charest, déclare, dans un communiqué remis à la presse hier, qu'il considère tout à fait normal que les membres de son association soient intéressés à la discussion des entretiens qui détermineraient les conditions de la pratique de leur spécialité en milieu hospitalier sous l'égide de la loi de l'assurance-maladie.

Celle-ci inclut en effet les soins de chirurgie buccale prodigués par les chirurgiens-dentistes à l'hôpital. Or, note le communiqué, ces spécialistes consacrent tout leur temps à la pratique hospitalière, contrairement aux omnipraticiens dentaires qui exercent surtout en cabinet privé.

Selon le Dr Charest, les spécialistes de son association sont les plus aptes et les plus habilités à conduire les négociations concernant la pratique de leur spé-

cialité et à participer à l'élaboration du système qui puisse le mieux répondre aux besoins de la population dans ce domaine.

En plus de ces questions de principe d'ordre fondamental et professionnel, qui doivent être respectées, souligne le Dr Charest, il y a aussi la question des honoraires qui feront l'objet de séances de négociations à venir entre les chirurgiens buccaux et les délégués de l'Etat.

## GOUTTIÈRES HO-DO

Installées par PRIMEAU MÉTAL

Émaillé, Galvanisé, Cuivre.

Sans joint.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue 322-4160

Québec et Banlieue. 872-9244

# 5 MOYENS

## LA RÉNOVATION DE MAISON PEUT AJOUTER DU PLAISIR ET DE LA BEAUTÉ À VOTRE MAISON:

- 1—Ajoutez une chambre à coucher  
pour votre famille grandissante ou pour des invités imprévus.
- 2—Ajoutez plus d'espace au salon  
Maintenant, votre rêve d'un salon plus grand peut se réaliser.
- 3—Ajoutez une salle à diner  
Changez votre petite salle à diner; rendez-la confortable pour votre famille et vos soirées.

- 4—Ajoutez une salle de jeu  
Votre famille utilisera à l'infini cette pièce si utile, attrayante et donne plus de valeur à votre maison.
- 5—Ajoutez un boudoir  
Une pièce tranquille où vous pourrez lire ou tout simplement relaxer. Chaque maison devrait en avoir un... qu'en pensez-vous?  
Votre annexe peut être prête bientôt et peut coûter aussi peu que

### \$2395

(10' x 20')

**Épargnez encore plus!**  
Nous construisons l'annexe et vous finissez l'intérieur selon vos propres goûts. Vous pouvez épargner encore plus!

**ESTIME GRATUITE**  
— PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE — JUSQU'À 15 ANS POUR PAYER.

## RECOMPENSE!

Épargnez jusqu'à **\$500** ou plus sur les travaux de rénovation de maison avec M.H.S.

482-0600

SANS OBLIGATIONS

## LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

METROPOLITAN HOME SERVICES

**AUDITIONS pour HAIR à la COMÉDIE-CANADIENNE**  
84 ouest, rue Ste-Catherine

**Vous devez prendre rendez-vous pour une audition en appelant à la Comédie, lundi et mardi, les 3 et 4 août, de 10 h. 00 a.m. à 6 h. p.m.**

**VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER EN PERSONNE POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS**

Expérience de la scène non requise. La longue cheveu pour les gens de race noire et les femmes de race blanche est secondaire mais les hommes de race blanche doivent avoir une tête "shaggy".

Il est nécessaire de préparer 2 chansons

Si vous ne pouvez vous présenter lundi ou mardi pour prendre rendez-vous, veuillez appeler

861-3476

Le conflit des postes: négociateur ou légiférer

Le conflit des postes paraît bien en voie de s'éterniser. Les grèves tournantes succèdent aux grèves tournantes. On parle même maintenant de grèves de saturation. Il s'agit de désorganiser de plus en plus le service postal de façon à amener les autorités à capituler.

Le syndicat ne fait qu'exercer, évidemment, un droit que la loi lui reconnaît. C'est une arme de négociation qu'on lui a accordée et dont il se sert.

Il tombe pourtant sous le sens que le droit de grève, qu'il soit utilisé de façon "tournante" ou continue, ne peut avoir le même sens dans le secteur public que dans le secteur privé. Dans le secteur privé, l'arrêt de travail concerté et son pendant, le lock-out, peuvent prendre la forme d'un affrontement où le plus fort l'emportera éventuellement. C'est l'épreuve de force classique.

Dans le secteur public, pareille notion ne peut jouer. Le gouvernement ne peut être comparé à un employeur ordinaire. Une grève ne l'accablait pas à la faille. S'il perd de l'argent, il n'a qu'à accroître les impôts. C'est la population en général qui n'en a plus alors pour son argent, c'est la population qui est privée de services auxquels elle a droit.

Aussi, comme l'intérêt général doit primer l'intérêt particulier d'un groupe, on admet de plus en plus que le droit de grève dans le secteur public ne peut pas être illimité. La grève ne peut être conçue ici que comme un moyen de saisir brutalement l'ensemble de la population des données d'un conflit. Quand cette opinion publique a été suffisamment saisie du problème, il faut trouver le moyen de rétablir les services. On sous-entend qu'un peuple éclairé ne laissera pas ses mandataires commettre d'injustices à l'endroit des employés concernés, le peuple

étant en dernière analyse le véritable employeur, celui qui devra payer la note.

Dans le cas du différend des postes, peut-on dire que le peuple a été suffisamment sensibilisé par les grèves tournantes? Il est difficile de répondre de façon absolument certaine, dans un sens ou l'autre, mais il ne fait pas de doute que ce moment approche. De plus, un certain secteur de l'économie a déjà suffisamment souffert pour qu'on s'efforce de hâter un règlement.

De toute façon, on a le droit de s'étonner devant les nouvelles répétées voulant que les quelques rares rencontres de négociation tenues jusqu'ici ne donnent invariablement aucun résultat positif. Il y a, de toute évidence, un manque de flexibilité quelconque part.

Le gouvernement devrait au moins, pour sa part, commencer par réviser ses positions. Il y a quelques jours, le ministre du travail, M. Bryce Mackassy, a laissé entendre que les négociateurs gouvernementaux n'étaient pas nécessairement liés par les directives salariales. En d'autres termes, la limite de 6 pour cent dans les hausses de salaires pourrait être dépassée. Cette déclaration a paru de très bon augure.

Il importerait de savoir maintenant si M. Mackassy parlait alors au nom du cabinet. Si le gouvernement acceptait de modifier son attitude à cet égard, la négociation aurait nettement des chances de déboucher sur un accord.

L'intervention personnelle du premier ministre, depuis longtemps souhaitée, devient, à tout événement, de plus en plus impérieuse. Cette intervention pourrait d'ailleurs concrétiser le déblocage qu'a laissé entrevoir le ministre du travail.

Une telle initiative serait sûrement mieux accueillie que la menace proférée. L'autre jour, par le ministre des postes, de recourir

à un lock-out. Le temps n'est plus aux jeux de stratégie. Il se pourrait qu'un lock-out force les postiers à se rendre, mais il pénaliserait encore davantage un public qui en a suffisamment enduré depuis des mois.

D'autre part, si le gouvernement entend demeurer strictement sur ses positions, s'il juge qu'il a atteint la limite des concessions, il doit avoir le courage de le dire clairement et, surtout, d'assumer les responsabilités qu'une telle attitude implique.

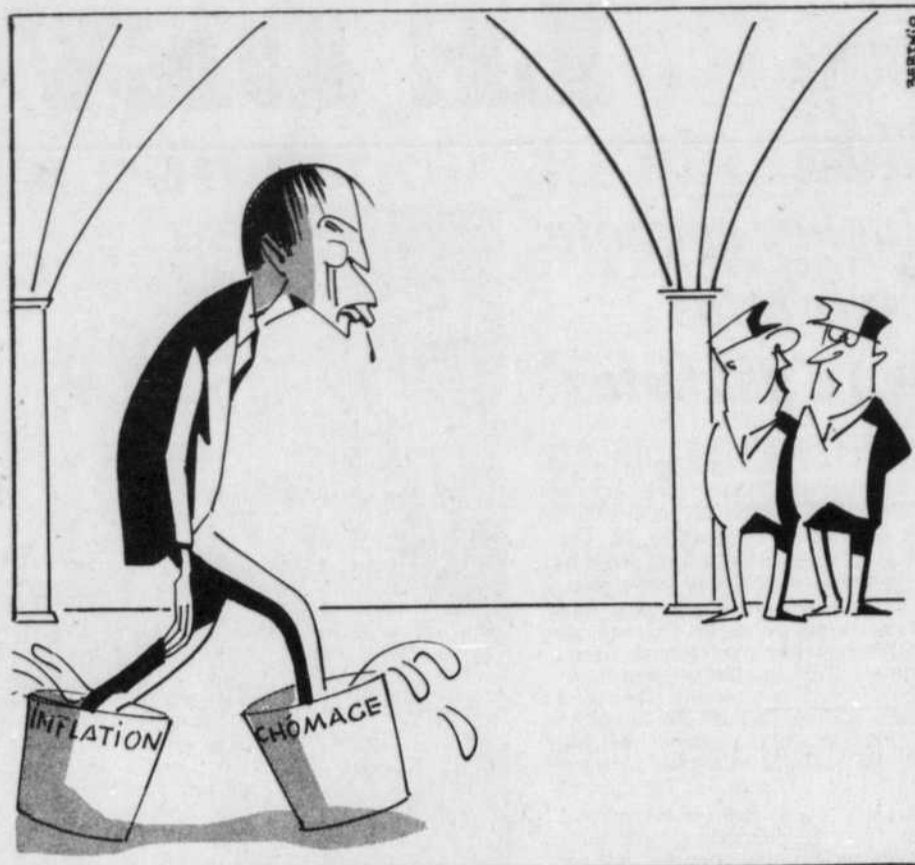
En somme, c'est au gouvernement de décider alors si les grèves tournantes ont suffisamment duré ou non, et de dire quelle ligne de conduite il entend suivre pour assurer la reprise normale du service postal. Le public a droit de savoir si la situation chaotique actuelle aux postes va se prolonger encore pendant des semaines ou des mois.

Il est malheureux que le Parlement ne soit pas présentement en session. Car il se serait dans l'ordre que les élus du peuple, les représentants de la population puissent se prononcer sur la meilleure façon de régler et de terminer le conflit.

Le gouvernement pourrait toutefois, et dès maintenant, nous dire s'il a l'intention de convoquer bientôt les Chambres au cas où les grèves se poursuivraient. Il pourrait préciser le délai qu'il se donne et les mesures qu'il soumettrait dans l'éventualité d'une telle convocation des Chambres.

Le gouvernement est déjà demeuré assez longtemps sur la clôture. Le temps est venu pour lui de se "mouiller". Ou bien il reprend la négociation dans un nouvel esprit et avec de nouvelles dispositions, ou bien il décide d'exercer son autorité pour ramener la situation à la normale. Il n'a pas d'autre choix. Pour le reste, le peuple jugera.

Vincent PRINCE



Je l'aimais mieux en sandales...

Lettre de Bruxelles

Les Britanniques doivent se plier aux méthodes latines des Six

par PAUL MASSON, correspondance particulière au Devoir

BRUXELLES - La machine des négociations est en marche, mais elle a encore besoin d'un bon rodage. Tel est l'impression que l'on avait à Bruxelles, après la première séance des négociations effectives qui devaient aboutir à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Cette première séance fut peut-être pour certains une déception; car elle marqua immédiatement les positions entre la conception européenne et britannique sur la manière d'aborder les sujets et de les traiter. M. Barber qui conduisait la délégation britannique parut également peu au courant de la "liturgie communautaire", ce qui lui valut, après sa première intervention, de devoir attendre quatre heures durant que les Six, retirés en comité restreint, préparent leur réponse.

On a parlé, à l'occasion de cette séance, de "byzantinisme" et il est certain que pour l'œuf profane, la discussion qui surgit à propos de la constitution ou non de "groupes de travail" - qui n'auraient été que des "groupes d'information", ressemblait très fort à une querelle sur le sexe des anges.

Pas de groupes de travail

En fait, avec cette première passe, les négociateurs ont pu se mesurer et, tout à la fois, faire preuve de compréhension réciproque. Les Européens avaient demandé aux Britanniques de préciser leurs questions; M. Barber leur répondit en proposant que sept groupes de travail se mettent immédiatement à établir les données de base sur divers problèmes qu'ils veulent pouvoir négocier en premier lieu.

Mais, entre-temps, les Six avaient convenu ensemble de l'attitude commune à adopter et de la procédure qu'ils souhaitaient défendre pour les négociations. Ils avaient ainsi décidé que la négociation devait rester centralisée, c'est-à-dire rester entièrement aux mains de ceux qui ont les responsabilités politiques. Les Six rejettent ainsi l'idée de créer des groupes de travail.

De cette approche différente de la procédure naquit le premier dialogue entre les parties en présence: M. Barber défendit la création des groupes, les Européens firent des contrepropositions. Par celles-ci, ils rejettent toute création de groupe de travail et partageaient entre différents problèmes cités par la Grande-Bretagne. Celle-ci accepta la formule, montrant ainsi sa bonne volonté et son désir de progresser.

Au-delà des péripéties de ce premier round, se dessinaient déjà la différence séculaire entre le juridisme latin et le pragmatisme anglo-saxon, ainsi que la commune volonté d'aborder directement les sujets les plus difficiles et parmi eux, la politique agricole commune.

Les Six, suivant en cela les arguments de la délégation française, voudraient amener la Grande-Bretagne à se rallier à des grands principes dont on tirera ensuite les

conséquences financières. Pratiquement, les Six voudraient amener les Anglais à discuter d'abord, dans ce touffu dossier agricole, le chapitre de l'organisation des marchés et spécialement des marchés les plus litigieux, ceux des oeufs, des produits laitiers et de la viande de porc.

Viendrait ensuite l'examen du financement de la politique ainsi définie. Et ici, les Six sont prêts à accorder des facilités pour assurer la progressive intégration des Britanniques et ne pas lui faire supporter une charge trop disproportionnée en regard des autres avantages qu'elle retirera de son adhésion (politique industrielle, désarmement douanier, etc.).

Les Anglais, par contre, préféreraient construire des accords théoriques sur une connaissance précise des charges qu'ils auront à supporter.

Deux philosophies

Un seul objectif (l'intégration agricole), deux voies différentes pour y parvenir, deux démarches qui correspondent à deux philosophies et à des procédures différentes. Voilà exactement ce que sera l'objet de la négociation qui s'est ouverte en cette fin juillet à Bruxelles et qui, théoriquement, doit se poursuivre deux années durant. Tout cela pourra-t-il aboutir?

Il est prématuré de répondre évidemment. Mais ce que l'on peut dire néanmoins, après la première séance des négociations effectives, c'est que les choses sont assez bien engagées. Les négociations seront dures, tous les partenaires l'ont déjà dit; on sait maintenant qu'elle seront surtout complexes. Elles ressembleront fort à ces sessions ministérielles de la Communauté où les partenaires tournent et retournent un problème, le renvoient pour examen, confrontent leurs vues, le reprennent par un autre bout, pour

finir par trouver des solutions de compromis - des cotes mal taillées, disent les pessimistes - qui ne conviennent sans doute à personne mais qui ont le mérite d'agréer à tout le monde. C'est cela une communauté.

On comprend mieux la démarche française, c'est-à-dire européenne, de vouloir centraliser à tous prix la négociation, quand on connaît les manières de travailler de l'Europe.

Habiles négociateurs

Les Anglais qui sont d'habiles négociateurs, se mettront rapidement au rythme des Six. Une fois adaptés peut-être parviendront-ils même à l'accéder, à lui donner de nouvelles impulsions. Mais ceci est travail de longue haleine. Ce qui attend maintenant les deux interlocuteurs, c'est surtout un immense travail d'échange d'information, de statistiques qui sera suivi d'une première amorce de négociation.

Les informations et les statistiques sont affaire d'experts, c'est donc la Commission exécutive qui les traitera directement avec la Grande-Bretagne. Pour le reste, c'est-à-dire pour tout ce qui touche aux décisions, tout ce qui a des conséquences politiques, ce sont les deux négociateurs qui prendront les choses en main.

Européens et Britanniques se sont maintenant séparés sur des impressions de satisfaction raisonnable. Ils se retrouveront probablement en octobre pour une prochaine confrontation. Et attendant, les Européens iront en vacances. Des vacances qu'ils auront bien méritées, depuis le sommet de La Haye qui relança l'intégration communautaire et les tient sur la brèche depuis huit mois.

propos d'actualité

"On prétend souvent que le problème (de la politique scientifique) pourrait être résolu par la création d'un ministère de la Science, qui regrouperait sous l'autorité d'un seul ministre les diverses activités importantes de recherche et de développement menées par le gouvernement canadien. Nous pensons que cette thèse doit être rejetée car elle va à l'encontre des tendances mondiales actuelles. A notre avis, il importe que, pour des domaines comme l'agriculture, les pêcheries, la sylviculture, les ressources minérales et la défense, les grands programmes gouvernementaux de recherche dépendent le plus étroitement des ministères chargés de la politique opérationnelle et économique et des fonctions de régulation. Comme nous l'avons déjà souligné, l'allocation des ressources aux travaux de recherche menés dans ces domaines relève essentiellement de décisions politiques et non pas scientifiques, et il faut s'efforcer d'établir des rapports extrêmement étroits entre les créateurs et les utilisateurs des connaissances nouvelles. Un ministère centralisant les questions scientifiques tendrait inévitablement à se préoccuper davantage de problèmes opérationnels que de l'élaboration d'une politique et sa dimension, nécessairement étendue, pourrait susciter des problèmes administratifs qui risqueraient de freiner la recherche créatrice. A notre avis, il serait nettement préférable de constituer, au sein des ministères qui effectuent des travaux de recherche orientée, de solides divisions de recherche, dirigées par des hommes de science compétents. Cette formule n'exclut nullement la création, sous l'autorité d'un ministre, d'un organisme technique central qui serait chargé des travaux scientifiques gouvernementaux dans des domaines autres que la recherche fondamentale orientée. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point, mais il nous paraît utile de souligner ici que la responsabilité de la politique scientifique générale ne devrait pas être confiée à un organisme de ce type. La pure solution consisterait à nommer un ministre de la Science qui aurait pour mission d'élaborer la politique scientifique et de contrôler la mise en oeuvre de quelques-uns seulement des aspects de l'effort scientifique du pays (aspects auxquels il serait inévitablement enclin à attacher trop d'intérêt) au lieu de suivre cet effort dans sa totalité.

Rapport de l'OCDE sur les politiques nationales de la science au Canada, 1969

bloc-notes

La propreté des terrains privés

La détérioration de l'environnement urbain prend plusieurs formes, qui sont plus ou moins nuisibles ou dangereuses pour les citoyens, et qui contribuent à la pollution, qu'il s'agisse de l'air, du bruit, de la propreté. Les autorités municipales doivent veiller au nettoyage des rues, à l'enlèvement des ordures, mais elles doivent imposer aussi aux propriétaires d'immeubles des règlements qui assurent un minimum de propreté.

Le Conseil municipal a adopté la semaine dernière un règlement sur l'entretien des terrains privés, qu'il s'agisse de terrains donnant sur des rues, ou de cours à l'arrière des maisons. Il est maintenant interdit de déposer ou de laisser des déchets ou des objets malpropres ou nuisibles sur ces cours ou terrains; en cas de violation du règlement, la ville donnera un avis de 24 heures au propriétaire; si celui-ci néglige de se conformer à cet avis, la ville procédera au nettoyage aux frais du propriétaire qui sera aussi passible d'une amende.

Une "corvée" opportune

Ainsi que l'a reconnu M. Saulnier, ce nouveau règlement est une conséquence de l'initiative des citoyens du quartier de Saint-Louis-de-France qui, le 13 juillet, se sont groupés pour enlever les déchets d'un terrain privé de ce quartier qui servait de terrain de jeu à des enfants du voisinage, ce qui comportait un danger à cause des déchets et objets nuisibles qui jonchaient cet emplacement. Comme cette intervention était irrégulière et non autorisée, la police y a mis fin et a même conduit au poste

trois de ces citoyens qui ont été libérés aussitôt.

Ce groupe de citoyens avait fait des démarches à l'hôtel de ville pour obtenir un parc ou terrain de jeu dans ce secteur défavorisé, et comme ils n'obtenaient aucun résultat, ils ont décidé de nettoyer un terrain que fréquentaient déjà les enfants. Cette action a eu deux effets. M. Saulnier a décidé que deux parcs seraient aménagés dans les environs dans un délai de quelques jours et qu'il y en aurait d'autres ensuite.

Mais la "corvée" de nettoyage a aussi eu comme résultat l'adoption du règlement mentionné plus haut. Les dirigeants de la ville ont constaté que, par inadvertance, en septembre dernier, le Conseil municipal avait abrogé un règlement de 1961 qui donnait au service municipal de la voie publique l'autorité de nettoyer les terrains vagues privés.

Puisque l'absence de ce règlement n'avait pas été constatée depuis une dizaine de mois, il faut croire qu'on ne l'utilisait pas souvent. D'ailleurs, les déchets de toutes sortes qu'on voit dans les terrains vagues, dans divers quartiers, sont l'indice d'une négligence de services municipaux à ce sujet.

Le nouveau règlement est sévère, et des conseillers auraient probablement été portés à l'atténuer sous prétexte que le propriétaire de toute responsabilité à ce sujet; il peut clôturer son terrain, et il aura un avis de 24 heures pour entreprendre le nettoyage nécessaire. Le règlement prévoit aussi des pénalités pour toute personne qui sera surprise à laisser des déchets sur un terrain, ce qui est de nature à prévenir les abus les plus graves.

Il faut souhaiter que ce règle-

ment sera appliqué de manière efficace dans tous les quartiers de la ville, et non seulement dans le secteur où le problème a été soulevé par les citoyens. La diligence manifestée par M. Saulnier pour faire adopter ce règlement a peut-être été favorisée par la publicité donnée à la "corvée" des citoyens et par l'approche des élections municipales. Mais il est souhaitable que dans tous les quartiers, des citoyens prennent la peine de signaler à la ville les terrains où ce règlement n'est pas observé. En plus de supprimer des dangers pour les enfants qui s'aventurent sur ces terrains, l'application du règlement contribuera aussi à l'embellissement de la ville.

L'application de la loi des alcools à Montréal

Le ministre de la justice du Québec vient de confier aux policiers de Montréal le mandat d'appliquer la loi de la Régie des alcools dans la métropole. Cette décision de M. Choquette, annoncée mardi par M. Saulnier, est apparemment le résultat du mémoire que le Comité exécutif de Montréal a présenté en juin dernier à la Commission Thinel qui enquête sur le commerce des alcools au Québec.

Selon ce mémoire, la poursuite des infractions à cette loi dans le territoire de Montréal ne pouvait être effectuée que par un petit nombre de policiers provinciaux assignés à cette tâche et par quelques policiers montréalais dont le mandat était limité à certaines infractions seulement. La ville affirmait dans ce document que de nombreuses infractions étaient commises à la connaissance de beaucoup de gens, y compris des agents de police de la ville, mais ces policiers ne pouvaient pas poursui-

vre les coupables parce que cela leur était interdit.

La situation dénoncée par les autorités municipales était assez étonnante. Des policiers montréalais en uniforme, qui constataient des violations flagrantes de la loi, comme par exemple l'ouverture d'un cabaret jusqu'à 5 heures du matin, ne pouvaient pas intervenir parce que le pouvoir d'appliquer la loi n'était donné qu'à un petit nombre de policiers.

Le Comité exécutif de Montréal affirmait qu'à cause de ce manque d'efficacité dans l'application de la loi, et d'autres déficiences énoncées dans le mémoire, la pégre avait pu s'implanter profondément dans la métropole. Ce document explosif a fait sensation et devait susciter des changements majeurs dans le régime actuel de la RAQ.

L'attribution à un millier de policiers de Montréal d'un mandat spécial pour l'application de cette loi dans la métropole est déjà une réforme importante. La surveillance des bars, cabarets et autres établissements autorisés à servir des alcools va être intensifiée. Le service de police de Montréal pourra tenter des poursuites sans être obligé d'obtenir d'abord l'autorisation du ministre provincial de la justice. La loi sera donc imposée de façon plus efficace.

Le mandat accordé par le ministre Choquette aux policiers de Montréal ne vaut cependant que jusqu'au 31 octobre prochain. Il s'agit peut-être d'une simple formalité; on assurera une meilleure application de la loi actuelle en attendant des amendements à cette loi; cette période permettra aussi de juger de l'efficacité de cette modification. Mais on ne doit pas revenir à la situation antérieure, et il est absurde, comme l'a montré le mémoire de Montréal, que la police locale soit impuissante devant des violations nombreuses d'une législation aussi importante.

P.S.

lettres au DEVOIR

Syndicalisme et démocratie

A voir agir les syndicats à tous les niveaux, il est à se demander si leurs dirigeants sont sérieux ou si, plutôt, ils ne pensent pas à leur petite tour d'ivoire qu'ils ont réussi à se créer. Pour une bonne partie d'entre eux, ne pouvant être admis au sein de partis politiques ou ils espèrent mener tout le monde par le bout du nez, ils décident de se lancer dans le syndicalisme. Ils ont réussi à se créer des cellules d'amis ou de collaborateurs et lors d'assemblées d'élections, on assiste avec eux à la façon de procéder pour se faire élire.

(...) Mais au nom de qui parlent-ils, ces dirigeants lorsqu'ils ouvrent la bouche? Au nom de milliers de syndiqués? Pas du tout. Ils ne nous ont pas consultés en dépit du fait qu'ils parlent toujours de "participation". Eux, pour qui nous n'avons pas voté, peuvent parler en notre nom, dire les plus belles bêtises et les hommes politiques ne font pas mon affaire. Je peux les foutre dehors aux prochaines élections. Les chefs syndicaux? Non, je n'ai même pas ce privilège-là. On vient ensuite nous parler de démocratie...

On va me taxer d'être antisyndical. Au contraire, mais je trouve qu'ils ont perdu le sens ou l'o-

rientation première qui était la leur. Ils veulent être un Etat dans l'Etat et dicter leur volonté alors qu'ils n'ont même pas été mandatés pour ce genre de travail.

Examinons leur attitude et celle de certains de leurs membres durant certaines "grèves". Les postes, ils accusent le gouvernement de mauvaise volonté. Que font-ils? Ils ne se présentent pas lors de séances de négociations et ne veulent même pas en donner les raisons. Si le gouvernement avait agi de la même manière, on aurait vu à la télévision les dirigeants, suant de leurs efforts déployés pour insultes tout le monde, dénoncer les tactiques antisyndicales du gouvernement.

Eux peuvent "emmerder" le peuple par leurs grèves tournantes et leurs supposées journées d'étude. Mais que le gouvernement décide d'autoriser la fermeture des bureaux de poste dû à l'accumulation de courrier, cela est maladroite et pas honnête. J'écoutes l'autre jour un des dirigeants blâmer le gouvernement et s'apitoyer sur le sort des personnes qui avaient mis un timbre de \$0.06 sur des enveloppes qui traînent dans les boîtes à courrier. C'est déloyal pour le gouvernement d'agir de la sorte, mais c'est permis pour les syndicats de priver la population d'un service essentiel.

Et dans toute cette galère, au nom de qui parle l'Alliance de la fonction publique lorsque, par ses dirigeants, elle promet aux postiers assistance morale et financière? Certes pas au nom de ses 220 000 membres. Il faut travailler avec eux pour savoir avec quel "enthousiasme" on parle de l'Alliance. Une machine à collecter son \$5.00 et plus par mois. Je conteste la décision d'appuyer la grève des postiers au nom de ses membres. Tout cela a été décidé en vase clos, comme toute décision syndicale sans "participation" des membres.

Une autre tactique syndicale. Les employés des postes se déclarent malades une demi-heure ou une heure avant la fin de la journée de travail et ne reviennent pas au travail le lendemain. De cette façon-là, ils peuvent être payés pour cette journée qui est en réalité, une journée de grève.

(...) Il faut donc que le peuple réagisse et fasse connaître aux fomentateurs de trouble qu'il est temps que cesse leur petit jeu de personnes ambitieuses et qui ne visent qu'une chose: le pouvoir.

Charles RHEAUME  
Ottawa, Ontario.  
8-7-70

Concerts populaires pour les hybrides

Merci, M. Yoland Guérard de nous avoir démontré, une fois de plus, qu'à Québec rien n'est ridicule. L'assistance à ce deuxième concert populaire a avalé sans broncher un cocktail anglo-français inimitable ailleurs qu'ici. Il est vrai qu'on l'avait privée de ses vins préférés pour respecter la loi, après un retard de trois ans.

Il y a vraiment quelque chose de dérangé au royaume du Québec. On dépense un argent fou pour assurer une meilleure place au français, la preuve: M. Bourassa promet de rembourser les gentils patrons anglais qui voudront bien consentir à suivre quelques leçons de la langue de la majorité. Les concerts populaires existent pour le peuple, M. Drapeau l'a déclaré à l'émission "Présent". Le peuple, faut pas se le demander longtemps, ça devrait être la majorité francophone! Montréal, la deuxième ville française du monde (!) se trouve bien dans le Québec, la bulle province! Alors, expliquez-moi pourquoi il ne soit jamais possible d'assister à un concert de quelque envergure sans que nos commentateurs canadiens-français se croient obligés d'y afficher leur bilinguisme! Une soirée entièrement française, ça serait donc aussi utopique que loufoque? ... je rectifie, ce mi-

tracé s'est produit à la première soirée des Concerts populaires. Incidemment, M. le Maire n'y était pas cette fois-là. Coïncidence?

La population francophone de Montréal doit-elle se résigner encore à toujours séparer la poire en deux? La population anglophone, qui assiste à ces concerts, qu'a-t-elle compris de ce charabia inutile? Les francophones n'avaient guère que quelques bribes d'histoire à suivre, les mélomanes, eux, connaissent déjà l'histoire. Alors, c'était pour qui? Dire qu'on pense à nous enlever notre 24 juin! Voyons donc, il n'a jamais été aussi d'actualité. Nous béions en choeur pour un Québec français et nous attendons qu'on veuille bien nous permettre de l'installer.

J'en ai assez de cette hypocrisie collective! Gardons notre langue de folklore pour nos réunions intimes et optons carrément pour la langue de notre reine. Ainsi, nous serons compris de tous, depuis nos serveuses de table jusqu'à nos industriels, sans oublier nos hommes de science. Une conférence du Conseil canadien de Recherche en Sciences sociales, tenue à l'Université Laval, fin avril, l'a bien démontré que la "working language", comme la "thinking language", n'était pas les français. Lucie BELANGER  
Montréal, 19-7-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Arthur Lefebvre  
TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.  
Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

## Le président de la Ligue israélienne des droits de l'homme

## La sécurité ne peut être assurée par la puissance

propos recueillis par PAQUERETTE VILLENEUVE

● Au cours de son enquête sur le conflit judéo-arabe, notre collaboratrice a rencontré le nouveau président de la Ligue israélienne des droits de l'homme, M. Israël Sharhak. Elle rapporte dans cet article les propos tenus par cette "voix solitaire" à la recherche de l'égalité avec les Arabes. Les sous-titres sont du Devoir.

Avec son rond visage débonnaire, sa carrure énorme, maladroite et ses petits yeux clinquants, le professeur Israël Sharhak ressemble à un bonhomme de neige ou à un de ces vieux savants distraits qu'on voyait dans les bandes dessinées du siècle dernier. Comme il est grand amateur de musique classique, les airs du Don Juan de Mozart ont servi de fond sonore à notre conversation, dans son appartement de Jérusalem. M. Sharhak enseigne la chimie et manipule avec un intérêt passionné les idées les plus explosives.

Ce spinoziste qui ne part jamais à l'armée pour sa période de réserve sans l'Éthique dans sa valise, estime qu'en "mettant par-dessus tout la survie matérielle, Israël est en train de renier deux mille ans de tradition juive". Il vient d'être élu président de la Ligue israélienne des Droits de l'Homme, qui a repris ses activités après trois ans de silence. La Ligue consacre désormais ses efforts à lutter contre les lois d'exception, héritées du Mandat britannique et toujours appliquées en Israël.

La liste est longue des dossiers dont le nouveau prési-

dent s'occupe. "Punitions collectives, destruction de maisons, mauvais traitements infligés parfois à des prisonniers, internements administratifs, nous protestons contre tout cela".

Au sujet des internements administratifs, il cite le cas d'un arabe israélien, Mohamed Usuf Sadik, auteur d'une pièce en hébreu traitant des relations entre Juifs et Arabes, que le groupe dramatique de l'Université, la troupe excellente, avait décidé de monter. "L'auteur fut arrêté peu avant la première et les représentations annulées. M. Sadik est resté en prison jusqu'en août 1969 et n'a été relâché qu'après avoir accepté d'émigrer aux États-Unis. Il a alors reçu l'aide d'un professeur de religion comparée (M. Verbovski) pour obtenir son visa."

"Kashua Darwish, pour sa part, est en prison depuis plus d'un an après avoir été arrêté sans motif. Nous avons tenu un meeting commun avec les étudiants arabes, demandant qu'on le relâche ou qu'on lui fasse son procès. Nous avons remis à cet effet une pétition au recteur, lequel n'a jamais répondu."

Autre source de préoccupa-

tion pour le président de la Ligue: l'émigration de masse. Uri Avnery — auteur d'"Israël sans sionisme" — a signalé récemment dans son journal une chose assez étrange: L'Agence Touristique Petra, subventionnée par le gouvernement israélien, fournit quasi gratuitement des billets aller au Brésil, pour stimuler l'émigration arabe. Il est très ouvertement admis que le but de l'Agence est le vidage de la zone de Gaza.

## Nettoyer Israël des Arabes?

"Le geste est choquant, reprend M. Sharhak, mais l'expression l'est cent fois plus encore. Ou une autre du même genre, lue dans le quotidien Haaretz: "Une haute personnalité officielle qui signe X propose: Une société israélienne nettoyée de tout élément étranger".

"Voyez une telle chose écrite en hébreu! Moi qui ai vécu, enfant, dans l'Europe de Hitler, je ne peux m'empêcher de me souvenir du "Reich nettoyé des Juifs". Utiliser de tels mots quand il s'agit d'êtres humains, c'est de la dépravation".

"A deux reprises, j'ai parlé de ces faits en public. D'abord à une commission de "vieux libéraux", à laquelle j'appartiens toujours car je n'aime pas brûler inutilement les ponts. Lors d'une récente rencontre, le président de séance s'est déclaré "contre l'annexion mais pour un Israël nettoyé". Je lui ai répondu

que si l'on peut publier ouvertement dans un journal une telle expression et qu'un libéral n'hésite même pas à l'employer, l'esprit de Hitler et de Goebbels a fait son chemin parmi nous. Mes paroles ont été accueillies avec réprobation mais dans le silence".

"Et la seconde fois?"

"J'ai reparlé de cela dans un meeting de jeunes quelques jours plus tard et ici — c'est le rayon d'espérance, tout le monde a été révolté. Lorsque nous avons demandé des volontaires pour mettre sur pied un comité à Tel-Aviv, plus de 30 personnes ont spontanément offert leurs services".

## Pas de place pour deux nations.

— Ce phénomène d'hostilité s'est-il développé récemment?"

"Dans un numéro du journal de l'Histadruth (syndicats) en septembre 1967, un important sioniste qui pendant des années avait été directeur du département de la colonisation (Settlement Department) et était alors conseiller du Premier Ministre pour les affaires arabes écrivait: "Entre nous il doit être clair qu'il n'y a pas de place dans ce pays pour deux nations. Les Arabes étant ici, jamais nous n'atteindrons notre but; qui est de devenir une nation indépendante sur cette petite bande de territoire. La seule solution est d'avoir au moins la Palestine occidentale sans Arabes et pour cela, il n'y a pas d'autre moyen que de les déplacer vers les pays voisins et de les déplacer tous.

Aucun Arabe ne doit rester ici. Nous trouverons de l'argent pour cela, beaucoup d'argent et seulement si nous réussissons, notre patrie parviendra-t-elle à absorber les millions de nos frères (qui habitent encore dans la Diaspora). Il n'y a pas d'autre solution".

"Le 7 juillet 1968, un journal reproduisait les paroles suivantes du général Dayan: Le Ministre de la Défense a dit que depuis un siècle, la nation est en train de construire un pays en recevant des immigrants juifs et en implantant des colonies dans le but d'élargir les frontières. Que personne ne réponde: nous avons déjà rempli notre programme, qu'aucun ne dise que nous approchons déjà du but désiré!"

M. Sharhak continue ses citations par cet extrait d'un texte paru en avril 1969 dans la publication officielle du rabbinat de l'Armée: "Les Arabes, qui sont des éléments étrangers à l'essence de ce pays et à son destin, doivent être considérés en tout point comme les anciens éléments étrangers. Notre guerre contre eux était aussi inévitable que nos guerres avec les nations qui gouvernaient le pays le furent durant toute ancienne colonisation. Vivre ici avec les Arabes est impossible parce que l'Arabe se tourne dans ses prières vers La Mecque alors que nous nous tournons vers Jérusalem. Seul celui qui se tourne vers Jérusalem est le véritable fils de ce pays. La conclusion est simple: ou l'Arabe cessera d'honorer les idéaux de La Mecque et honorer ceux de Sion et de Jérusalem, ou il retournera au pays de La Mecque et laissera les fils de Sion remplir leur destinée sans les troubler. La Bible est la seule et unique base de développement de ce pays, elle est son essence même. Tous nos pas doivent s'en inspirer".

"Croyez-moi", ajoute après cette longue citation le professeur Sharhak, "je n'étais pas un grand sioniste avant 1967 mais on m'aurait tué avant de me faire croire qu'ils étaient capables de cela! En 1967, quand je suis allé à la guerre et que le Premier Ministre et les autres nous ont dit qu'ils ne convoitaient pas un seul pouce de territoire, je les ai crus. Combien ils nous trompaient!"

## "Leur dieu est la nation juive".

— Nombre de sionistes ne sont ni croyants ni pratiquants, même parmi les politiciens qui citent souvent la Bible. Alors comment expliquez-vous leur attitude?"

"Ils sont quand même religieux" de répondre M. Sharhak, "mais leur dieu est la nation juive. Le sentiment anti-chrétien déguisé autrefois par peur dans la Diaspora, se développe maintenant d'une manière très violente. On nous apprend que c'est une religion sans originalité qui doit tout ce qu'elle a de bien au judaïsme."

"On a ressuscité un ouvrage espagnol du 14<sup>ème</sup> siècle utilisé comme manuel d'enseignement religieux dans les écoles secondaires La-dedans on explique pourquoi les non-juifs doivent être les esclaves des juifs "parce que les juifs sont l'élite de la race humaine et ont été spécialement créés pour rendre hommage au Créateur. D'où le fait qu'ils méritent d'avoir des esclaves et que ceux-ci doivent être non-juifs, puisqu'un juif esclave ne pourrait entièrement se consacrer à Dieu. Les non-juifs pourraient servir les Juifs après qu'on les eût défaits de leur idolâtrie".

"Pas une culture au monde, sauf peut-être la chinoise, ne prétend à une telle impérialité. Même le plus chauvin des Français est conscient de ce qu'il doit à la culture gréco-latine. Mais nous sommes littéralement convaincus qu'Adam parlait hébreu en paradis! Il m'a fallu faire un sérieux effort de rééducation personnelle pour me rendre compte

qu'il y avait des choses valables dans les autres cultures et, autre mythe, que nous n'étions pas plus intelligents que les autres!"

"Le pire, c'est que dans les trois dernières années, nous sommes devenus de plus en plus ethnocentriques, de plus en plus hostiles aux valeurs européennes."

— Quelles réactions vos activités suscitent-elles?"

"La majorité des gens, ici et dans la Diaspora, nous considère avec très peu de sympathie. Les Juifs des pays anglo-saxons sont les pires."

— Que voulez-vous dire?"

"Les Juifs américains ont un complexe d'infériorité à l'égard des Juifs d'Israël. Ils divisent tout ce qui est symbole de l'Etat. Un professeur d'université américain qui vous parle avec enthousiasme de la Nouvelle Gauche pleure d'émotion en voyant un tank israélien. Comment voulez-vous l'intéresser au sort des Arabes?"

"En juillet 1968 j'ai eu un grand espoir. Plusieurs centaines de rabbins réformés qui se vantaient d'être des adeptes de Martin Luther King sont venus ici. A la façon dont ils parlaient des Arabes, il était évident qu'ils n'avaient aucune idée de ce que sont les droits civiques. Que d'hyppocrisie!"

— N'ont-ils pas été actifs?"

"Leur action aux États-Unis venait beaucoup plus de leur mépris des Blancs de l'Alabama que de leur désir d'aider les Noirs."

## Influence des Juifs américains

"La seule façon de retourner l'opinion publique israélienne est pourtant à travers la Diaspora. Inutile pour une

personne non-juive de dépenser sa salive à critiquer Israël. Ici, tout ce qui est "goy" ne compte pas. Mais si les Juifs-américains devaient critiquer notre attitude à l'égard des Arabes, nous y penserions à deux fois parce que nous avons besoin de leur argent!"

"Jusqu'à maintenant, hélas, ce n'est pas le cas. La faute en est sûrement aux leaders car les étudiants juifs d'Amérique peuvent être amenés à comprendre le problème arabe. Seulement quand ils viennent ici, ils voyagent sous la férule de leurs accompagnateurs, ne sont jamais seuls, ne voient rien de ce qui les aiderait à comprendre."

— Vous présentez une situation bien sombre..."

"Peut-être y a-t-il quelques raisons d'espérer. La jeune génération israélienne, particulièrement les lycéens, commence à s'interroger. J'ai un peu confiance aussi dans les Juifs de la Nouvelle Gauche américaine, les jeunes. Ils me font meilleure impression que leurs aînés. Mais mon plus grand espoir réside dans les Arabes qui souffrent actuellement dans nos prisons. Si nous combattons avec eux pour leurs droits, nous pouvons construire quelque chose de très solide. J'ai été ému par la profonde sympathie qui s'est établie entre les membres de notre comité et les Arabes avec lesquels nous travaillons. Ma conviction est maintenant faite sur un point: tous les prétendus réalistes israéliens sont dans l'erreur. Nous ne pouvons acheter la sécurité avec la puissance. Ce n'est que par la restauration des droits égaux pour tous que nous arriverons à la paix."

Avant la guerre, Israël comptait pour moi par-dessus tout. Aujourd'hui je pense que c'était un tort et que nous pourrions vivre avec les réfugiés palestiniens dans un Etat démocratique. Avant 1967, j'étais d'accord pour qu'on permette à certains réfugiés de revenir. Maintenant, j'exige qu'on leur accorde ce droit humain de rentrer chez-eux. Je ne suis pas un maître leur permettant de revenir mais un égal, et je demande l'égalité pour eux."

— N'avez-vous pas peur d'émettre toutes ces opinions?"

"Je n'ai peur de rien. Quelqu'un doit dire ces choses-là. Ils sont rarement nombreux ceux qui agissent selon leur conscience mais ils montent la route. Si l'on me traite de fou, avec raison peut-être, je ferai remarquer que je suis un fou juif. Il faudra bien qu'on m'écoute."

"Car nous allons à la catastrophe. Israël peut très bien continuer ses victoires militaires mais ce pays va s'effondrer parce qu'il est de moins en moins honnête avec lui-même. Une société ne peut pas publier les textes que je vous ai cités et continuer à exister. Nous sommes en train de trahir un passé de deux mille ans, une tradition toujours maintenue de mettre la morale plus haut que la survie, la justice plus haut que la vie. Ici nous mettons la survie matérielle au-dessus de la justice et de la moralité. C'est le calme avant la tempête."

(1) Le grand sioniste Chaim Weizmann à qui un officier britannique demandait, bien avant la création d'Israël: "Quand croyez-vous que l'Etat hébreu aura trouvé sa forme définitive?" lui fit cette courte réponse: "Jamais!"

## La révolution culturelle

Suite de la première page

seulement une évasion radicale. Le meilleur remède serait, m'a-t-on dit, une information plus complète sur les mécanismes du cerveau, qui apprendrait à le respecter. (Est-ce la formule du spiritualisme moderne?) Ce qu'il faut en tout cas éviter, c'est la fausse information, même animée des meilleures intentions. Elle a beaucoup contribué à discréditer les adultes. Les jeunes étudiants qui fument de temps à autre une cigarette de marijuana sans en éprouver d'inconvenient leur disent: "Vous nous avez menti."

De l'étude de la drogue, on passe aisément à celle des religions californiennes. J'ai entendu citer le cas de jeunes hommes qui, ayant fait par curiosité l'expérience du L.S.D. et constaté qu'elle ne pouvait être poursuivie avec fruit ni sans danger, se sont tournés vers la religion pour retrouver et stabiliser la révélation entrevue. Ce sont, au mieux, des cas exceptionnels. Une spiritualité authentique n'a pas besoin de ce détour. Il n'est pourtant pas sans intérêt de méditer sur l'ancienne religion mexicaine du peyotl. On en tire cette leçon: la révélation physique ne vaut que par l'ascèse qui la précède, les rites qui l'entourent.

Comme chacun sait, les sectes foisonnent en Californie. J'en ai d'abord entendu, à Los Angeles, le dénominateur commun. Une prédicatrice de talent disait en substance: "Relaxez-vous! Concentrez-vous! Laissez-vous couper par Dieu au téléphone!" Cela eût pu être dit par Billy Graham ou la Christian Science. Mais elle ajoutait aussi: "Si le mot Dieu vous gêne, laissez-le tomber." Quelques citations bibliques flottaient encore dans son discours. L'auditoire pleurait d'émotion.

A San Francisco, en traversant Union Square, j'avais chaque jour l'impression d'observer un microcosme. En plein cœur de la ville, au pied des falaises bancaires, sous les affiches lumineuses des compagnies d'aviation, un petit jardin de palmiers et de cyprès, fleuri de rhododendrons, était le théâtre d'un show permanent. Une plate-forme de béton s'offrait à des représentations d'amateurs: orchestres noirs ou danseurs bouddhistes. Mais le spectacle était surtout dans les allées. J'y ai entendu s'interpeller des dévôts de toutes les sectes et de toutes les superstitions. Un homme parlait de guérir les cancers par une machine à remonter le temps, un autre de les guérir par la charité. Deux adversaires se réconciliaient pour adresser une prière au soleil déclinant qui allait disparaître derrière un gratte-ciel. Cependant, un homme étendu dans l'herbe répétait à intervalles réguliers, avec la

gravité d'un choeur antique: "Ils ne savent pas ce qu'ils disent! Nul ne connaît le bien et le mal!" Caricature? Sans doute. Mais non pas infidèle. La Californie, dans ses grandes villes côtières, c'est l'Alexandrie du vingtième siècle. N'en discerner que les aspects négatifs ou ridicules, c'est être insensible à la sincérité de la recherche et à la fraîcheur des sentiments. Dans une certaine intelligentsia californienne, on ne se demande pas "qu'avez-vous fait aujourd'hui?" mais "qu'est-il arrivé à votre esprit?". La seconde question n'est certes pas moins intéressante que la première.

Tout ce que nous séparons intellectuellement au bord de l'Atlantique ou de la Méditerranée se trouve mêlé ou associé sur le rivage du Pacifique. Un unitarien m'a dit: "Pour moi, Sartre est plus important que Luther" et j'ai entendu, dans une église épiscopaliennne, un sermon existentialiste. Le secrétaire du "Centre Zen", récemment transféré dans un local agrandi, qui témoigne de sa prospérité, m'a fait admirer la nouvelle grande salle de méditation, au sol couvert de nattes, et m'a parlé d'un monastère zen où l'on se rend par une difficile marche de 40 kilomètres dans la montagne au-dessus de Monterey. Après une demi-heure d'entretien, il m'a dit: "Vous êtes bouddhiste". Naturellement, j'ai répondu: "Vous êtes chrétien." Mais il a riposté: "Non, je ne fais pas le bien par charité, mais par gratitude pour l'illumination que j'ai reçue". De tels entretiens sont à la fois sympathiques et décevants, comme tout ce qui relève du syncrétisme. Mais ce mot n'est peut-être pas ici tout à fait approprié. "Ce qu'il y a de plus intéressant en Californie, m'a dit à Berkeley un professeur spécialisé dans l'étude des cultes asiatiques, c'est une tentative pour utiliser au mieux, dans le cadre de chaque croyance, l'ensemble des techniques religieuses."

On y voit en effet des bénéficiaires étudiant le zen sans aucune intention de se convertir au bouddhisme. "La méditation est supérieure à la prière", m'avait dit mon interlocuteur zen. On peut essayer de rendre la première plus chaleureuse et la seconde moins anthropomorphe. J'ai entendu les représentants de diverses sectes ou religions parler les uns des autres avec estime, dans un esprit de fraternité. Cette indulgence, même si elle encourage les malentendus, n'est-elle pas plus évangélique que l'esprit de rivalité, qui a fait s'entredégager à travers l'histoire les diverses confessions chrétiennes?"

Il ne me reste que peu de place pour parler du sexe. Je me bornerai donc à

dire, sans aucune honte, que la nudité intégrale sur la scène, récemment autorisée en Californie, m'a donné une impression de libération, et que le célèbre O Calcutta m'a paru présenter des scènes d'un comique vraiment nouveau ou d'une réelle beauté plastique. Je ne vois pas du tout pourquoi ce spectacle, émondé de quelques vulgarités inutiles, ne serait pas présenté à Paris. Comprendons, au moins, que les Américains sont souvent aussi choqués par nos groiseries que nous le sommes par leur licence. La prolifération des films "porno" (trois films sur la Foire de Copenhague simultanément projetés à Los Angeles), c'est une autre affaire. Ce genre, voué à une désolation monotone, cessera bientôt, je l'espère, d'encombrer le marché. Une expérimentation faite récemment à l'université de la Caroline du Nord a montré que des jeunes, exposés chaque jour pendant quatre-vingt-dix minutes à un bombardement d'images pornographiques, n'augmentaient pas leur activité sexuelle et se déclaraient bientôt très ennuyés. Voilà l'avenir de la "société permissive".

Ce voyage californien m'a finalement apporté plus que je n'en attendais. On explore là-bas de grands problèmes qui nous guettent aussi; l'auto, la ville, la démocratie directe, les conséquences de la contraception, les limites de la croissance industrielle, les rapports de la défense nationale et de la liberté, la coexistence d'un renouveau de ferveur religieuse avec la décadence des dogmes et des institutions. On y aborde parfois ces questions dans un esprit constructif qui nous manque. Puisse-nous, à notre tour, adopter cette forme de dialectique qui s'efforce de tirer d'un conflit l'énergie qu'il contient sans aller jusqu'aux spasmes de la contradiction. Ce ne serait, après tout, qu'un retour à nos propres sources, à la tradition grecque, à la mesure française.

De toute façon, l'Amérique de l'auto-satisfaction s'éloigne. Il faut le savoir et en tirer les conséquences. Revenant de Californie par un vol direct au-dessus du Groenland, j'ai vu monter à l'horizon des leurs verts alors que des leurs rouges n'avaient pas encore tout à fait disparu. Aurore ou crépuscule? Il fallait choisir. Le voyageur s'accroche d'abord à l'heure de ses habitudes, mais il vient toujours un moment où il faut faire le saut, tourner les aiguilles de son bracelet-montre pour s'adapter au monde où l'on va vivre. Au soleil de minuit, j'ai pris l'heure de l'avenir.

Fin



Le Bureau des Gouverneurs  
du Collège O'Sullivan, Montréal

à l'honneur d'annoncer

l'agrément du Collège  
comme

institution privée d'enseignement post-secondaire  
de sciences commerciales

par

L'ACCREDITING COMMISSION  
FOR BUSINESS SCHOOLS,  
Washington, D.C.



Point n'est besoin de vous déplacer bien loin  
pour découvrir la fraîcheur et la tranquillité  
dont vous rêvez...

Le Café Jardin du Ritz

Si petit soit-il, le jardin fleuri du Ritz-Carlton vous apporte la détente dans un décor animé de cascades d'eau fraîche.

Vous pouvez y déguster en toute quiétude des plats succulents et y siroter vos boissons préférées. Ouvert tous les jours. (Lorsque le temps le permet).

Pour votre réservation, appelez

842-4212

HOTEL RITZ-CARLTON 1228 SHERBROOKE OUEST



COMMENÇANT AUJOURD'HUI ET SE  
POURSUIVANT JUSQU'AU 15 AOÛT.

AUBAINES FANTASTIQUES POUR LE FOYER.

Aux 4e, 5e et 6e étages

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN FRANÇAIS À L'ACCENT FRANÇAIS



**Sir John Barbirolli**

— Le célèbre chef d'orchestre anglais Sir John Barbirolli est décédé mardi soir, à la suite de maux respiratoires survenus au cours d'une répétition avec le New Philharmonia Orchestra; il était âgé de 70 ans. Reconnu par tous les mélomanes comme étant un fidèle serviteur du répertoire romantique et particulièrement habile à faire ressortir les plus petits détails d'une partition, Sir John Barbirolli préparait le programme qu'il devait présenter, le 3 août à Osaka, au pupitre du New Philharmonia Orchestra. Il a enregistré de nombreux microsillons pour la maison Angel dont une intégrale des symphonies de Brahms qui vient d'être publiée. (Téléphoto AP)

## Vendredi, à Alma Le caucus libéral s'interroge sur le rôle du député

QUEBEC (PC) — Le caucus libéral qui doit avoir lieu vendredi à Alma sera saisi des travaux d'un comité spécial de l'aile parlementaire du Parti libéral du Québec qui propose une revalorisation du rôle des députés ministériels. Le député de Rouville à l'Assemblée nationale, M. Marcel Ostiguy, a déclaré au cours d'un entretien téléphonique que c'est à la demande du premier ministre Robert Bourassa que ce comité avait été institué dès le mois de juin. M. Ostiguy a précisé que dans un document de travail qu'il a présenté au comité il suggère que le gouvernement obtienne au préalable l'appui d'au moins 20 députés sur tout projet de loi avant qu'il n'en saisisse la Chambre. Au nom des députés dits "back-benchers" le document de travail reproche aux ministres "de considérer leur ministère comme un fief au quel personne d'autre qu'eux-mêmes ne peut toucher." Le comité "de revalorisation du rôle de député", présidé par M. Roy Fournier, député de Gatineau, a tenu six réunions depuis sa création le 25 juin. La réaction de ce comité n'avait jusqu'ici pas été divulguée. Le comité propose que tout

projet de loi émanant de l'un quelconque des ministères soit soumis à l'examen du caucus avant d'être présenté à la Chambre. Les travaux du comité ont mis en relief un grief des députés qui se plaignent d'être souvent ignorés lorsqu'un ministre visite leur comté pour des fonctions officielles comme l'inauguration de travaux publics. Selon ce grief, les députés risquent ainsi d'être présentés comme comptant peu dans la réalisation dans leur comté d'œuvres gouvernementales. Le premier ministre, M. Bourassa, participera vendredi au caucus libéral à Alma à l'issue duquel il doit donner une conférence de presse. Le comité du Parti libéral "de revalorisation du rôle de député" comprend, outre le président M. Fournier et M. Ostiguy, les députés MM. Louis-Philippe Lacroix, Hilde-Madeleine, Alfred Bosse, Dorion, Julien Giasson, L'Islet, Robert Lamontagne, Roberval, Guy Leduc, Tailion et Jean-Paul Pépin, Sherbrooke. "Le comité a pour mandat de suggérer des moyens de mettre en valeur le rôle des députés en tant que législateurs," a dit M. Ostiguy.

# Carrières et Professions

## ÉCOLE PRIVÉE

recherche professeur d'anglais pour classes élémentaires et secondaires.  
Environ 25 heures par semaine.  
323-5802

## DIÉTÉTISTE

Diététiste en administration demandée

S'adresser au Bureau du Personnel  
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc,  
3570 rue St-Urbain,  
Montréal 130, P. Québec.  
Tél.: 842-6141, local 281-282

## CEGEP DE SAINT-LAURENT

**Le poste:** Technicien en laboratoire (chimie)  
**Qualifications:** École technique CEGEP (D.E.C.) ou B.S.C.  
**Fonctions:** Chef de laboratoire de chimie éventuellement faire des démonstrations.  
**Salaires:** en conformité avec les normes du Ministère de l'Éducation.  
**Date d'entrée en fonction:** le plus tôt possible.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 5 août 1970 à:

M. Claude Benjamin  
Secrétaire général  
CEGEP de St-Laurent  
625 boul. Ste-Croix  
St-Laurent 379, P.Q.

## GÉRANT PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Ce poste, sous la direction d'un vice-président, offre la possibilité d'une brillante carrière. L'homme est responsable du développement, de la détermination du prix, de la publicité, du marché, de l'emballage et de l'amélioration de produits bien connus au pays. Il existe des chances d'avancement pour le candidat ayant un diplôme universitaire et un dossier prouvant son expérience d'une à trois années dans l'administration dans le domaine de produits de consommation. Expérience limitée dans les ventes serait préférable. Nous demandons une attitude orientée vers le règlement de problèmes, afin de permettre à l'homme de progresser avec notre firme qui se développe rapidement. Miles fabrique et vend à l'échelle mondiale des produits médicaux, cliniques, domestiques et de consommation. Ce poste est offert par la division des Produits de consommation qui vend les produits bien connus tels que ALKA SELTZER, CHOCKS, les vitamines ONE-A-DAY, etc.

Les personnes qualifiées doivent écrire confidentiellement, en prenant soin d'indiquer le salaire désiré à:

M. M. F. Neidoff  
Gérant du personnel  
**MILES LABORATORIES LTD.**  
77 Belfield  
Rexdale, Ontario.



## COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT SERVICES PÉDAGOGIQUES

Le département des Techniques administratives est à la recherche de professeurs à temps partiel.

**Matières:**  
- Organisation de l'entreprise (6 heures)  
- Prix de revient (5 heures)  
- Organisation et méthodes (12 heures)

**Qualifications:**  
- Posséder un diplôme universitaire en science administrative, comptable ou une expérience pertinente dans le domaine de l'administration.

**Traitement:**  
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer ou de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 5 août à 17h.00, à:

Paul Gilmore  
Collège Édouard-Montpetit  
945, chemin de Chamby  
Langueuil.



## Université Laval

Le service du personnel est à la recherche d'un directeur de la Société Artistique

**La fonction:**  
- coordonner les activités artistiques sur le campus  
- établir des politiques à long et à court terme  
- administrer le budget de ce secteur et agir comme animateur auprès des comités.

**Qualifications:**  
Diplôme universitaire ou l'équivalent et quelques années d'expérience dans des fonctions ayant comporté des responsabilités d'organisation du loisir artistique et de l'animation culturelle.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de soumettre leur curriculum vitae, avant le 7 août 1970, à l'adresse suivante:

Le Service du personnel  
Bibliothèque générale, 3ième étage  
bureau 3445, Québec 10, P.Q.

Cité universitaire, Québec 10e

## CEGEP DE SAINT-LAURENT

**Le poste:**  
Professeur, temps plein, chimie générale ou chimie-physique.

**Qualification:**  
B.S.C. minimum

**Salaires:**  
En conformité avec les normes du Ministère de l'Éducation.

**Date d'entrée en fonction:**  
Fin d'août 1970.

Faire parvenir curriculum vitae AVANT LE 5 AOÛT 1970 à:

M. Claude Benjamin  
Secrétaire général  
CEGEP de St-Laurent  
625 boul. Ste-Croix  
St-Laurent 379, P.Q.

## GÉRANT D'ASSURANCE-VIE

Poursuivant son programme d'expansion, La Société des Artisans coopérative d'assurance-vie, recherche un gérant pour diriger une agence de Montréal.

Expérience de la vente d'assurance-vie requise.

Transmettre curriculum vitae à:

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS  
a/s M. Jacques Bélanger  
801 est, rue Sherbrooke  
suite 104, Montréal 129, Qué.  
Téléphone: 527-8947



## PROGRAMMEUR SENIOR

CHROMASCO, une organisation manufacturière et d'investissements, recherche un programmeur senior pour son département d'informatique. Ce poste intéressera les programmeurs possédant deux années d'expérience sur un système 360, DOS, TOS, langages "Assembler" et RPG.

Les responsabilités comprendront la programmation, l'entretien des systèmes et programmes, le développement de la documentation, et l'entraînement du personnel.

Téléphonez ou faites parvenir votre curriculum vitae à:

M. Charles Gendron,  
Gérant aux relations du personnel,  
CHROMIUM MINING & SMELTING CORPORATION, LIMITED,  
3720 Place Victoria,  
Montréal, Québec.  
Tél.: (514) 866-5344  
"À COMPÉTENCE ÉGALE, CHANCE ÉGALE"

## CEGEP de VALLEYFIELD OFFRES D'EMPLOI

**1) Directeur des services aux étudiants.**  
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services aux étudiants aura la responsabilité de la direction et de la coordination d'une équipe multidisciplinaire devant offrir un ensemble de services (psychologie, et orientation, pastorale, socio-culturelles, sports et autres) destinés à répondre aux besoins d'ordre collectif ou personnel des étudiants.

**2) Régistrare**  
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le régistrare aura la responsabilité des dossiers des étudiants: admissions, inscriptions et bulletins. Il sera également responsable de la fabrication des horaires et de la tenue des statistiques concernant les étudiants.

**Traitement:**  
Selon les échelles de salaires en vigueur au Collège, compte tenu des qualifications et de l'expérience.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes sont priées de présenter une demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet avant le 7 août, 17 h.00, à:

Directeur général  
CEGEP de Valleyfield  
169 rue Champlain  
Valleyfield, P.Q.  
a-s M. Blouin.

## L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

sollicite des candidatures au poste de

## CHARGÉ DE RECHERCHES

**QUALIFICATIONS**  
1) doctorat ou son équivalent en sciences économiques et en statistiques;  
2) expérience dans la programmation d'ordinateurs.

**TRAITEMENT:**  
1) jusqu'à \$11,000, compte tenu des qualifications et de l'expérience;  
2) avantages sociaux excellents et possibilité d'un congé sabbatique;

**FONCTIONS:**  
1) effectuer les recherches et l'analyse exigées par les enquêtes sur les problèmes économiques de l'enseignement supérieur;  
2) surveiller la marche des affaires financières de l'Association.

On fera parvenir toute demande d'emploi avec un curriculum vitae et les noms et adresses de trois références au:

Secrétaire général  
Association canadienne des professeurs d'Université  
233, rue Gilmour, suite 700  
Ottawa 4, Ontario

## BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN UNIVERSITÉ DE MONCTON

Recherche les services d'un bibliothécaire pour diriger et développer la section des périodiques dans une bibliothèque universitaire en voie de développement.

**Qualifications:**  
- Diplôme d'une École de Bibliothéconomie  
- Expérience nécessaire (section périodiques)  
- Langue de travail: français

**Salaires:**

A partir de \$8,500.

Le candidat devra posséder une certaine facilité pour l'administration, faire preuve d'initiative et de dynamisme dans son travail.

Faire parvenir demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae à:

Directeur de la bibliothèque  
Université de Moncton  
Moncton, N.-B.

## Expert dans l'étude des systèmes électriques

Traitement jusqu'à \$10,665.

Le Ministère de la Défense nationale à Ottawa, demande un expert dans l'étude des systèmes électriques. Les fonctions du titulaire se rattachent à la responsabilité technique qu'assume le service dont il fera partie, en ce qui concerne les sources et l'utilisation de l'énergie électrique à bord des aéronefs, le matériel électrique, les systèmes de commande, de distribution et de protection, le matériel d'interface moteurs-fuselage, et le matériel connexe d'essai et de soutien servant à l'entretien, au sol et à bord des aéronefs. Pour être admissible, il faut, entre autres, avoir acquis un bon nombre d'années d'expérience valable dans des postes de responsabilité croissante, dans l'étude des systèmes électriques. Une formation post-secondaire, applicable aux fonctions en cause, serait avantageuse.

Faites parvenir votre demande d'emploi ou de renseignements à l'adresse suivante:



Fonction  
publique  
du  
Canada

M. J.K. Hilton  
Cadres des Sciences appliquées  
Commission de la Fonction  
publique du Canada  
Ottawa 4, Ontario.

Téléphone: (613) 996-2109  
Références à rappeler: 70-2494

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

DEMANDE

2 PROFESSEURS MASCULINS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

**QUALIFICATIONS:**

Brevet d'enseignement (Québec)  
Certificat en Information Professionnelle ou Maîtrise en Éducation Option Orientation ou apte à poursuivre des études dans ce domaine.

**EXPÉRIENCE:**

Autant que possible.

**SALAIRE:**

Selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande le ou avant le 14 août 1970 à:

HERVÉ SICARD  
Directeur des services au personnel  
103, rue Montcalm  
Hull, P.Q.

## LE CENTRE POUR ENFANTS SUNNYSIDE RECHERCHE UN DIRECTEUR EXÉCUTIF

Sunnyside est un Centre résidentiel de traitement pour enfants pré-adolescents émotionnellement affectés.

Sunnyside recherche une personne reconnue pour ses qualités d'administrateur et ayant de l'expérience dans la coordination du service interdisciplinaire.

Le candidat peut être qualifié dans les domaines de la psychologie, de la médecine, du travail social ou de l'éducation. Une attention spéciale sera accordée au candidat ayant l'expérience de la direction de groupes résidentiels.

Un administrateur et un directeur du Service de Traitement travaillent au Centre et sont responsables, chacun dans leur domaine, envers le directeur exécutif.

Sunnyside est situé à Kingston, une petite ville universitaire à l'extrémité-est du lac Ontario, dans la région des Mille-Iles. Kingston offre une variété d'activités culturelles telles qu'un orchestre symphonique, des galeries d'art, du théâtre... etc. et c'est l'endroit idéal pour une personne mariée ou célibataire.

Faites parvenir curriculum vitae complet, en indiquant la date à laquelle vous êtes disponibles et le salaire désiré, à:

Mme J. C. Bayly  
Directrice du personnel  
Centre pour enfants Sunnyside  
rue Union  
Kingston, Ontario

## TRADUCTEUR

**Le candidat**

- Traducteur de métier, possédant de préférence un diplôme ou un certificat en traduction ou l'équivalent.  
- Doit posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans le contexte nord-américain.  
- Doit être dynamique et précis, aimer le travail soigné et capable de travailler en équipe.

**Le poste**

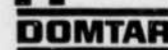
- Traduire de l'anglais au français (ou vice versa) des textes de relations ouvrières, syndicales et de conventions collectives.  
- Traduire, à l'occasion, des textes administratifs, commerciaux, publicitaires et financiers avec un minimum de surveillance.  
- Consulter les auteurs des originaux, se documenter auprès des spécialistes et faire les recherches nécessaires pour réaliser des traductions de premier ordre.  
- Traduire à vue des textes simples et donner son avis sur des problèmes de linguistique et de stylistique française.

**Lieu de travail**

- Siège social de Domtar, à Montréal.

Veillez adresser votre curriculum vitae, mentionnant références et prétentions, à:

Service du Personnel  
Domtar Limitée  
Poste 1365  
B.P. 7210  
Montréal 101, Québec.



Domtar Limitée

## UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

### AUX CADRES,

des entreprises, des organismes gouvernementaux et communautaires, des syndicats, désireux d'acquiescer un diplôme universitaire, le Service d'éducation permanente offre cet automne les certificats suivants:

- RELATIONS PUBLIQUES
- RELATIONS INDUSTRIELLES (Relations de travail et administration du personnel)
- RECHERCHE OPÉRATIONNELLE
- ANIMATION

Date limite d'admission: 15 AOÛT 1970

Informations, au: Service d'éducation permanente,  
3333, Chemin de la Reine-Marie,  
Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

informations

internationales

# La crise bolivienne est évitée; la "droite" évacue l'université

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

LA PAZ — Le général Alfredo Ovando a réussi dans la nuit de mardi à hier, à la dernière minute, à dénouer, grâce à la médiation de la hiérarchie catholique, la crise universitaire et à éviter ainsi une manifestation populaire qui risquait de dégénérer en un affrontement mettant son régime en danger.

Les quelques dizaines de militants de droite qui occupaient depuis huit jours un édifice central de l'université de La Paz, d'où ils voulaient "chasser le communisme", ont quitté leur forteresse hier à cinq heures du matin sur ordre du gouvernement, sans aucun incident.

Un "affaiblissement" de la position du colonel Juan Ayrooa, ministre de l'Intérieur, accusé par les étudiants d'avoir "protégé" l'occupation de l'université. Ces accusations avaient été reprises indirectement par le ministre de l'Information, M. Alberto Bailey, qui avait qualifié, dans sa lettre de démission lundi soir, les occupants de "mercenaires soutenus par les secteurs les plus réactionnaires du gouvernement". Le chef de l'Etat a réussi mardi à faire revenir M. Bailey sur sa décision, en l'assurant,

devant le gouvernement au grand complet, que "la révolution serait poursuivie". Les observateurs notent avec intérêt que le chef de l'Etat a renouvelé sa confiance à un ministre qui, dans sa lettre de démission, a dénoncé publiquement certains groupes qui, au sein même du gouvernement et de l'armée, tentent à son avis d'imposer une "restauration coloniale", et qui a, en outre, mis directement en cause l'ambassade des Etats-Unis à La Paz, accusée par lui de subventionner la "presse pro-impérialiste".

## Selon une étude officielle

# Le Pentagone est inefficace et impossible à administrer

WASHINGTON (AFP et Reuter) — Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. Melvin R. Laird, a déclaré que la plus grande partie des recommandations que vient de présenter une commission spéciale au président pour la réorganisation du Pentagone serait adoptée.

Une commission spéciale avait été chargée, il y a un an environ par le président Nixon de cette réorganisation. Elle a conclu, dans ses grandes lignes, tant à la nécessité d'accroître l'efficacité du département qu'à celle de renforcer l'autorité du pouvoir civil sur les militaires.

S'adressant à un groupe de jeunes employés du Pentagone, M. Laird, qui a donné à son auditoire un aperçu des 113 recommandations faites par la commission, a fait savoir qu'il espérait commencer à mettre en vigueur les premières mesures recommandées d'ici à quelques semaines.

La commission a recommandé une réorganisation globale du Pentagone qu'elle a décrit comme une entité bu-

reaucraticque surchargée de fonctionnaires incapables de prendre les décisions les plus élémentaires. Le département de la Défense est présentement impossible à administrer, a déclaré M. Gilbert F. Fitzhugh, directeur de la commission d'enquête. Sa structure bloque l'afflux d'information du niveau militaire à la présidence, même en période de crise, empêche le secrétaire à la Défense de déléguer son autorité et favorise la rivalité entre les services, a ajouté M. Fitzhugh.

Poursuivant son analyse des méthodes de travail du Pentagone, le premier commissaire, qui est aussi le directeur exécutif de la Metropolitan Life Insurance Co., a affirmé que les décisions étant prises en comité, tout le monde est responsable de tout, mais personne n'est effectivement responsable de quelque chose. "Toutes les dé-

## Important succès pour Heath

# La grève des dockers est terminée

LONDRES (AFP) — La grève des dockers déclenchée officiellement le 16 juillet a pris fin hier avec l'acceptation, par la majorité des 82 délégués des 46.500 dockers britanniques des propositions de la commission d'enquête sur les causes et les circonstances de la grève.

La décision a été acquise par 51 voix contre 31.

Lundi, cette commission créée par le gouvernement et dirigée par Lord Pearson, s'était refusée à accepter la revendication fondamentale des grévistes, portant sur une augmentation des salaires de base, mais leur avait par ailleurs accordé des satisfactions substantielles.

Le règlement rapide de la grève, après un arrêt de travail de deux semaines, seulement, constitue un important succès pour le nouveau gouvernement britannique, qui devait fai-

re face à une double menace: celle d'une grève prolongée, perspective presque insoutenable pour un pays insulaire, et celle d'un règlement inflationniste qui aurait immédiatement détruit la confiance accordée à la politique économique gouvernementale.

En acceptant les recommandations de la commission d'enquête, les dockers se contentent, au moins pour le moment d'une hausse de sept pour cent de leurs salaires réels. Le grave problème que pose au gouvernement la hausse des salaires et des prix ne s'en trouve pas résolu pour autant, mais la longue série des hausses spectaculaires obtenus au cours des derniers mois par les secteurs les plus variés de l'industrie se trouve brisée.

Après une hausse de huit et demi pour cent des salaires au cours du dernier trimestre de l'année dernière,

il semblait cette année qu'il n'y ait plus de limite aux revendications: 25 pour cent pour les typographes, 40 p.c. pour les instituteurs, plus de 50 p.c. pour les infirmières.

Le gouvernement est parvenu à ses fins en limitant au minimum son intervention dans le conflit. Dès le déclenchement officiel de la grève il s'est armé, il est vrai, de vastes pouvoirs, en faisant proclamer l'état d'urgence par la reine. Mais il s'est gardé de les utiliser. L'action directe du gouvernement s'est limitée à la nomination de la commission Pearson, qui, chargée en fait de déterminer quel était le minimum acceptable pour les dockers, a remarquablement réussi dans ses calculs.

Les conservateurs ne manqueraient pas de faire ressortir le contraste avec les méthodes du gouvernement travailliste de M. Wilson, qui a été accusé de faire pression sur les employeurs pour éviter à tout prix les conflits sociaux, spécialement pendant la période pré-électorale.

Limitée à deux semaines, la grève n'aura pas de conséquences importantes pour l'économie. L'industrie aura aisément vécu sur ses stocks, les prix alimentaires n'ont pas sérieusement monté, et les effets sur la balance commerciale seront limités à quelques mois de perturbations. La Cité a immédiatement manifesté son soulagement avec une hausse de 4,4 points sur l'indice des valeurs industrielles du "Financial Times", et le marché des changes avec une hausse significative du sterling.

## La guerre de droite n'aura pas lieu

Le recteur de l'université Pablo Ramos, qui avait émigré avec ses étudiants dans un bâtiment annexe de l'université à déclaré qu'à la suite de cette "victoire du peuple", la manifestation prévue pour l'après-midi par les syndicats étudiants et ouvriers pour "la défense de l'autonomie universitaire" n'aurait pas lieu.

Le général Ovando, avait promis de réprimer sévèrement, en raison de l'état de siège, la manifestation projetée.

Une attitude irrésolue de sa part devant l'agitation de rue aurait en effet pu donner prétexte, selon l'aveu même de certains ministres, à une intervention de chefs militaires qualifiés, dans l'entourage de ces ministres, de "conspirateurs".

Pour leur part, les dirigeants syndicaux étaient conscients des risques qu'ils couraient non seulement en exposant leurs partisans à la répression, mais surtout en ne réussissant pas à mobiliser un nombre suffisant de manifestants pour faire une véritable démonstration de force.

Selon le recteur Pablo Ramos, l'évacuation de l'université constitue en ou-

travaux de la Défense des Etats-Unis, M. Melvin R. Laird, a déclaré que la plus grande partie des recommandations que vient de présenter une commission spéciale au président pour la réorganisation du Pentagone serait adoptée.

## Rome: le PSI prêt à reformer la coalition

ROME (AFP) — Après les sociaux-démocrates, les socialistes italiens à leur tour, ont exposé leurs vues sur la crise italienne ouverte le 6 juillet. Ils ont confirmé les récentes délibérations de leur direction, affirmant leur désir de reconstituer une coalition de centre gauche, quelle que soit l'attitude des sociaux-démocrates. C'est ce qu'a indiqué M. Giacomo Mancini, secrétaire du P.S.I. après l'entretien de plus de trois heures que la délégation socialiste a eu avec M. Emilio Colombo. La situation fera l'objet d'un nouvel examen de la part de la direction du P.S.I. qui se réu-

nira demain.

Le président Pressenti, interrogé au terme de cette importante journée, a dit que les entretiens avec les représentants des deux partis socialistes lui avaient permis de constater chez ses interlocuteurs "une volonté positive et constructive", et en particulier le désir "sincère d'approfondir tous les problèmes". M. Colombo en a profité pour souligner que "la stabilité politique et la reprise économique étaient étroitement liées".

On sait que les sociaux-démocrates ont insisté afin que ces problèmes ne soient pas dissociés.

## aux 4 coins du monde

MEXICO (AFP) — Le Mexique a dénoncé la convention sur les transports aériens liant avec Cuba, a annoncé hier le secrétaire aux Affaires étrangères. Cette dénonciation de la convention, qui avait été signée le 18 novembre 1954, avait été demandée au gouvernement mardi soir par le secrétaire aux Transports qui considérait que beaucoup de ses clauses étaient dépassées.

dernier après avoir renversé son père, Saïd Bin Taimour, qui a été blessé et qui se trouve dans un hôpital en Angleterre.

PARIS (AFP) — Une délégation gouvernementale de la République populaire de Chine se rendra en visite officielle à Paris dans le courant de l'année 1971, a annoncé M. Léo Hamonn à l'issue du conseil des ministres.

SAN CLEMENTE (Californie) (AFP) — Le président Nixon rencontrera le président Gustavo Diaz Ordaz du Mexique le 20 août à Puerto Vallarta, station balnéaire sur la côte du Pacifique.

A l'occasion de la récente visite de M. André Bettencourt à Pékin, il a été affirmé, a d'autre part déclaré le porte-parole du gouvernement, que "les relations entre nations doivent être fondées sur le respect de l'indépendance de chacune et que chacune doit pouvoir choisir les voies de son développement. Le gouvernement français espère que ses contacts avec la République populaire de Chine contribueront à atténuer les oppositions qui divisent le monde et au rétablissement de la paix", a-t-il ajouté.

Le séjour de M. Nixon au Mexique durera 24 heures seulement. La dernière rencontre entre les présidents Diaz Ordaz et Nixon remonte au 8 septembre de l'année dernière, à la frontière des deux pays.

COLOMBO (AFP) — Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du GRP — gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam — a quitté Ceylan pour Madras hier à l'issue d'une visite officielle de trois jours.

Dans les milieux diplomatiques de Colombo on considère cette visite comme un succès important pour Mme Binh et l'on fait remarquer tous les égards que le gouvernement de Mme Sirimavo Bandaranaike a eus pour elle. Dans les rues, le ministre du GRP a fait l'objet de manifestations de sympathie de la part de la population qui criait des slogans d'amitié et de soutien au peuple vietnamien en lutte.

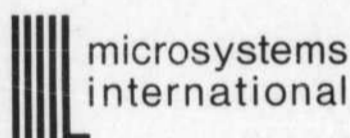
LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a décidé hier de reconnaître la République arabe du Yémen, a annoncé le Foreign Office. Le gouvernement britannique a en même temps informé le chargé d'affaire de la légation royaliste du Yémen à Londres que ses fonctions avaient pris fin.

Londres a également reconnu le nouveau sultan d'Oman et Mascate, Kabus Bin Saïd Bin Taimour. Le nouveau sultan a assumé le pouvoir vendredi



Une minorité des 47.000 dockers britanniques s'estime mécontente des conditions de règlement de la grève et menace de ne pas reprendre le travail lundi, passant outre aux engagements pris par la conférence des délégués nationaux. Ceux-ci ont été accueillis avec des cris de colère par quelque 200 de ces mécontents qui les attendaient devant "Transport House" et qui les ont traités de "vendus". C'est une victoire pour les Tories, ont crié certains. (Téléphoto AP)

## Carrières et Professions



microsystems international

MICROSYSTEMS INTERNATIONAL LIMITED, un manufacturier canadien de composants électroniques, ayant son siège social à Montréal et des bureaux de vente de par le monde, recherche:

### AVOCAT

Relevant du secrétaire et conseiller juridique, à Montréal, le titulaire participera à la rédaction et à la négociation d'ententes de nature technique sur une base internationale, s'occupera de problèmes légaux et fiscaux découlant de l'activité de la société dans divers pays et agira comme conseiller dans le domaine du personnel.

Membre du Barreau du Québec ou d'une des provinces du Canada, le candidat choisi aura acquis une expérience pratique dans le domaine du droit commercial. En plus, une expérience dans le domaine des brevets serait précieuse. Il doit être bilingue.

Traitement à discuter.

Veuillez écrire, incluant votre curriculum vitae à:

C.R. Marchand, secrétaire  
MICROSYSTEMS INTERNATIONAL LIMITED  
Case postale 6137, Montréal.

### COMPTABLES AGRÉÉS

Comptables agréés, de préférence diplômés en commerce. Minimum de trois années d'expérience à titre de comptable agréé. Bonne connaissance de l'anglais.

Les postes offerts concernent la comptabilité générale de l'entreprise, la recherche en matière fiscale, la mise au point de méthodes pertinentes, l'établissement de systèmes de comptabilité scientifique et de contrôle de la gestion financière.

### TITULAIRES DE MAÎTRISES EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Jeune diplômé, ayant bonne connaissance de l'anglais, devra établir des programmes à long terme concernant surtout l'intégration d'un service central de l'informatique.

Jeune diplômé (option économique), ayant bonne connaissance de l'anglais, devra étudier les implications financières de la restructuration de la compagnie, les techniques d'amortissement à des fins d'imposition, et analyser les conséquences fiscales des modifications proposées en matière d'exploitation ou de personnel. (Les demandes des diplômés en commerce, spécialisés en économique, seront étudiées.)

LIEU DE TRAVAIL: bureau de l'administration centrale, à Montréal

Faire parvenir, à titre confidentiel, son curriculum vitae à:

Directeur du recrutement universitaire  
625, rue Belmont  
Montréal 101, Québec



Bell Canada

### Visitez l'Europe en Automobile

Pour cela adressez-vous à une maison européenne spécialisée

Deux solutions:

- Achat ou location d'un véhicule hors-taxe

Prix sans concurrence

Toutes marques européennes

- Partez en bateau en emportant votre propre véhicule.

Voyage croisière (les vacances débutent à bord)

S-S Colombo - Michelangelo - Leonardo de Vinci - Rafello

EUROP AUTO  
5186 Côte-des-Neiges  
735-3083



# Parlez anglais dès votre première leçon... chez Berlitz.



Vous voulez parler anglais tout de suite ? Alors prenez rendez-vous avec Berlitz pour une leçon gratuite et nous vous prouverons combien il peut être facile de parler anglais ou toute autre langue de votre choix. Dès les premières minutes vous direz des phrases complètes grâce à une méthode qui a fait ses preuves depuis près d'un siècle.

Pas de devoir fastidieux à faire, ni grammaire ni livres à mémoriser.

La méthode Berlitz est une méthode vivante qui vous apprend à parler une langue étrangère naturellement comme vous avez appris naturellement à parler la vôtre.

Appelez-nous pour une leçon gratuite.

**Berlitz**  
Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111  
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111  
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

# arts et spectacles

## Le bruit de la ville

**TAPISSERIES:** L'une des plus vastes collections de tapisseries françaises contemporaines pourra être admirée dans les foyers du Centre national des Arts du 6 au 27 août prochain. L'exposition présente 21 œuvres des plus grands maîtres de la tapisserie, dont 13 de Laureat, de Le Corbusier et de chacun des artistes suivants: Dom Robert, Calder, Borderie, La Grange, Prassinis et Wogensky.

**CINEMA:** Le Conservatoire d'Art Cinématographique de l'Université Sir George Williams continuera sa revue rétrospective de films japonais pendant le mois d'août. Parmi les 19 films un grand nombre d'entre eux seront vus pour la première fois au Canada.

## Horaires des théâtres

**THEATRE CENTAUR** (Vieux-Montréal) — Le groupe de la Place Royale présente "Performance" 2000.

**THEATRE DES MARGUERITES** — Eve et les Jacques (Aïoli) — mardi, mercredi, jeudi et dimanche 9h, samedi 10h et 15h. Spectacle à son Des-champs, le vendredi 7h30 et 10h.

**THEATRE SUN VALLEY** — "L'amant de coeur" (Verneil) mardi, mercredi et jeudi à 21h, samedi à 20h et 22h30.

**THEATRE DES PRAIRIES** — "Adieu Prudence" (Sivani) 21h.

**THEATRE DE MARLOLAINE** — Crack Pot (Cartier-Connors) en semaine à 21h, dimanche, récluse lundi.

## Horaires des cinémas

**EN LANGUE FRANÇAISE**

**ARLEQUIN** — "Anne-moi vite, le jour se lève" et "Le Labyrinthe du vent".

**BERRI** — "2001 l'odyssée de l'espace".

**ELIOT** — "Voyage au Japon".

**FANADEN** — "Pat Top Secret" 12:15 - 3:00 - 5:45 - 8:30 - "Destrella" 1:40 - 4:25 - 9:00 - 9:30.

**CAPITOL** — "Le Clan des Siciliens" 10:30 - 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:25.

**CHAMPLAIN** — "La Bataille d'Angleterre".

**CHATEAU** — "La Première fois" et "Sexy Gang".

**COMEDIE CANADIENNE** — "Cinéma d'été Révolution" 7:30 - 9:30.

**CREMAZIE** — "Oliver" 2:00 - 5:00 - 8:00.

**DAUPHIN** — "Salle Renouf 'Zabriskie Point'" 7:30 - 9:30 - sam. dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

**ELCETRA** — "Quai du désir" et "La Vampire".

**FLUR DE LYS** — "Scènes de chasse en Bavière" à 12:15 - 3:30 - 6:35 - 10:00 et "Les Cracks" à 11:40 - 4:35 - 8:15.

**IMPERIAL** — "Hello Dolly" 8:30 dim. - 7:30 matins sam. dim. merc. 2:00.

**JEAN TALON** — "Les matins clairs" sur semaine: 6:30 - 10:05 Dim. 3:15 - 6:30 - 10:05 "Traçala contre Frankenstein" sur semaine: 8:20 Dim. 1:30 - 4:55 - 8:20.

**MAISONNEUVE** — "Vidéo-Talon".

**MAISONNEUVE** — "La Pucelle de St-Fleur et Lollipop".

**PLAZA** — "Voyage au Japon".

**PAPINEAU** — "Voyage au Japon".

**PARISIEN** — "L'Armée des ombres".

**PIGALLE** — "Voyage au Japon".

**RIVOLI** — "L'Initiation" et "Pour une poignée de diamants".

**ST-GENES** — "Deux femmes en or" et "Marie-Chérine" et "L'Hiver en froid".

**VENDOMME** — "Z" 12:15 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45.

**EN LANGUE ANGLAISE**

**ALOUETTE** — "Which Way to the Front?" 1:30 - 3:15 - 5:10 - 7:05 - 9:15.

**ART** — "Pop".

**AVENUE** — "Suppose they Gave a War and Nobody Came".

**ATWATER 1** — "Airport" 12:30 - 2:25 - 4:30 - 7:15 - 9:40.

**ATWATER 2** — "Butch Cassidy and the Sundance Kid" 12:15 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30.

## Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	CFCF 12	CFTM 10	CBMT 8
10:55 Aujourd'hui à CFTM	11:40 Cine-Six "Sherlock Holmes Faces Death" Final Report	7:15 Mire et musique	9:30 Test Pattern and Music
11:30 Cinéma "Chef de réseau" (Britannique, 1958)	1:00 CFCF 12	7:30 Bonjour	9:50 News, weather and Community
1:00 Festival Charlie Chaplin	10:30 Montreal bulletin board	7:45 Les Frits Bonshommes	10:00 Dick Van Dyke
1:30 Histoire sans paroles	11:00 University of the Air	8:00 C'est parti	10:30 Friendly Giant
2:00 Cinéma "Angello amiral" (Espagnol, 1962)	11:30 Rotopier room	9:00 Madame en service	10:45 Chez Hélène
2:30 Ni oui ni non	12:00 Heracles	10:00 Pour vos mensurations	11:00 Mr. Dressup
4:00 Ulysse et Océane	12:30 Magic Tom	11:00 L'homme à la valise	11:25 Double exposition "Naham"
4:30 Le major Plum Pounding	1:00 John Manolevo	12:00 Le 10 vous informe	11:55 CBC TV News
5:00 Robin-Fuse	1:30 Edith Sere	12:15 Cine-jeudi "Celui qui doit mourir" (Américain)	12:00 Lanchon Date
5:30 Les hommes de l'espace	2:00 Magistrate's Court	12:30 "Zoras le rebelle" (Italien)	12:30 Search for Tomorrow
6:00 Le monde en liberté	2:30 Peyton Place	2:00 Robin des bois	1:00 Lanchon Date
6:30 Téléjournal	3:00 People in Conflict	4:00 Mon mari(m) favori	1:30 As the world turns
6:40 Nouvelles du sport	3:30 A Doctor's Diary	4:30 La ménagère du capitaine	2:00 Bonnie Prudden
6:45 24 heures	4:00 "The Redhead from Wyoming" (western 1963)	5:00 Café terrasse	2:30 Coronation Street
7:00 L'homme du "Picardie"	5:30 The Pierre Berton Show	6:00 Studio 10	3:00 Take Thirty
7:30 Donald Laurier "Chaud"	6:00 Pulse	7:00 Le 10 vous informe	3:30 The Edge of Night
8:00 Les grands films "J'ai tué Raspoutine" (Franco-Italien 1967)	7:00 Family Affair	7:25 Les commentaires de Me Marcel Faribault	4:00 The Galloping Gourmet
10:00 La part du lion	7:30 This is Tom Jones	7:30 Cinema Kraft	4:30 The Banana Splits
11:00 Téléjournal	8:30 Dean Martin presents the Goldiggers	8:00 "C'est arrivé à Naples" (Américain)	5:00 Arthur and the Square Knights of the Round Table
11:30 Nouvelles du sport	9:30 Mannix	9:00 Vrai de vrai	5:30 The Beverly Hillsbillies
11:30 Classiques à coup sûr "Tendre ennemie" (Français 1966)	11:00 The National News	9:30 Savez qui peut...	6:00 Bill Cosby show
1:15 Téléjournal	11:18 Pulse	10:00 Le 10 vous informe	6:30 The British Commonwealth games
7:15 Mire et musique	11:45 Pajama playhouse "Dentist in the chair" (comedy 1961)	11:00 En pantoufles "L'épervier du Nil" (Italien)	9:00 Bonanza
7:30 Bonjour	2:00 University of the Air	12:30 Dernière édition	10:00 Thursday night "Civilization"
7:45 Les Frits Bonshommes	2:15 Montreal Bulletin Board		11:00 CBC National News
8:00 C'est parti			11:15 Viewpoint
9:00 Madame en service			11:25 Night Report
10:00 Pour vos mensurations			
11:00 L'homme à la valise			
12:00 Le 10 vous informe			
12:15 Cine-jeudi "Celui qui doit mourir" (Américain)			
2:00 "Zoras le rebelle" (Italien)			
2:30 Robin des bois			
4:00 Mon mari(m) favori			
4:30 La ménagère du capitaine			
5:00 Café terrasse			
6:00 Studio 10			
7:00 Le 10 vous informe			
7:25 Les commentaires de Me Marcel Faribault			
7:30 Cinema Kraft			
8:00 "C'est arrivé à Naples" (Américain)			
9:00 Vrai de vrai			
9:30 Savez qui peut...			
10:00 Le 10 vous informe			
11:00 En pantoufles "L'épervier du Nil" (Italien)			
12:30 Dernière édition			

## À la Place des Nations

### Un triomphe pour le Chicago Transit Authority

par Christian Allégro

Il faisait très chaud. Il faisait très humide, tout le monde pensait qu'il allait pleuvoir, et pourtant des milliers de jeunes, à 8 heures le métro était bloqué, complètement embouteillé. À 8:30 h, on comptait 50,000 spectateurs à l'intérieur de la place des Nations, tandis que 10,000 autres se pressaient aux issues, sur les toitures, dans l'eau qui entourait certains bâtiments, espérant "voir" quelque chose.

Malgré cette affluence extraordinaire, on ne note aucun incident. Les deux fais sont-ils liés? Aucun agent de police n'était présent, si ce n'est le service d'ordre de l'expo, d'ailleurs fort discret et conciliant. Cette foule énorme et hurlante d'impatience, qu'il nous faut rien moins qu'une demi-heure pour traverser, s'est rassemblée pour écouter "Chicago", ci-devant "Chicago Transit Authority", l'un des groupes Rock américains les plus populaires.

Il s'agit de sept, tous des géants du rock, qui compense largement ce léger handicap par cette manière qu'il a de dresser son trombone à coulisse en l'air, quand il prépare sa note et à replacer l'embouchure devant le micro quand il la joue.

Au centre de la scène, l'orgue. À droite le trio traditionnel Rock, guitare, basse, batterie. À gauche, les cuivres, au nombre de trois: trombone à coulisse, saxophone et trompette. Ce sont ces trois derniers instruments qui font la particularité de "Chicago". En effet, les cuivres ne sont pratiquement pas utilisés dans le musique Rock. Ils enveloppent le son par une série de grands accords wagnériens, et jouent toujours ensemble, la même partition; à trois voix, genre do-mi-sol.

Un détail qui a son importance: collé en plein centre de la caisse de l'orgue, un "stick" où on lit, juxtaposé au drapeau américain "Ecology Now". Le rapport se fait immédiatement: Chicago, le groupe, Chicago la ville des émeutes policières de 1968. Chicago est un groupe engagé politiquement.

"On était là, dit Robert Lamm, l'organiste, à la Conférence de Presse. Quel spectacle incroyable! nous avons vraiment découvert ce que c'est que la guerre, celle

qui fait rage en ce moment aux États-Unis... Depuis ce temps-là, nous considérons que nous faisons partie du Mouvement, du Mouvement de Libération et nous donnons des concerts gratuits pour le Comité National pour la Paix..."

Concert gratuit, le spectacle de Mardi soir l'était aussi, du moins pour ceux qui ont pu se payer l'entrée à l'Expo. "Jamais nous n'avons eu, pour nous seuls, une telle foule, à part dans les festivals..." dit Walt Perry, qui joue de quatre instruments. Il alterne avec une aisance de virtuose entre saxophone alto, saxophone ténor, flûte et même tambourin. Son solo de flûte, surtout, fut remarquable, légèreté contrastant agréablement avec la gravité un peu lourde des cuivres.

Des solos, ils en font tous, les uns après les autres, comme dans un concerto pour orchestre. Ceux de Terry Kath, "Lead-guitar", rappellent Jimi Hendrix par cette technique de sons déchirés et comme arrachés à la guitare. On imaginerait d'ailleurs assez bien ce virtuose hirsute jouant avec Frank Zappa et les Mothers of Invention.

Robert Lamm dit de lui qu'il est le meilleur guitariste du monde!

Restent Pete Cetera, excellent bassiste, assez effacé sur scène, mais indispensable, comme Lee Loughnane, le trompettiste. Enfin Don Seraphine, le batteur, qui joue avec une telle intensité que, lors d'un solo, il réussit à décrocher une cymbale de son support.

Le plus remarquable à propos de Chicago est sans doute l'homogénéité absolument extraordinaire

## FESTIVAL '70

**CE SOIR à 7:00** seul. le film de Kowalorowicz **LE PHARAON** en français

**CE SOIR à 9:30** seul. le très curieux film de Petri **A CIASCUNO IL SUO** V.O. ital. s.-t. a.

**99¢ verdi**  
5380 boul. St-Laurent 277-4145  
(3 rues au nord du boul. St-Joseph)

**LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE**  
DANSE MODERNE

**PERFORMANCE "2"**

Centre Théâtre, 453 rue St-François-Xavier, Vieux-Montréal  
Tous les soirs 20h30, récluse lundi  
Billets: \$2.50 guichet 288-6315

**ZABRISKIE POINT** UN FILM DE ANTONIONI

**LE DAUPHIN** BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID

TEL 721-6060

**61566** 29<sup>e</sup> SEMAINE

JAMAIS AMOUR NE FUT AUSSI SAUVAGE ET PASSIONNÉ.

UN FILM DE SUSUMU HANI

SOUS TITRES ANGLAIS

EN COULEUR

**Aido, Slave of love** **more**

**Air climatisé Nouveau menu**

**À L'AMPHITRYON NOTRE-DAME**

LE PLUS PETIT DES GRANDS RESTAURANTS

Votre Hôte: Charles Tanneau, prop.

Fermé le lundi et le dimanche

346 est. rue Notre-Dame Vieux-Montréal TEL: 861-0876

## Le CRTC déboute une requête de Maclean-Hunter

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne a débouté une demande formulée par Maclean-Hunter Cable TV Ltd de Toronto qui désirait faire l'acquisition de l'entreprise de télévision par câble Co-Axial Ltd de Hamilton. Dans le communiqué de sa décision rendue publique hier à Ottawa le CRTC précise qu'il est préoccupé par les problèmes que pose la concentration des entreprises et il souligne que Maclean-Hunter détient déjà et contrôle 17 entreprises de télévision par câble et cinq stations de radio en Ontario.

Le Conseil dit en outre que Co-Axial ne rencontre pas les exigences réglementaires du gouvernement concernant la propriété et qu'à moins d'un changement de situation d'ici la date limite du premier septembre, la présente licence ne pourra pas être renouvelée. Les règlements fédéraux exigent en effet que les entreprises de radio-diffusion soient détenues au moins à 80% par des intérêts canadiens à partir du premier septembre de cette année.

COMMENÇANT DEMAIN

**obstiné tonceur solitaire**

**SOUS LE SIGNE DU TAUREAU**

EN COULEURS

GABIN dans un film de GILLES GRANGIER Dialogue de MICHEL AUDIARD

**FLEUR DE LYS** 858 EST, STE CATHERINE 288 3303

DERNIER JOUR: SCÈNES DE CHASSE EN BAVIERE

COMMENÇANT DEMAIN

**UN SUSPENSE LANCINANT JUSQU'À LA FIN... ET MÊME AU-DELÀ.** —FRANCE-INTER (Monique Berger)

**PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL de BERLIN 70**

ANNA KARINA  
BRUNO CREMER  
JEAN ROCHFORD

**LE TEMPS DE MOURIR** COULEURS

DIMANCHE 1:30 - 3:30 - 5:30 EN SEMAINE 7:30 - 9:30

**FESTIVAL** 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

DERNIER JOUR: "ELLE VEUT TOUT SAVOIR"

À L'AFFICHE! PREMIÈRE NORD-AMÉRICAIN!

**SON AUTRE AMOUR EST LE SEIGNEUR!**

**"The Lady Of Monza"** EN COULEURS 18 ANS Adultes

Anne Heywood  
Hardy Krugger  
Eriprando Visconti

9:00 p.m. Dernier spectacle complet  
11:15 p.m.

**Cinéma** PLACE VILLI MÉRIT 865-2644

**2 DERNIÈRES CHANCES DE VOIR CE GRAND FILM**

Tous les soirs à 7h30 et à 9h30 Samedi, Dimanche 5h30, 7h30, 9h30

**Catherine Deneuve** et le très beau film de **ROMAN POLANSKI**

**2 DERNIERS SOIRS**

LE FILM DU MOIS À VOIR ABSOLUMENT

**RÉPULSION** EN FRANÇAIS

**CINÉMA D'ÉTÉ À LA COMÉDIE CANADIENNE**  
84 ouest, Ste-Catherine TEL: 861-3338

... et dès SAMEDI!

Tous les soirs à 7h30 et à 9h30  
Samedi, Dimanche 5h30, 7h30, 9h30.

Avant la tragédie...  
la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie de son époux **ROMAN POLANSKI**

**'LE BAL DES VAMPIRES'**

**ENFIN!** En Français en scope et couleurs

**CINÉMA D'ÉTÉ À LA COMÉDIE CANADIENNE**  
84 ouest, rue Ste-Catherine 861-3338

**CONCERTS POPULAIRES DESJARDINS**

Commandités par les Caisses populaires Desjardins de l'Union régionale de Montréal

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL  
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique

**MARDI ET MERCREDI 4 et 5 AOÛT 8 h. P.M.**

**"SOIRÉE VIENNOISE"**

Oeuvres de Lehar et de Strauss

Au pupitre: **FRANZ-PAUL DECKER**

Solistes: **COLETTE BOKY**, soprano (Metropolitan Opera)  
**JOHN VAN KESTEREN**, ténor (Opéra de Munich)

**PRIX POPULAIRES: \$1. à \$3.50**

Buffet après les concerts: \$2.50

Les billets sont aussi en vente dans les Caisses populaires Desjardins

Ces concerts sont organisés avec la collaboration de Place des Arts

**SALLE WILFRID-PELLETIER**  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

En attendant l'Opéra de Montréal,

**LE VAISSEAU D'OR**

s'honore de présenter, pendant le dîner,

**VENDREDI 31 juillet** **SAMEDI 1er août** **DIMANCHE 2 août**

**YOLAND GUÉRARD** basse

et **YOLANDE DULUDE** soprano

deux des plus belles voix du Québec

Et **MARDI 4 août** **MERCREDI 5 août** **JEUDI 6 août**

**LISE BOUCHER** pianiste de concert

interprétera en récital:

- Tère Ballade,
- Étude op. 10 no 3,
- Étude op. 25 no 11,
- de Frédéric CHOPIN,
- Menuet "sur le nom de Haydn",
- "Une barque sur l'océan",
- "Alborada del gracioso" de Maurice RAVEL

Prière de réserver immédiatement - TEL 861-1868

Cuisine française.

Dîner de sept services - un seul prix: \$10.

Orchestre de concert tous les soirs (sauf le lundi).

Entrée: 1100, rue Cyrpes (sous-sol, Hôtel Windsor), Montréal.

# famille et société

## La réforme fiscale

### Le moment est mal choisi pour tenter d'assister les pauvres...

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a choisi le mauvais moment pour tenter d'assister les pauvres par la biais d'une réforme des structures fiscales du pays, a affirmé le Montreal Board of Trade, comparaisant devant le comité parlementaire des finances.

M. Gerald D. Sutton, membre du comité de politique économique du MBT, a soutenu que le gouvernement "attiserait le feu de l'inflation" en enlevant de l'argent à ceux qui épargnent pour le redistribuer à ceux qui dépensent.

Il a basé ses remarques sur une théorie voulant que ceux qui ont un faible revenu ont tendance à dépenser un plus grand pourcentage de leur revenu que ceux qui gagnent davantage, ces derniers ayant une plus grande marge d'épargne.

Il doit y avoir une redistribution, a reconnu M. Sutton mais c'est le moment de la réaliser qui est important pour le succès de l'opération, soulignant qu'une période d'inflation ne s'y prête pas.

Bien que ce soit le pauvre

qui souffre le plus de l'inflation, a précisé le représentant du MBT, tenter de lui venir en aide au moyen d'une redistribution des richesses en période d'inflation serait possiblement le défavoriser.

Dans son mémoire, le Montreal Board of Trade soutient que le projet de réforme fiscale frappe trop sévèrement les contribuables à revenu moyen. Il suggère que ce fardeau soit réparti plus équitablement en dessous et au-dessus de cette catégorie de revenus.



Si l'on exclut les "jeans", l'uniforme des jeunes à l'heure actuelle, que porteront les fillettes l'automne prochain? Des vêtements simples, confortables, faciles d'entretien préconisent les manufacturiers canadiens. Les deux robes et la combinaison-pantalon sont en double-jersey texturé Fortrel. Les plis sont permanents et impeccables, même après d'innombrables lavages.

## Le Japon n'est plus le paradis des enfants

TOKYO (AIF) — L'image traditionnelle du Japon, paradis des enfants, a été rudement malmenée dans un rapport du ministre de la santé, paru en mai dernier à l'occasion de la Journée des enfants.

Le document révèle en effet que le nombre moyen d'enfants par famille est actuellement de 1,8, soit une diminution de 0,2 par rapport à 1964, et l'une des moyennes les plus basses dans le monde. L'enquête menée à ce sujet couvre 8.809 familles choisies au hasard en 282 localités

des pays et étudie les conditions de vie de 16.215 enfants jusqu'à l'âge de 17 ans.

Sur les 29.290.000 familles que compte le Japon (pour une population totale légèrement supérieure à 104 millions d'habitants), 16.070.000 (ou 54%) ont au moins un enfant, et la moyenne de 1,8 enfant par famille donne pour tout le pays 29.590.000 enfants.

Le fait que 51% des mères ayant des enfants à leur charge travaillent hors du foyer inquiète sérieusement le ministre de la santé. Dans 45,5% des familles ayant un ou plusieurs enfants, père et mère travaillent ainsi. De ce fait, 4.830.000 enfants se trouvent laissés à eux-mêmes après l'école. Ces enfants, que l'on appelle "latchkey children" parce qu'ils portent autour du cou la clé de leur maison, constituent un problème majeur dans les grandes villes et le gouvernement regrette que les religions du pays n'apportent que peu ou point d'aide en ce domaine.

des médecins à qui telles opérations rapportent de l'argent.

La mortalité infantile à la naissance est particulièrement élevée dans les taudis à Tokyo. Dans le district de Kotoku, au nord-est de la capitale, une récente enquête parmi 2.800 familles montre qu'elle s'élève à 14%, effrayante proportion si l'on tient compte du standing élevé du Japon dans le domaine médical. C'est dans ce secteur qu'à l'occasion du 10ème anniversaire de la mort du Dr Kagawa Toyohiko, fameux apôtre de la charité, catholiques et protestants, avec l'aide de l'Association oecuménique japonaise, ont bâti une "Maison de l'amitié". Dirigée par un ministre protestant — le Rév. Takahashi Reiji — elle aide par les soins médicaux et aussi par l'éducation, les mères en difficulté avec leurs bébés. Au cours des derniers mois, des centaines de catholiques (prêtres, religieuses et laïcs) ont offert leur concours à cette oeuvre et, dans ce but, ont formé une organisation appelée "Les Volontaires de l'amitié".

## LA COUTURE CHEZ-VOI



Confectionnez-la le matin... et portez-la l'après-midi.

Le patron imprimé no 9226 est offert pour les tailles 10 1/2-22 1/2 (nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

La même enquête nous apprend que seulement 24% des familles avec des enfants ont à leur disposition un bout de terrain où ils peuvent s'amuser. De sorte que des millions d'entre eux sont contraints de jouer dans des rues très passantes, d'où le taux élevé d'accidents (l'un des plus hauts du monde) dont ils sont les victimes. Commentent ces chiffres, la presse japonaise déplore l'exploitation commerciale des enfants dans le pays et cite des cas où ces parents, afin de toucher des indemnités pour accident, ont obligé un de leurs enfants à se jeter sous une auto.

Dans son rapport, le ministre de la santé n'aborde pas le problème des avortements, mais on estime que leur nombre dans le pays se situe aux environs des 2 millions, la plupart d'entre eux étant "légaux" et rétribués par le gouvernement. Vu l'augmentation rapide du nombre des vieillards, on a parlé d'abroger la loi sur l'eugénisme qui approuve l'avortement; mais cette mesure rencontre une forte opposition, surtout de la part

## Nouvelle bibliothèque pour enfants à Saint-Michel

La bibliothèque pour adultes de Saint-Michel a ouvert au début de la semaine une succursale pour enfants, vient d'annoncer le greffier de la ville, Me Marc Boyer. La cérémonie officielle d'ouverture aura lieu au début de septembre.

L'entrée de la succursale pour enfants se situe au 7805 rue François-Perrault, et comme toutes les succursales du genre, cette bibliothèque ouvre ses portes, de 10 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, pendant l'été. Dès la reprise des classes, on annoncera un nouvel horaire.

Outre la bibliothèque centrale au 1210 est, rue Sherbrooke, la division des bibliothèques de la ville de Montréal comprend 16 succursales dont une, réservée exclusivement aux adultes, trois exclusivement aux enfants et 12 au service des enfants et adultes.

## Augmentation, au Canada, des maladies vénériennes

OTTAWA (PC) — Les autorités du ministère de la Santé s'inquiètent de l'augmentation des maladies vénériennes à travers le Canada.

Le problème a atteint une telle gravité qu'il est plus probable qu'il figure à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, en octobre.

Les plus récentes statistiques du ministère indiquent qu'à la fin de juin cette année, il y avait 13.056 cas de gonorrhée d'enregistrés alors qu'à la même période, l'an dernier, le total se chiffrait par 11.487 mais il est possible que le total véritable soit trois fois plus élevé.

Quant au nombre de cas de syphilis, 1.154, il demeure le même que l'année précédente.

Le Dr Stan Acres, conseiller en épidémiologie souligne le fait que la hausse de cas de gonorrhée suivie d'une courbe ascendante.

Le Bureau fédéral de la Statistique rapportait, il y a deux semaines, que le nombre de cas de maladies vénériennes était passé, en 1969, à 29.563 alors qu'en 1968, il était de 24.765.

Mais les autorités fédérales soulignent que le traitement et l'enregistrement des cas de maladie vénérienne est une question qui relève des autorités provinciales, les services fédéraux devant se limiter à des campagnes éducatives.

On souligne par ailleurs qu'il est plus probable que le nombre véritable de cas soit trois fois plus élevé, comme cela se fait aux Etats-Unis, où les personnes

traités par leur médecin ne voient pas leur cas inscrit dans les statistiques publiées.

"Le problème, là où il s'agit de gonorrhée, est que la période d'incubation est tellement courte. En moins de 48 heures, une personne a tous les symptômes et les personnes avec lesquelles elle a eu des rapports peuvent déjà en avoir infecté d'autres."

A longue échéance, la syphilis peut causer des troubles graves alors qu'un cas sur 25 peut devenir complètement paralysé et que la cécité peut

résulter dans un cas sur 200.

Dans l'ensemble, un traitement à la pénicilline, dès les débuts de la maladie, vient à bout de la plupart des types de la maladie, sauf pour certaines catégories plus tenaces.

Un des grands problèmes en matière de gonorrhée est que, chez les femmes, la maladie est souvent difficile à déceler à ses débuts alors que, chez les hommes, elle cause des symptômes qui incitent à un recours immédiat aux soins médicaux.

On souligne qu'elle peut entraîner la stérilité chez les deux sexes.

## Les professeurs seraient-ils à ce point indifférents?

TORONTO (PC) — Les professeurs ontariens ne représentent que le tiers des participants à la conférence sur les troubles émotifs et les troubles d'apprentissage chez l'enfant qui doit se tenir à Toronto, du 4 au 7 août.

Cette conférence a été organisée par le ministère ontarien de l'éducation et l'Association pour le traitement des troubles d'apprentissage chez l'enfant.

Exprimant sa déception devant l'accueil qu'on réserverait aux professeurs ontariens à cette conférence, alors qu'il y ont accès gratuitement tandis que les autres participants doivent déboursier \$25, un porte-parole de l'Association a dit plus souligné que la plupart des 150 professeurs inscrits semblent principalement motivés par les avantages financiers qu'ils pourraient retirer d'une spécialisation dans cette sphère de l'éducation.

"Ce n'est pas suffisant de placer ces enfants dans des classes peu nombreuses, si le professeur ne s'en occupe que pour des considérations monétaires", a expliqué Mme Chris McConagie, directrice de l'association.

On se souvient que le mois dernier une commission chargée d'enquêter sur les troubles émotifs et les troubles d'apprentissage a remis un rapport au gouvernement établissant qu'un million de Canadiens, de moins de 20 ans entrent dans cette catégorie.

Le comité d'enquête avait conclu que les services éducatifs actuels, dans ce domaine, étaient de façon critique, inadéquats.

## La discrimination se loge même dans les annonces

TORONTO (PC) — Le ministère ontarien du travail fera parvenir bientôt aux journaux de l'Ontario de nouvelles normes visant à empêcher la discrimination qui joue contre le secteur féminin du travail dans les annonces d'offres d'emploi.

Anticipant sur l'initiative gouvernementale, le Toronto Globe and Mail, la semaine dernière, a modifié les titres de ses rubriques, remplaçant les expressions Help Wanted Male et Help Wanted Female par les titres suivants: Jobs of Interest to Men et Jobs of Interest to Women.

Ce changement fait suite à des discussions entre la direction de trois quotidiens ontariens, leurs publicitaires et des représentants du ministère du Travail.

Selon un porte-parole du ministère, il semble bien que le Globe and Mail, en opérant les changements qui nous venons de noter, se soit conformé au moins partiellement à l'esprit de la nouvelle législation.

Le professeur Wood a expliqué que les trompes de Fallope de la patiente, ces conduits qui permettent aux ovules de se rendre des ovaires à l'utérus pour y être fécondés, ont été enlevées le 12 juin. A la place, les chirurgiens ont inséré un tube de matière plastique d'environ quatre pouces de long.

Si cette première patiente devient enceinte, ce sera l'espoir pour un grand nombre de femmes stériles dans le monde entier.

On n'a pas révélé l'identité de la patiente. Mariée il y a quatre ans, elle était devenue enceinte une première fois, mais l'ovule était resté bloqué dans une trompe de Fallope et n'avait pu se développer.

## Un nouvel espoir pour les femmes stériles

MELBOURNE, Australie (Reuter) — Une équipe médicale de l'université Monash, en Australie, vient de réaliser une grande première mondiale: l'insertion d'une trompe de Fallope.

Le Dr Carl Wood, professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'université a annoncé, mardi soir, que cette opération a été réalisée sur une jeune femme de Melbourne âgée de 27 ans, il y a six semaines.

Il a fait savoir que la jeune patiente a été par la suite soumise à une insémination artificielle — son mari faisant fonction de donneur — et les médecins attendent maintenant de pouvoir déterminer si elle est enceinte.

Un des grands problèmes en matière de gonorrhée est que, chez les femmes, la maladie est souvent difficile à déceler à ses débuts alors que, chez les hommes, elle cause des symptômes qui incitent à un recours immédiat aux soins médicaux.

On souligne qu'elle peut entraîner la stérilité chez les deux sexes.



Mlle Marie Dagenais, fille de M. et Mme J. Clovis Dagenais, C.R., de Montréal, et M. Richard Noël, de Lac Mégantic, comité de Frontenac, dont le mariage aura lieu dans la plus stricte intimité, samedi le 29 août.

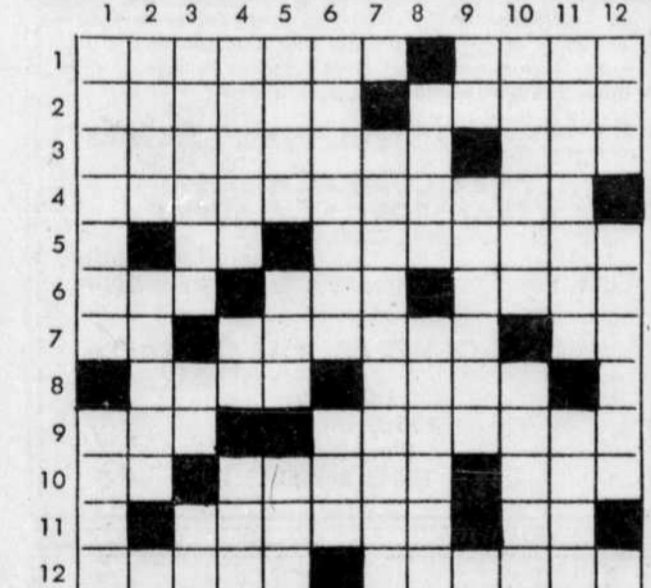
## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la précision de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

<p><b>A VENDRE</b></p> <p>Honda 300 sport 1967, 13.000 m. très bonne condition, \$450. Tél.: 733-0946 après 6 hres. 31-7-70.</p> <p><b>AUTO A VENDRE</b></p> <p>PEUGEOT 403 modèle 1967, 37.000 m. en excellente condition, radio et block heater, prix pour vente rapide: \$400. Tél.: 486-0218. 30-7-70</p> <p>Particulier, Pontiac 2 + 2, 1969, équipement complet, 18.000 m. cause: départ, meilleure offre. 581-2346 (Repentigny) 3-8-70</p> <p><b>CHALET A VENDRE</b></p> <p>Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", site sablonneux sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$14.000. terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O.</p> <p><b>CHALET A LOUER</b></p> <p>STE-AGATHE, luxueux chalet Tyrol, 5 1/2, chauffé, flanc de montagne meubles Thibault, foyer, TV, piscine, équitation. Location semaine, libre 15 août. 622-4224 ou 1-819-326-5836. 1-8-70</p> <p>Le seul vrai paradis du chasseur et du pêcheur, dans un territoire de 500 milles carrés, 300 lacs non "clubbés". Plaisir et sport au grand air pour familles, groupes ou compagnies. Maisons hiver, été, solidement construites par la Défense Nationale, à vendre à prix dérisoire. Ecrivez à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760, 645-8849 4-9-70</p> <p><b>CHALET A VENDRE OU A LOUER</b></p> <p>PETIT LAC NOMININGUE, coltage bois rond, foyer, 3 chambres à coucher, chauffage central, bord lac, ski nautique, pêche, chasse, voile. Location: août et septembre. Tél.: 674-6001 rés. 671-8374 31-7-70</p> <p><b>DEMANDE D'EMPLOI</b></p> <p>Secrétaire privée, 22 ans, bonne éducation, accepterait travail à domicile pour professionnel ou homme d'affaires. Tél.: 527-4000. 1-8-70</p> <p><b>DUPLEX A LOUER</b></p> <p>Rue Plantagenet, près Université de Montréal, bas de duplex, 6 pièces, chauffé, garage, libre. 343-6612 - 735-5022 1-8-70</p> <p><b>FEMMES DEMANDEES</b></p> <p>Aux épouses de professionnels qui désirent avoir un supplément de revenus, notre compagnie internationale leur offre une opportunité. Travail plaisant, contact du public continu. Domaine: sécurité sociale. Tél.: M. A. Haggart 384-3351 31-7-70</p>	<p><b>FERMES DEMANDEES</b></p> <p>Ai besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bâtiment, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Ecrivez immédiatement à M. Bourgeois 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760 4-9-70</p> <p><b>FERMES A VENDRE</b></p> <p>MINI FERME ET RANCHETTE à vendre à prix dérisoire Beau bois, bord de rivière et de lacs, Laurentides et Cantons de l'Est, accepterait échange, roulettes, chalets, etc. Téléphonez à M. Bourgeois 671-6760 4-9-70</p> <p><b>GARDERIE</b></p> <p>Recherche personne entre 20 et 30 ans pour garder bébé de 20 mois, 2 après-midi et un avant-midi par semaine. Secteur Côte-des-Neiges, préférable d'appeler après 7 hres 735-6088 31-7-70</p> <p><b>LOGEMENT A LOUER</b></p> <p>Ste-Rose, 4 1/2 chauffé, semi-meuble, autobus et école à proximité, libre le 15 août. Tél.: 622-1798 3-8-70</p> <p><b>LOGEMENT A PARTAGER</b></p> <p>Femme retraitée, de bonne éducation, pour partager logement. Chambre avec salle de bains privée. Ville St-Laurent 748-7076. 31-7-70</p> <p><b>PROPRIETE A VENDRE</b></p> <p>Côte-des-Neiges, cottage, 5350 rue McKenna, près de l'Université 4 ch. à coucher, grand salon et salle à dîner, sous-sol fini, maison modernisée et en très bon état. 738-0464</p> <p><b>PROPRIETE A LOUER</b></p> <p>ST-LAMBERT, maison de pierres Canadienne, 3 chambres à coucher, grands terrans, environ \$300. par mois. Tél.: 866-3556. 1-8-70</p> <p><b>PERSONNEL</b></p> <p>Ne restez pas seule! Célibataires, veufs(ves), séparés(es). Pour information: 384-6536. 1-8-70</p> <p>Agence matrimoniale et sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Sans obligation, renseignements ou entrevue, sur rendez-vous soir 288-2332 sauf lundi, samedi p.m. 31-7-70</p> <p><b>TAILLEUR</b></p> <p>"Vous avez maigre ou engraisé?" Faites réajuster vos vêtements habits ou pailotes, transformés en devant simple dernier style.</p> <p><b>DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE -</b></p> <p>Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tél.: 388-2532</p>
---	---

## les MOTS CROISÉS du Devoir



- Horizontalement**
- Qui a des joues pleines et rebondies. — Fait de vive voix.
  - Le prochain. — De l'Arabie.
  - Qui a des plaques semblables à des croûtes. — Qui n'est pas cuit.
  - Petite malice.
  - Titane (inv.). — Bizarre.
  - Feuilles de théier. — Sans mélange. — Vrai.
  - Obtenu. — Action de fixer. — Russes.
  - A moi. — Donne sa voix dans une élection.
  - Condiment. — Sans détour.
  - Métal précieux. — Gros village qui présente certains caractères de la ville. — Atmosphère.
  - Tumeur bénigne de la peau. — Chemin de halage.
  - Rend pur, plus pur. — Unité de mesure de force.
- Verticalement**
- Se dit d'une succession dont personne ne revendique la propriété. — Etable à porcs.
  - Mammifère au corps lourd et massif. — Sentir en aspirant.
  - Projet qui paraît irréalisable. — Lui. — Considéré.
- 4—Organe contenant les graines et provenant de l'ovaire de la fleur. — Fer. — Berceau.
- 5—Fin, rusé. — Conifère. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
- 6—De la nature du liège. — Difficile à entamer.
- 7—Virus filtrant.
- 8—Diriger suivant un axe. — Rabot de menuisier.
- 9—Métal précieux. — Pénurie.
- 10—Organe des végétaux qui fixe la plante dans le sol. — Enveloppe coriace de quelques fruits.
- 11—Rendre plus court, réduire. — A toi.
- 12—Unité monétaire roumaine. — Eviter avec adresse.

## LA COUTURE CHEZ-VOI



Bientôt la rentrée scolaire! L'écolière sera élégante dans ces vêtements faciles à confectionner.

Patron no: 9204

Le patron imprimé no 9204 est offert pour les tailles 6-14. (Nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

# BELL CANADA MONTRÉ DES REVENUS EN HAUSSE POUR LE 2<sup>e</sup> TRIMESTRE VS LE PREMIER

## potins financiers

Le marché minier de Toronto continuait de se bien comporter hier, après avoir fléchi au début de cette semaine. La Bourse de Montréal s'est bien comportée hier pour la deuxième séance consécutive, après 3 séances précédentes indécises. Les industriels, compliés par D.J., qui avaient vu leur indice monter la veille de 1.37 points à 731.45, clôturent hier, 4.11 points plus haut à 735.56. La fin de la grève des débarras anglais fut bien interprétée sur la Bourse de Londres. Après la pause observée la veille, la Bourse de Paris avait repris, hier, sa progression, orientée nettement vers la hausse. Comme Wall Street a su bien conserver, en fermant, ses fortes avances initiales, ce marché et les nôtres pourraient bien faire encore bonne figure aujourd'hui... bien que le discours de Nixon ce soir à la TV les rendent prudents.

Les actionnaires de la Guaranty Trust Co. of Canada viennent d'approuver un règlement augmentant la limite d'emprunt de 15 à 20 fois l'exédent de l'actif sur le passif et le nombre des administrateurs a été porté de 28 à 30.

Les avions israéliens ont bombardé hier 3 bases militaires au Jordanie; ce qui ne serait guère bien vu des partisans du plan pacifique Rogers. Ces derniers veulent, toutefois, d'un bon œil les progrès des négociations soviéto-américaines, car, en fermant, beaucoup pour que l'Europe jouisse d'une ère de paix, facteur que les spéculateurs, canadiens comme américains, ne peuvent qu'apprécier.

Les transactions cessèrent temporairement hier sur les actions de Gunnar, à la demande même de la compagnie.

Noranda Mines relâchait hier l'excellence de son rapport du 2<sup>e</sup> trimestre montrant \$16,506,000 de recettes, soit l'équivalent de 69 cents l'action, au regard de \$13,348,000 ou l'équivalent de 55 cents l'action durant le même trimestre l'an dernier.

L'Hydro-Québec a demandé la permission à la SEC d'émettre \$75,000,000 d'obligations, échéant le 15 août 1977. Elles seraient offertes par un syndicat, dirigé par First Boston Corp., Sa-

lomon Brothers, and Hutzler, A. E. Ames & Co. Ltd., Halsey Stuart & Co., Inc. et Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc. Elles sont garanties, sans condition, par la province et ne sont pas rachetables avant le 15 août 1985.

American Smelting and Refining Company, mieux connue sous l'abréviation ASARCO, et Peabody Coal Co., une filiale de Kennecott Copper Corp., annonce un accord de principe pour l'acquisition de 4 mines de charbon produisant 6,000,000 de tonnes par année.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividendant par action; Canada Cement Lafarge Ltd. ordinaire 40¢ par action. Inland Natural Gas Co. Ltd., ordinaire 12 1/2¢ l'action.

La Bourse Canadienne a été notifiée par Mount Jamie Mines Ltd qu'un groupe de 20 claims dans les cantons Marion et Mallard, dans la division minière de Sudbury, en Ontario, a été jalonné à un coût de \$1,200.

Aujourd'hui, la Banque du Canada recevra des souscriptions pour des bons d'un montant global de \$190,000,000 dont \$150,000,000 à 91 jours et \$40,000,000 à 182 jours, jouissance et livraison le 31 juillet 1970 dans les cas suivants: Le montant des bons qui viendront à échéance le 31 juillet 1970 est de \$190,000,000.

La SGF ne paiera pas samedi le 1<sup>er</sup> août le dividende trimestriel régulier de 5 cents, payable à cette époque. Il pourrait bien en être ainsi pour le prochain dividende.

C'est demain que le président du Sud-Vietnam doit prononcer un discours télévisé sur les conditions de la paix dans le Sud-Est de l'Asie.

L'Association des manufacturiers canadiens vient de publier son indice annuel de 1970. C'est une mine de renseignements pour nos commerçants de gros et de détail, particulièrement à cette époque où il faut acheter canadien plus que jamais.

Le dernier bulletin de la Banque Royale est intitulé "pour écrire des lettres d'affaires intéressantes". Plusieurs y trouveraient leurs profits à le parcourir.

Superior Electronics Industries Ltd a vu ses ventes consécutives atteindre les \$5,941,275 durant les 12 mois terminés le 31 mars 1970 vs \$3,193,947 durant les 12 mois terminés le 31 mars 1969. Le gain par action est passé de 20.5 cents à 24.1 cents.

American Express Co. et ses filiales ont vu leur revenu net consolidé augmenter de 34.7 p.c. durant le 1<sup>er</sup> semestre, à \$35,000,000 vs \$26,000,000 durant la même période l'an dernier.

## 92 cts l'action soit 5 cts de plus

Les revenus de Bell Canada pour le deuxième trimestre de l'année en cours sont en hausse sur ceux du premier trimestre. Le revenu net par action ordinaire a atteint 92 cents soit cinq cents de plus que pour les trois premiers mois de 1970.

Dans le rapport financier pour les trois mois se terminant le 30 juin, M. Marcel Vincent, président du conseil d'administration, déclare que l'accroissement des bénéfices par action ordinaire reflète les effets positifs de la récente émission de \$90 millions d'actions privilégiées.

Le compte rendu fait état d'une hausse de 4.7% des revenus d'exploitation par rapport au premier trimestre, hausse due en partie à l'accroissement du nombre d'appels interurbains occasionné par la situation postale actuelle. Les dépenses d'exploitation ont, pour leur part, été plus élevées de 4.8%, comparativement à celles du trimestre précédent.

Traité de la cote des actions privilégiées, M. Vincent dit que la faveur dont elles jouissent est encourageante. "Il est réconfortant de constater que, depuis l'inscription à la bourse des actions privilégiées, au mois de mars, la cote s'est maintenue au-dessus du prix d'émission, sauf en mai quand le fléchissement général du marché boursier a été le plus marqué," ajoute-t-il.

A propos de la récente requête de la compagnie en vue d'obtenir une hausse de 6% des tarifs du service local, le président du conseil d'administration dit que la compagnie pourra se contenter des échelles tarifaires actuelles pour le reste de l'année grâce aux coupures effectuées au programme d'expansion et de modernisation des services, qui ont réduit ses besoins financiers. Cependant, poursuit-il, si la compagnie ne peut, au début de 1971, contrebalancer la hausse des coûts enregistrée depuis septembre 1969, "elle devra procéder de nouveau à d'importantes restrictions aux dépenses prévues pour les travaux, ce qui se répercutera sur la fourniture des services téléphoniques de base essentiels aux abonnés."

Les revenus d'exploitation pour le deuxième trimestre de 1970 se sont chiffrés par \$233,937,000, en comparaison de \$207,343,000 pour la période correspondante de 1969. Les dépenses d'exploitation furent de \$143,104,000 pour le trimestre, alors qu'en 1969 elles avaient atteint \$132,318,000. Le revenu net fut de \$34,538,000, soit 92 cents par action ordinaire. Les chiffres correspondants pour le deuxième trimestre de 1969 étaient de \$26,842,000 et 76 cents, respectivement. Les dividendes sur les actions privilégiées se sont montés à \$1,607,000, tandis que \$32,931,000 étaient affectés aux dividendes sur les actions ordinaires. Le taux de rendement du capital total pour les 12 mois terminés le 30 juin a été de 7.1%, alors qu'il avait été de 6.9% pour les 12 mois précédents.

## Un permis spécial à Disraéli Cuivre Ltée

Dans le comté de Wolfe.

QUEBEC (OIPQ) — Le conseil des ministres a donné son autorisation au ministre des richesses naturelles, M. Gilles Masse, d'émettre au nom de la compagnie "Disraéli Cuivre Ltée", un permis spécial d'exploration pour les stannifères minéraux autres que l'or et le cuivre, sur le lot 7, rang 11 sud du canton de Garthby, dans le comté de Wolfe.

La compagnie "Disraéli Cuivre Ltée" détenant déjà des droits d'exploration pour l'or et l'argent sur le territoire précité et pourra, grâce à l'octroi de ce permis spécial, étendre considérablement le champ de ses explorations sur les autres matières minérales et éventuellement, suivant les découvertes, procéder à l'exploitation minière profitable au comté de Wolfe.

M. Masse explique que le 18 mai 1966, le ministre des richesses naturelles avait émis un permis spécial d'exploration pour l'or et l'argent à l'intention de M. Donat Toupin sur ce même territoire. Le dit permis couvrait une période de cinq ans, conformément à la loi des mines.

Or le 25 mai 1966, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, M. Toupin obtenait la permission de transporter ce permis spécial à la société "Disraéli Cuivre Ltée". Ce permis ayant expiré le 18 mai 1970, la compagnie "Disraéli Cuivre Ltée" a demandé l'émission d'un nouveau permis et ce permis spécial lui est émis, en même temps afin de faciliter la recherche et l'exploitation minière dans cette région du comté de Wolfe.

Il faut retenir, toutefois, que ce permis spécial ne s'applique qu'aux recherches et à l'exploitation concernant le pétrole, le gaz naturel, le sable et le gravier.

## Fonds mutuels

Cours fournis par: F.I. Dupont, Glore Fargue & Co.		
Fonds	Off.	Dem.
Abbaye North Am.	1.94	1.96
Adriatic	4.25	4.25
AMFIBLIND Fund Inc	1.71	1.71
A.G.F. Special Fund	2.05	2.05
All Can. Compound	1.12	1.12
All Can. Dividend	1.21	1.21
All Can. Revenue	1.21	1.21
All Can. Venture	2.82	2.82
American Business Shares	2.82	2.82
American Growth Fund	1.96	1.96
Andrew Equity	1.36	1.36
Asac. Investors	1.36	1.36
Bearstar Corp.	37.28	40.48
Boston Fund	1.15	1.15
Canad. Ind. & Stock	4.74	5.21
Canad. Growth	4.19	4.51
Can. Ind. Growth	1.16	1.16
Cdn. Sec. Growth	3.88	4.37
Cdn. Sav. Equity	4.45	4.94
Cdn. Inv. Fund	3.41	3.76
Cdn. Trust Income	4.45	4.94
Canada	3.71	3.71
Canagers	8.12	8.46
Champion of Canada	18.40	19.40
Ch. Leverage	2.27	2.27
Collective Mutual	4.89	5.37
Commonwealth International	2.82	2.82
Competitive Capital	4.48	4.81
Corporate Investors	4.74	5.18
Corporate Growth	4.28	4.74
Dividend Shares	1.15	1.15
Domestic Compound	5.31	5.73
Dynamic Equity	9.80	10.72
Dreyfus Fund	3.28	3.71
Edco. Fund of Canada	5.64	6.18
Elec. Fund Int'l	3.63	3.64
Federated Financial	2.92	3.24
Federated Growth	3.87	4.25
Fidelity Trend	10.78	11.60
Fund Participating	14.27	15.40
Funds Collectif "A"	5.64	6.16
Funds Collectif "B"	4.75	4.96
Funds Collectif "C"	7.41	8.10
Fonds Desjardins "A"	3.50	-
Fonds Desjardins "B"	4.28	-
Framer Fund	2.35	2.58
GIB Compound	4.28	4.74
Growth Equity	2.78	3.04
Growth Oil & Gas	18.40	19.40
Industrial Growth	4.74	5.19
Investors Growth	9.45	10.33
Investors Int'l	7.71	8.24
Investors Mutual Fund of Canada	4.66	5.09
Int'l Ind. Ltd	3.21	3.71
IOS Regent	7.21	7.88
IOK Cdn. Venture	3.04	3.32
Keystone Canada	3.18	3.51
Keystone Canada K-2	4.04	4.42
Keystone Canadian S-1	15.20	16.70
Keystone Canadian S-4	15.20	16.70
Keystone Polaris	2.94	3.27
Keystone Research	9.48	10.36
Man. Growth	8.48	9.36
Man. Inv. Trust	12.32	13.48
Mutual Accumulating	4.20	4.73
Mutual Bond	8.40	8.80
Mutual Income	4.20	4.73
Mutual Growth	4.21	4.63
Mutual Income	4.21	4.63
Natural Resources	6.42	7.02
Noranda	10.78	11.60
Performance Plus	2.02	2.06
Planned Resources	4.94	5.43
Fonds P.F.P.	5.44	5.98
Pit et Revena Canada	3.45	3.79
Pit et Revena American	3.45	3.79
Principal Growth	2.94	3.27
Pulsar Inv. Fund	6.61	7.15
Putnam Growth	3.45	3.79
Provident Stock	3.73	4.08
Provident Mutual Fund	4.72	5.17
Raisonné R.I.	7.46	8.10
Royfund	4.63	4.77
Spasinvest	3.71	4.08
Sturges Fund	3.71	4.08
United Accumulative	4.07	4.47
United American	4.20	4.60
United Horizon	2.34	2.56
United Venture	3.98	4.37
Univ. Savings Equity	10.98	11.02
Wellington Fund	10.98	11.02
Xanad	4.01	4.36
Xerox Fund of Canada	4.01	4.36
Xerox mondiale americana	4.01	4.36

Marcel CLEMENT

## Bourse de Montréal

Belle tenue des papeteries sur la place locale.

MONTREAL PC — Les prix à la fermeture de la Bourse de Montréal ont affiché une hausse marquée mercredi, mais les titres bancaires ont fléchi sensiblement.

Battant la marche à la hausse, les papeteries se sont hissées de 2 1/2 points, et la tendance a atteint son niveau le plus élevé depuis un mois. Les industriels ont gagné plus d'un point, de même que les services publics.

Chez les papeteries, MacMillan-Bloedel a grimpé de 1 1/2 à 25 5/8.

Chez les mines et les pétroles, la tendance également était ferme. Dominion Petroleum a grimpé de 2 5/8 à 53, Trans-Canada Pipe Lines de 2 1/2 à 56, Inco de 1 à 40 3/8, Rio Algom de 7-8 à 19 1/2, Asbestos de 1-2 à 28 et Aquitaine de 1-4 à 21 1/4. Denison a fléchi de 1-2 à 26, tandis que Pacific Petroleum a perdu 5-8 à 25 3/8.

Noranda s'est hissé de 1 3/4 à 28 3/4, à la suite de l'annonce que les revenus du deuxième semestre étaient de \$16,506,000 ou 69 cents l'action, par rapport à \$13,348,000 ou 55 cents l'action, l'an dernier.

La Banque de Nouvelle-Ecosse s'est hissée de 1-4 à 18 ans que la Banque Canadienne nationale à 12, tandis que la Banque Royale a fléchi de 5-8 à 22.

A l'indice, les papeteries ont grimpé de 2.50 à 86.00, les industriels de 1.37 à 159.99, l'indice général de 95 à 154.71, et les services publics de 76 à 129.12. Les banques ont fléchi de 1.69 à 168.79.

Le volume des transactions à la Bourse canadienne et de Montréal ont été de 1,094,000 actions par rapport à 930,700 à la fermeture mardi.

## Bourse de Toronto

Le ton demeure vigoureux sur le marché minier hier.

TORONTO PC — La tendance d'abord mixte s'est hissée au cours de transactions actives mercredi à la Bourse de Toronto.

A l'indice, les industriels ont gagné 1.34 à 157.12 et les valeurs de 3-4, Nabors de 1-1/8 à 11 7/8, Dome Pete de 1 à 53, MacMillan - Bloedel de 1 à 25 3/4, Chrysler, de 1 à 22, Inco de 1 à 40 3/4, Alberta Gas Trunk de -8 à 3-4, et Occidental Pete de 3-4 à 16 7/8. Gunnar Mining a fléchi de 15 cents à \$1.55.

Le volume des transactions a été de 2,490,000 actions par rapport à 2,685,000 mardi.

Les gains ont dépassé les pertes par 256 contre 150, tandis que 226 titres sont demeurés inchangés.

Les observateurs disent que la faiblesse des pétroles a été causée par les retraits de profits au cours de récentes séances marquées de hausses.

Les principaux gains ont été enregistrés chez les titres industriels miniers, les papeteries, les titres forestiers et les pipelines.

Chez les titres en baisse on remarquait les banques et les pétroles raffinés.

Chez les titres en hausse, Noranda, s'est hissé de 1 1/2 à 28 3/4, Nabors de 1-1/8 à 11 7/8, Dome Pete de 1 à 53, MacMillan - Bloedel de 1 à 25 3/4, Chrysler, de 1 à 22, Inco de 1 à 40 3/4, Alberta Gas Trunk de -8 à 3-4, et Occidental Pete de 3-4 à 16 7/8. Gunnar Mining a fléchi de 15 cents à \$1.55.

## Niagara Wire & Weaving

Bon exercice 1970.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd. a annoncé que son exercice annuel terminé le 31 mars dernier lui avait permis d'enregistrer des ventes et des profits sensiblement accrus par rapport aux chiffres de l'exercice précédent. Les revenus nets de Niagara Wire pour le dernier exercice ont été de \$1,370,116 (\$2.86 par action) ce qui représente une hausse de 22 pour cent sur les \$1,123,646 (\$2.35 par action) enregistrés lors de l'exercice précédent de 1969. Ces chiffres tiennent compte d'un gain sur vente de placement de \$194,950 en 1970 contre \$187,907 en 1969.

Le montant des ventes n'a pas été révélé mais elles seraient plus élevées de 12 pour cent en 1970 par rapport à 1969. Les usines de la compagnie situées à Niagara, Québec et en Floride ont opéré à un niveau de capacité élevé cette dernière usine augmentant sensiblement sa production. Le fonds de roulement de la compagnie est passé de \$2,904,166 à \$3,548,228 du début de l'exercice à la fin et les dépenses de capital au cours de l'exercice 1970 se sont chiffrées par \$1,549,058.

## UNION CARBIDE



A. I. Hainey

M. John S. Dewar, Président de Union Carbide Canada Limited, est fier d'annoncer la nomination de M. Alexander I. Hainey au poste de Vice-président de la Compagnie. Depuis l'obtention de son diplôme de l'Université McGill en 1949, M. Hainey a toujours été associé à Union Carbide. Il occupait les fonctions de "Bull-Generator Electric", en rachetant la participation de General Electric apprend-on de bonne source.

## La firme française Bull-GE devient une filiale de Honeywell

(AFP) — "Honeywell" a été autorisée par le gouvernement français à prendre "le contrôle de la société d'ordinateurs française "Bull-Generator Electric", en rachetant la participation de General Electric apprend-on de bonne source.

Cette cession était prévue par les accords passés récemment entre les deux pays américains et aux termes desquels General Electric abandonnait à Honeywell son département d'informatique contre une participation importante dans le capital de cette dernière.

L'opération comportant le transfert de la majorité détenue par G. E. dans l'ancienne compagnie française des machines Bull (devenue Bull-Ge) à l'autre partenaire ne pouvait être conduite à bonne fin sans l'agrément de Paris.

Les autorités françaises croient savoir, ont obtenu toutes les autorisations nécessaires à la contribution de la nouvelle filiale de Honeywell au développement de l'économie nationale. Bull-Ge emploie 10,500 personnes en France, dont 1,887 tonnes fortes par jour durant ces six mois ont été supérieures de 46 pour cent par rapport à 1969. Ces ventes de source ont cependant produit un revenu qui est resté substantiellement inférieur à l'an dernier du fait de la persistance de la baisse des prix sur les marchés mondiaux.

La compagnie a mentionné sa lettre aux actionnaires du 17 juin dans laquelle elle avait exposé des grandes lignes des accords conclus avec des filiales de Shell Oil Company de New York. Aux termes de ces accords, ces filiales se sont engagées à une obligation totale de \$250 millions pour l'exploration d'une grande partie des tenures de Shell Canada. Comme il était spécifié dans cette lettre.

## Nouveau directeur du service industriel de la compagnie ASEA Ltée

M. D. K. Sherry, ingénieur, vient d'être nommé directeur du service industriel de la compagnie ASEA Ltée. Ses bureaux seront situés au siège social de la compagnie, à Montréal, et il sera responsable des services de vente et d'entretien pour les divisions des mines, des pâtes et papiers et de la fonderie.

M. Sherry possède plus de 20 ans d'expérience en électrotechnique, acquise dans divers secteurs de l'industrie. Il était dernièrement directeur de la division des pâtes et papiers de la compagnie.

ASEA Limitée est une filiale du groupe ASEA International, l'un des plus importants fabricants au monde de produits électriques industriels.

Par ordre du conseil, A.R. Jacques, Secrétaire

Ottawa, Ontario 23 juillet 1970

## Shell Canada Limited traverse un bon semestre

73 cts l'action ordinaire vs 75 cts durant la même période en 1969.

Shell Canada Limited a annoncé hier que les bénéfices nets de la compagnie et de ses filiales pour le premier semestre de 1970 se chiffrent à \$24,318,000 ou 73 cents par action ordinaire de la classe "A", comparativement à \$25,086,000 ou 75 cents par action ordinaire de la classe "A" pour la même période de l'an dernier.

Les ventes de produits raffinés et de gaz naturel, ainsi que la production de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel ont accusé un gain sur la même période de l'an dernier. Toutefois, ce gain ne s'est pas traduit en profit à cause de la baisse des revenus tirés du soufre, la majoration des frais d'exploration et des charges de frettes supplémentaires.

Les ventes de produits raffinés et des produits chimiques ont enregistré, au cours des six premiers mois de 1970, un volume quotidien moyen de 230,200 barils, soit une augmentation de près de 12 pour cent par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Sous ce rapport, il y a lieu de signaler la progression considérable des ventes d'huiles combustibles lourdes dans l'est du Canada. La production globale de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel, ayant atteint une moyenne quotidienne de 77,400 barils, a progressé de près de sept pour cent, tandis que le volume des ventes de gaz naturel produit, se chiffrent à 440 millions de pieds cubes par jour, accuse une hausse de six pour cent. En ce qui concerne le soufre produit par la compagnie, les ventes ont atteint 1,887 tonnes fortes par jour durant ces six mois ont été supérieures de 46 pour cent par rapport à 1969. Ces ventes de soufre ont cependant produit un revenu qui est resté substantiellement inférieur à l'an dernier du fait de la persistance de la baisse des prix sur les marchés mondiaux.

La compagnie a mentionné sa lettre aux actionnaires du 17 juin dans laquelle elle avait exposé des grandes lignes des accords conclus avec des filiales de Shell Oil Company de New York. Aux termes de ces accords, ces filiales se sont engagées à une obligation totale de \$250 millions pour l'exploration d'une grande partie des tenures de Shell Canada. Comme il était spécifié dans cette lettre.

## Cours du dollar

Le dollar américain, par rapport au dollar canadien, était en baisse de 1-2 à \$1.02 11-16 mercredi.

Le livre sterling était également en baisse de 3-16 à \$2.45 9-16.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné 19-64 et cotait à 97 27-64 en devises américaines. Il était à 97 1-32 y a une semaine. Le livre sterling a monté de 1-8 et cotait à \$2.39 9-64.

## LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE

Emission de \$300,000 de débetures générales, 6%, 6 1/2% et 7%, datées du 1<sup>er</sup> septembre 1964, échéant en série le 1<sup>er</sup> septembre des années 1965 à 1979 inclusivement

## AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION

au 1<sup>er</sup> septembre 1970

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE (ci-après appelée la "Compagnie"), DONNE PAR LES PRÉSENTES AVIS que, par l'exercice des pouvoirs qui lui ont été attribués par l'acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage exécuté par la Compagnie en faveur du Trust Général du Canada, à titre de fiduciaire, devant Me J.-A. Boivin, notaire, le 30 septembre 1964, et enregistré au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, le 3 octobre 1964, sous le numéro 245,878, la Compagnie rachète par anticipation, le 1<sup>er</sup> septembre 1970, (ci-après appelé la "Date de rachat"), toutes les débetures en circulation de son émission de débetures générales 6%, 6 1/2% et 7%, datées du 1<sup>er</sup> septembre 1964, régime par ledit acte de fiducie, à cent pour cent (100%) de leur valeur nominale, plus tout intérêt accumulé et impayé jusqu'à la date de rachat, sur présentation et remise desdites débetures, avec y attachés, tous les coupons d'intérêt échéant le 1<sup>er</sup> mars 1971 et subséquemment, à toute succursale dans la province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au choix du porteur.

Les détenteurs sont en conséquence requis de présenter leurs débetures pour paiement et rachat à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus énoncés.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ, qu'à compter de la date de rachat et après cette date, tout intérêt échéant après ladite date cessera et les coupons pour l'intérêt échéant après ladite date seront nuls et sans effet.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE'.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE'.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE'.

Bourse de N-Y

Wall Street a su bien conserver hier après-midi ses fortes avances initiales. (AFP) - La tendance a été soutenue à Wall Street mercredi. Les progrès ont reflété le retour sur le marché des investisseurs institutionnels, encouragés par la résistance manifestée au cours des deux dernières séances. La cote à ce moment-là a permis de maintenir ses meilleurs niveaux, l'annonce d'une accélération de la hausse des prix de gros en juillet ayant quelque peu tempéré l'optimisme. Les affaires ont été assez actives.

Les alimentaires et les télévisions ont été fermes et Dupont de Nemours a gagné un point aux chimiques, bien orientées. Les grands magasins, les électroniques, les caoutchoucs et les ordinateurs, à l'exception d'I.B.M., se sont inscrits en progrès modéré de même que les transports aériens où UAL a cependant cédé un peu de terrain. Les mécaniques ont par contre été lourdes tandis que les automobiles et les cinémas se sont effrités par endroits. On a également noté une baisse de 7 points de Merck aux pharmaceutiques. Les constructions aéronautiques, les matériaux de construction, les pétroles et les sidérurgiques se sont montrés étroitement irréguliers.

Titres hors-cote

Ces cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne

Table of 'Titres hors-cote' (off-market titles) with columns for title, price, and change.

Cours du 28/7/70

Table of stock market data for July 28, 1970, including various stock prices and changes.

Cours des changes

Table of exchange rates for various currencies, including the Canadian dollar.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones indices for various markets and sectors.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services (Comptables Agréés) listing various firms and their contact information.

DUVAL, BÉTEAU & CIE

Advertisement for Duval, Bêteau & Cie, a firm of Chartered Accountants.

THORNE, GUNN & CIE

Advertisement for Thorne, Gunn & Cie, a firm of Chartered Accountants.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Advertisement for Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés, a firm of Chartered Accountants.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for professional and business cards, listing various services and contact information.

MEUBLES DE BUREAU

Advertisement for office furniture, listing various items and prices.

STATIONNEMENT

Advertisement for parking services, listing various locations and rates.

Canada Dactylographe Inc

Advertisement for Canada Dactylographe Inc, a company specializing in typewriters.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Advertisement for 'Le Devoir' newspaper, listing subscription rates.

INDICES À MONTRÉAL

Table of Montreal indices, including various market and sector indices.

INDICES À TORONTO

Table of Toronto indices, including various market and sector indices.

INDICES DES OBLIGATIONS À N.Y.

Table of New York bond indices, including various government and corporate bonds.

INDICES À NEW YORK

Table of New York indices, including various market and sector indices.

MIDLAND-OSLER Securities Limited

Advertisement for Midland-Osler Securities Limited, listing services and contact information.

À la suite des nominations récentes au sein du comité exécutif, les associés et directeurs de la compagnie sont maintenant:

Advertisement listing the executive committee and directors of Midland-Osler Securities Limited.

Filiat: MIDLAND CANADIAN CORPORATION

Advertisement for Midland Canadian Corporation, listing services and contact information.

# Ottawa porte un intérêt croissant à l'expérience sibérienne

par André Charbonneau

Le ministre du Grand Nord, M. Jean Chrétien vient d'inviter le secrétaire de l'intérieur américain, M. Walter Hickel, à effectuer avec lui, du 14 au 18 août, une tournée de l'Arctique canadien.

M. Stanfield, de son côté revient de Moscou où il a traité entre autres choses de l'intérêt qu'aurait le Canada d'échanger certaines de ses con-

naissances contre les expériences acquises par les Russes en Sibérie.

M. Trudeau, lui, ira prochainement en U.R.S.S. En retour, la reine Elizabeth et sa famille ont visité récemment les régions septentrionales du Canada.

Tout au cours de la dernière session, on a discuté du voyage du Manhattan, on a voté une

loi sur les eaux Arctiques, une autre sur les eaux intérieures du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, etc.

A dépouiller au jour le jour, les dépêches qui affluent dans nos salles de rédaction, on s'aperçoit qu'il n'est guère de journée où ne survienne une nouvelle reliée au développement du Grand Nord. La plupart tiennent en quelques li-

gnes mais elles témoignent d'un plan concerté ou du moins d'un intérêt croissant au Canada pour ces régions.

Un jour, ce sont des organismes commerciaux qui organisent, par exemple, des conférences sur le Canada médian. Un autre, c'est l'annonce que des fonctionnaires canadiens remplaceront à telle ou telle des Américains qui y sta-

tionnement, c'est un projet d'oléoduc, Alaska-USA, la prise en charge par l'administration du Yukon ou des territoires du Nord-Ouest d'une autre responsabilité, l'octroi d'une subvention à la recherche énergétique, etc.

Beaucoup d'eux ont en effet coulé dans le fleuve Mackenzie depuis que l'ex-premier ministre John Diefenbaker a proposé d'ouvrir la frontière du Grand Nord afin de donner un idéal collectif à la "nation" canadienne. Sans tambour ni trompette, il semble bien que le gouvernement Trudeau a fait sien cet idéal et qu'il entend tout mettre en oeuvre pour assurer le développement des régions septentrionales du Canada. Ceci s'inscrit d'ailleurs fort bien dans la politique générale du parti libéral actuel qui a plutôt tendance à encourager l'expansion des secteurs offrant un intérêt prospectif qu'à s'arrêter à la consolidation des secteurs déjà développés. C'est en cela surtout présentement qu'il se révèle "non-conservateur".

Plusieurs ministères sont évidemment impliqués dans ce projet global. On songe à celui de l'énergie, des mines et des ressources qui dirige

M. J. J. Greene. Il demeure toutefois que le ministère du Grand Nord et des affaires indiennes demeure par l'instant le principal intéressé dans cette affaire, tant par sa juridiction sur les Esquimaux que par celle qu'il détient sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Paradoxalement, toutefois, même si pour l'instant ses responsabilités s'en trouvent accrues, le ministère travaille — fort consciemment d'ailleurs — à rendre inutile à l'avenir sa propre activité.

D'une part, il s'efforce de remettre aux provinces, l'administration des affaires indiennes; d'autre part, il prépare lentement mais sûrement le transfert des responsabilités septentrionales aux administrations locales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Entre-temps, toutefois, les crédits affectés à ces deux secteurs ne cessent d'augmenter malgré les effets du régime d'austérité gouvernementale. Les sommes ainsi dépensées servent principalement à la réalisation d'un programme décennal de construction routière adopté en 1965 et des-

tiné d'une part, à ramener toute zone de forage de pétrole ou toute découverte minière à moins de 200 milles d'un réseau routier valable, et d'autre part, à relier entre eux les principaux centres de population. Ainsi, on prolonge présentement au Yukon la route Dempster vers la Côte arctique à Inuvik et dans les Territoires du Nord-Ouest, la route Mackenzie vers Fort-Simpson que l'on reliera par ailleurs à Fort Liard. Parallèlement à ces travaux de voirie, se poursuit le programme décennal d'aménagement d'aéroports du Nord destiné à doter les localités septentrionales d'installations au sol. Ainsi, achève-t-on l'aéroport de Coppermine et travaille-t-on à doter Pangnirtung et Old Crow de pistes d'atterrissage.

Dans ce contexte, il ne faut point perdre de vue deux importants projets de loi visant à la protection du milieu et de lutte contre la pollution et la mise en place des mécanismes administratifs y afférant. Ajoutons à cela les sommes versées au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest pour assurer les services nor-

maux de caractère provincial, tels que l'éducation, dont la responsabilité a été transférée récemment aux gouvernements locaux, celles que l'on affecte à un programme de liaison de l'emploi destiné à favoriser l'embauchage des résidents du Nord dans l'industrie, et d'autres enfin que l'on affecte à divers autres programmes d'aide aux prospecteurs, le Fonds de prêt à la petite entreprise, etc.

A cela s'ajoutent encore les sommes consacrées aux Esquimaux et les crédits versés au chapitre de la conservation par les autres services du ministère. Tout cela cependant constitue une goutte d'eau en regard des efforts qu'il faudrait déployer pour rattraper par exemple l'Alaska et la Sibérie et l'on comprend dès lors que le gouvernement cherche de plus en plus à s'intéresser aux techniques utilisées par les Etats-Unis et la Russie au développement de leurs régions septentrionales. Ce rapprochement s'impose d'autant plus que le grand problème du Nord réside dans la difficulté d'assurer la stabilité économique et démographique des régions nordiques.

## Délaissant l'anti-souverainisme

# Les libéraux fédéraux s'orientent vers la participation

par Guy Deshaies

Les libéraux fédéraux du Québec n'ont pas l'intention de faire la guerre aux indépendantistes tant et aussi longtemps, du moins, que ces derniers n'entreraient pas sur la scène fédérale.

Ils orienteront plutôt leur action vers la participation et s'emploieront davantage à intéresser la population québécoise à la politique fédérale.

C'est en substance ce qu'a affirmé M. Jean-Paul Lefebvre, nouveau directeur général de l'aile québécoise du parti libéral du Canada, au cours d'une entrevue accordée au Devoir hier.

"Tant que les indépendantistes ne présenteront pas de candidats au niveau fédéral, a dit M. Lefebvre, il appartient aux autres partis provinciaux de leur faire la lutte et le parti libéral fédéral ne

comptera parmi ses ennemis politiques que les autres partis fédéraux."

M. Lefebvre a ajouté que le fameux numéro de "Quoi de neuf", paru la veille des dernières élections provinciales au Québec avait été l'initiative d'un petit groupe de libéraux qui avaient par ce geste "plus ou moins gaspillé un bon dossier".

La feuille des libéraux fédéraux intitulée "Quoi de neuf" qui avait paru en période électorale était une énumération de "ce que le Québec donne à Ottawa et ce qu'il reçoit en retour".

M. Lefebvre exprimait son intention de se servir de la télévision pour les fins de participation qu'il se propose d'étendre au sein de son parti et c'est alors qu'il a déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi

ces émissions du parti libéral fédéral qui débuteront vraisemblablement à l'automne seraient axées sur la question du séparatisme. Le nouveau directeur de l'aile québécoise du parti libéral fédéral croit plutôt que, dans une perspective de participation étendue, il importe davantage de traiter des questions d'ordre social et des problèmes qui intéressent directement les gens de tous les milieux et de toutes les classes.

M. Lefebvre a du reste expliqué au cours de l'entretien la conception qu'il se fait de son rôle, du rôle d'un parti politique, de sa valeur et de son efficacité comme instrument de politisation.

«A ce sujet l'ancien député libéral d'Ahuntsic au parlement de Québec a été amené à se demander si les citoyens

de plus en plus politisés ne recherchent pas à faire valoir leurs opinions au sein d'organismes locaux et de mouvements spontanés plutôt qu'à l'intérieur d'un parti politique. La naissance des comités de citoyens notamment ne commande-t-elle pas des réformes importantes des partis politiques qui cherchent la participation à tous les niveaux?"

Pour M. Lefebvre la naissance récente de ces comités de citoyens et autres organismes voués aux revendications sociales signifie pour les partis politiques un défi et les oblige à un examen de conscience. Mais M. Lefebvre croit qu'un parti politique, qu'il soit au pouvoir ou non, constitue un instrument valable et efficace pour relever ce défi de la participation.

Même chose au chapitre des options constitutionnelles au Québec. Pour M. Lefebvre tous les jeunes Québécois ne sont pas indépendantistes mais il n'y a pas eu d'efforts jusqu'à maintenant pour intéresser les Québécois, jeunes ou moins jeunes, à participer aux débats politiques à l'échelle nationale.

M. Lefebvre a ajouté à ce sujet: "Je n'ai jamais cru à l'utilité, ni à l'efficacité de l'apologétique fédéraliste. Je crois cependant que beaucoup de citoyens au Québec, dans tous les groupes d'âge et dans toutes les classes sociales, sont susceptibles de prendre part à l'étude et à la solution des problèmes concrets que sont les gouvernements, qu'ils soient provinciaux ou fédéraux, ont mission de résoudre."

Mais tout ennemi de la "constitutionnalité" et de la "structure" qu'il soit, l'ancien député libéral d'Ahuntsic au parlement de Québec, dans son nouveau rôle de directeur de l'aile québécoise du parti libéral fédéral, rôle qu'il qualifie lui-même de fonctionnariste, fait face à une réalité constitutionnelle contestée par plusieurs Québécois et à des structures bien établies.

Le parti libéral fédéral est-il cependant un "cercle" plus ou moins fermé et aussi bourgeois que certains veulent bien le croire?

M. Lefebvre ne croit pas cependant que l'action d'un parti politique épuse le phénomène de la participation mais il estime que son parti est mieux enraciné que les autres dans la population du pays et offre une meilleure occasion pour tous les groupes de faire valoir leurs opinions.

Pour l'instant le calendrier des activités du parti libéral fédéral impose au nouveau directeur un horaire chargé. Plusieurs réunions de l'exécutif prévues notamment pour la mise sur pied des conseils métropolitains de Montréal et de Québec, réunions de la commission politique, assemblées des 74 associations de comités, dîner-bénéfice du 13 octobre présidé par le premier ministre Trudeau, congrès national les 20, 21 et 22 novembre et congrès provinciaux les 5, 6 et 7 février.

A travers ces diverses activités M. Lefebvre conçoit son rôle comme celui d'un animateur et d'un promoteur des communications plutôt que comme celui d'un défenseur de telle ou telle politique. "La tâche spécifique des responsables de la permanence d'un parti politique, dit-il, n'est pas de se faire eux-mêmes les protagonistes de telle politique ou de telle autre mais plutôt de mettre à la disposition des militants du parti des réseaux de communication qui leur permettent de recevoir l'information dont ils ont besoin de procéder aux échanges de vues entre eux pour finalement en arriver à décider eux-mêmes des orientations qu'ils veulent imprimer à leur parti".

Dans cette perspective le nouveau leader de l'aile québécoise du parti libéral fédéral entretient des échanges entre militants libéraux du Québec et militants des autres provinces. Pour lui il est normal que les libéraux de chaque province soient plus immédiatement intéressés aux problèmes qu'ils ont à affronter mais il importe que ces préoccupations s'inscrivent dans le grand contexte canadien. Or selon M. Lefebvre les Québécois qui se sont intéressés à la politique nationale ont toujours été trop nombreux d'une part et trop réfrémés sur les problèmes québécois d'autre part.

"Il nous faut, dit-il, intéresser les Québécois à l'ensemble du Canada". Dans la constitution du parti le but de la Fédération est "d'affirmer le rôle du Québec au Canada".

## Visite de leaders syndicaux allemands

Deux dirigeants syndicaux de la République fédérale allemande arrivent aujourd'hui au Canada, invités par le Congrès du travail du Canada; il s'agit de MM. Heinz O. Vetter, président du Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB) et Georg Neemann, du bureau du DGB.

Cette centrale syndicale allemande compte 6.500.000 membres. D'ici au 14 août, les leaders syndicaux, accompagnés de leurs épouses, visiteront Montréal, Ottawa, Toronto, Oakville, Niagara Falls, Jasper, Vancouver et Nanaimo. Lundi prochain, à Ottawa, les visiteurs auront une discussion avec M. Donald MacDonald, président du CTC.

# 15 jours au soleil de la Méditerranée \$336\* par CPAir.

Vous pensez que l'Europe méridionale est hors de votre portée? Il est grand temps que vous consultiez CPAir! Par exemple, nous vous emmènerons à Lisbonne et nous vous fournirons une automobile pendant 15 jours, avec 1.000 kilomètres gratuits, pour seulement \$336. Vous pourrez ainsi visiter la magnifique province d'Algarve, ou la chaude Costa del Sol. Pour \$53 de plus, vous pourrez passer une semaine de plus à Ceiras ou, pour seulement \$98, une semaine sur la côte de l'Algarve ou sur la Costa del Sol. Ces prix comprennent l'hôtel et la location de l'automobile. Nous avons plusieurs autres vacances de votre vie à vous proposer en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grèce ou en Yougoslavie. Demandez notre guide complet et gratuit de 12 pages en couleur "Envolez-vous vers l'Europe". Vous n'avez qu'à remplir ce coupon.

A la conquête du monde avec CPAir. Poster à: CPAir, B.P. 28, Lachine 600, Qué. Prière de m'expédier le guide "Envolez-vous vers l'Europe". Nom, Adresse, Téléphone, Mon agence de voyage est.

# Quittez la ville le midi

A l'heure du déjeuner, oubliez complètement le bruit de la ville. Montez à l'Escapade. On vous offre un splendide buffet pour seulement \$4.00. Les consommations habituelles ne coûtent que \$1.00 servies avec le repas. Et la vue que vous avez au 36e étage est magnifique. Vous profitez aussi du stationnement gratuit pendant le déjeuner (du dimanche au vendredi) si vous remettez votre ticket au garçon. Faites l'Escapade.

LE CHATEAU CHAMPLAIN



CPA Hotels

## DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

CHEVALIER, A. Montréal, le 29 juillet 1970 à l'âge de 62 ans, est décédé. Paul Chevalier. Les funérailles auront lieu samedi le 31 août. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de frais funéraires No 302 rue Ste-Catherine est, pour se rendre à l'église Saint-Jacques où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FABIEN Alice, A. Montréal, le 27 juillet 1970, est décédée Alice L. Fabien, épouse de Lucien E. Fabien, mère de Jeannette (Mme Dr Alban J. J. Fabien), Monique (Mme Dr André Panetton de Sherbrooke), André Fabien, juge-en-chef de la cour des Sessions de la Paix de Montréal (son épouse, Murielle Massicotte) et Pierre (son épouse Michèle Elie) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des Salons J. R. Deslauriers Lée no 5850 rue Chemin Côte-des-Neiges à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLAND DUGAL, des Cité et District de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE CETTE COUR: M. Pierre Chevrelis, avocat, 75 St-Jean Baptiste, Chateaugay, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No. 744-871

MARLUS D'AMOURS, P.C.S.M. Mes Martineau, Walker & Ass. avocats, 3400 Tour de la Bourse, Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No. 273-371

ROGER NADON, personnellement et ROGER NADON, demandeur et ROGER NADON, défendeur, domiciliés au 810 St-Antoine, Ste-Dorothée, Ville de Laval, district de Montréal, demandeurs.

PIERRE CHENIER, autrui domicilié au 2609 Oréans, Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

ROGER CADIEUX, autrui domicilié au 1481 Nicolet, Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est enjoint à PIERRE CHENIER et ROGER CADIEUX à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 23 juillet 1970. CLAUDE DUFOUR Greffier-adjoint

Me Pierre Lalonde, 1 Place Laval, Edifice G. L., Suite 305, LAVAL 21, Qué. Avocat des demandeurs

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No. 795-005

DAME DEANNA LILLIAN YAUN, épouse séparée de biens de ERNEST NORMAN JEFFERIES résidant dans la Cité et le District de Montréal, Demanderesse

ERNEST NORMAN JEFFERIES autrui résidant dans la Cité et le District de Montréal mais présentement d'adresse inconnue, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: ERNEST NORMAN JEFFERIES est par le présent requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Montréal, le 27 juillet 1970. MARLUS D'AMOURS Prototaire adjoint C.S.M.

Duquet, MacKay, Weldon, Brantner, Willis & Johnston, 1 Place Ville Marie, Suite 3411, Montréal 113, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No. 794-461

DAMP, JOAN MAZAKOVSKY WHITE Demandeur

VS GERARD DINELLE Défendeur

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à la Cour Supérieure de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera d'office contre vous par défaut un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. Montréal, le 23 juillet 1970. PROCUREURS DU DEMANDEUR

RICHTER & BYER 455 cours rz. Craig, Suite 304, Montréal, P. Qué.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

Greffier des Divorces Division de Montréal No. 10106

Dame LILLIAN RUTH PIKE MARGESON LUMMUS, ménagère, domiciliée et résidant au 2110 Prud'homme, dans la ville et district de Montréal. Requêteur

vs ALBERT DEXTER LUMMUS, autrui domicilié au 2550 West Devon avenue, Chicago, dans l'Etat d'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, et actuellement d'adresse inconnue. Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé, Albert Dexter Lummus, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Montréal, le 21 juillet 1970. Jacques Perron Greffier-adjoint

Mes Harris & Neer, Suite 2102 - Le Cartier 3410 Peel, Montréal 112, P.Q. Avocats de la requêteur

## Avis légaux - Avis publics

AVIS est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 22 juin, 1970 à Cameron Factors Ltd. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à Trave Factors Ltd., a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 21 juillet, 1970, sous le numéro 222874.

AVIS LEGAL: AVIS est par les présentes donné, d'après la section 28 de la loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964 C. 27), que la garantie créée par l'acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de page consenti par VAL HUGHES, INC. en faveur de la CANADA PERMANENT TRUST COMPANY devant Hyman Rosenthal, notaire, le 7 juin 1968 et enregistré le 10 juin 1968 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 288 8991 est, à la suite du défaut de Val Hughes, Inc., devenue exécutoire.

CANADA PERMANENT TRUST COMPANY Fiduciaire pour le détenteur des obligations de Val Hughes, Inc.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: CREATIONS JACQUES PERRAULT INC. corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2155 Salaberry, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

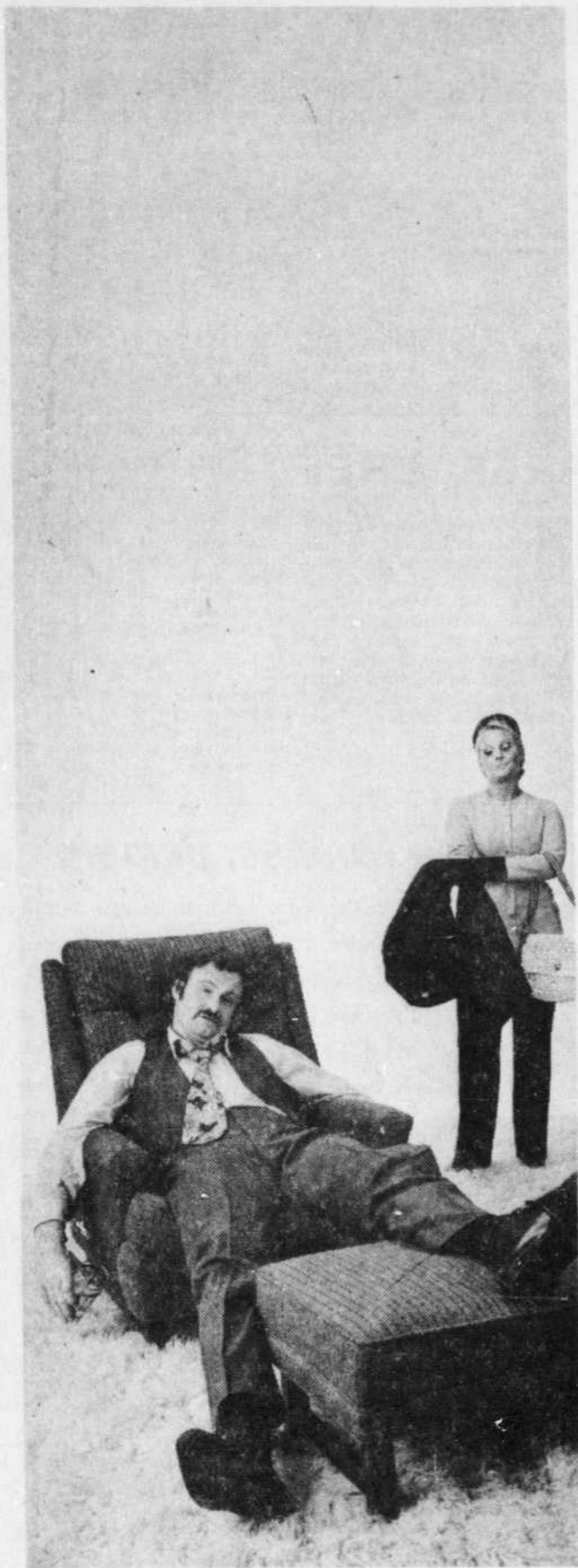
AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans l'affaire de la proposition de: LES EMBALLAGES CONTOUR LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10827 Place Moisan, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que la dette hypothécaire mentionnée a été déposée en proposition entre mes mains le 23ème jour de juillet 1970, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de août 1970, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau de séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, 1er étage, à Montréal, dans la province de Québec. Montréal, ce 28ème jour de juillet 1970. Le Syndic Paul Hébert C.A.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CREDENCIERS Dans

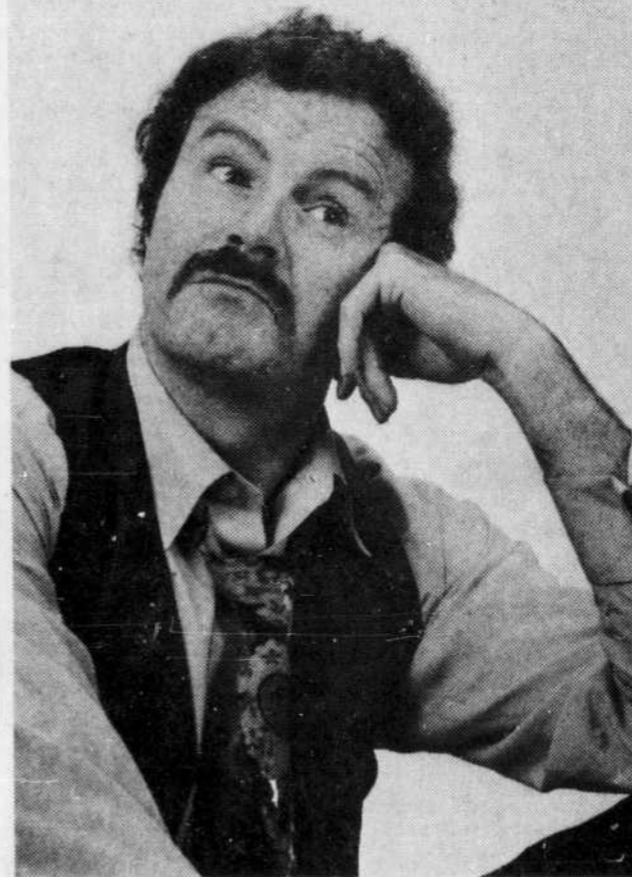
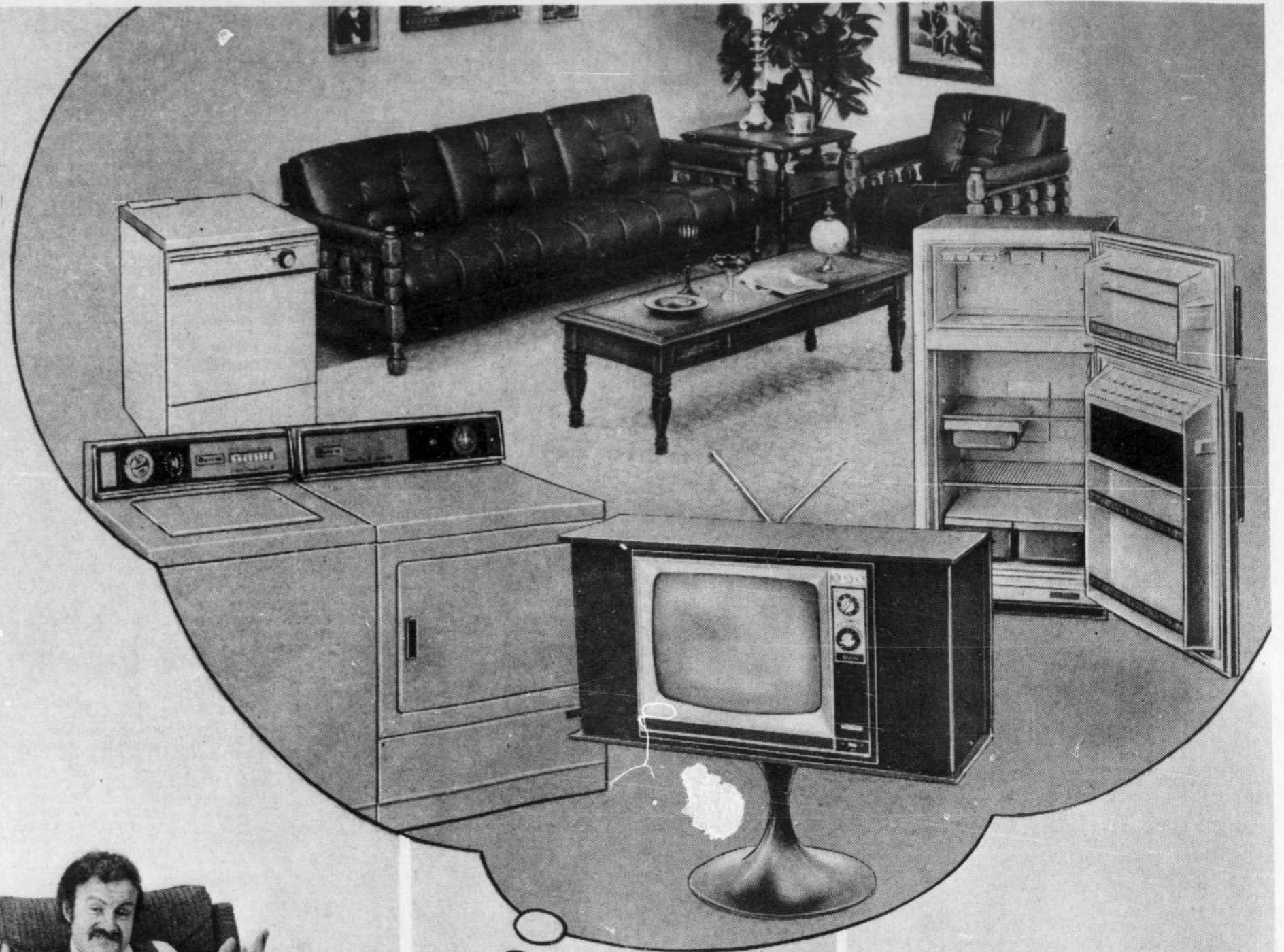




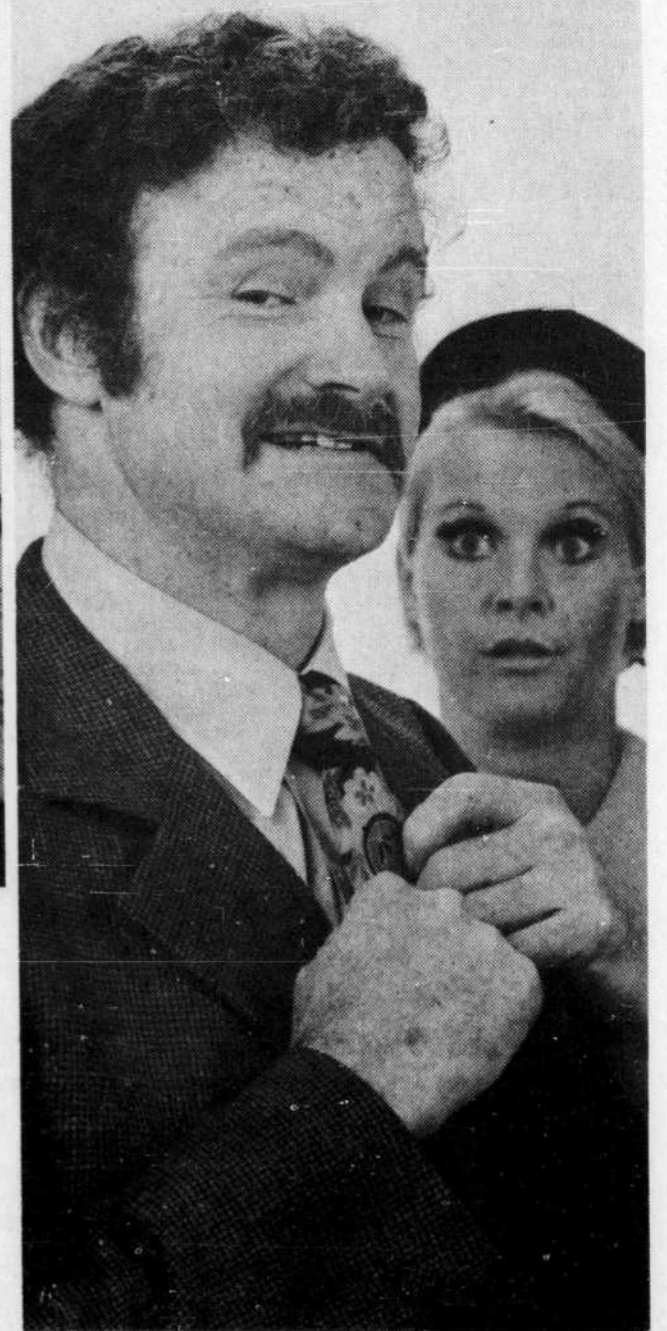
**Oh la la!... la vie n'est pas toujours rose. Moi, pauvre diable, qui trime dur toute la journée, eh bien! je rentre à la maison pour me reposer et voilà que ma douce moitié m'attend de pied ferme. "Regarde", qu'elle me dit, "y'a une vente sen-sa-tion-nelle chez Morgan".**



**Tu parles... Les ventes, on connaît ça. J'en ai vu de toutes les couleurs, moi, des ventes! Et j'en ai jusque là, tiens...**



**Eh bien! cette fois-ci, croyez-moi, elle ne s'est pas trompée. Il s'agit d'une vraie vente. En fait d'aubaines, c'est dur à battre. Tapis, machines à laver, cuisinières, téléviseurs... et j'en passe, et des meilleures! Tout ça, à des prix incroyablement bas.**



**Je l'ai dit à ma femme, il faut en profiter à tout prix.**



Profitez vous aussi de la  
**VENTE  
D'AMEUBLEMENT**

chez

**Morgan**

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON